

Deux camions piégés explosent et tuent 200 soldats US et français à Beyrouth

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — Deux attentats-suicide à l'explosif commis hier matin à Beyrouth ont fait environ 200 morts et disparus parmi les soldats américains et français de la force multinationale (FM), selon les bilans officiels provisoires communiqués hier soir à Washington et Paris.

Le Mouvement de la révolution islamique libre, inconnu jusqu'à ce jour, a revendiqué dans la soirée l'opération conduite à 6 h 15 (4 h 15 GMT), par deux chauffeurs kamikaze, au volant de camions bourrés d'explosifs, qu'ils ont lancés à quelques minutes d'intervalle contre le quartier général des marines, près de l'aéroport, et contre un immeuble abritant une unité militaire française.

Dans un appel téléphonique anonyme à l'AFP, ce mouvement a annoncé la mort de deux de ses moudjahidine (combattants), Abou Mazen, 26 ans, et Abou Sijaa, 24 ans, alors qu'ils menaient « leurs assauts contre les sièges de l'agression impérialiste américaine et française à Beyrouth ».

Du côté américain, on dénombrait, selon le Pentagone, au moins 146 morts et 59 blessés. Chez les militaires français, selon le ministère de la Défense à

Paris, on recensait 12 morts, 13 blessés et 48 disparus. Ces bilans pourraient néanmoins s'alourdir.

M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la Défense, a déclaré que l'Iran pouvait avoir une part de responsabilité dans le double attentat et que les États-Unis n'excluaient aucune mesure de représailles si cela était confirmé.

Pour sa part, le président Ronald Reagan, rentré précipitamment d'un week-end en Georgie, s'est déclaré « plus décidé » que jamais à maintenir la présence américaine au Proche-Orient.

Le président Reagan a qualifié les attentats « d'abjects », dénonçant la « nature bestiale de ceux qui voudraient assumer le pouvoir (au Liban) (...) et nous forcer à quitter la région. (...) Nous devons faire preuve d'une détermination plus ferme que jamais », a-t-il dit.

À Paris, le premier ministre Pierre Mauroy a confirmé dans une déclaration, hier soir, que la France maintiendrait ses unités au Liban malgré ce lâche et odieux attentat, qui est un coup porté à la fois contre la France et contre la paix. Le retrait ou le maintien du

Voir page 14: Deux camions



Un amoncellement de ruines, voilà tout ce qui reste de l'immeuble de quatre étages qui abritait le quartier général du contingent américain de la force multinationale. Les secouristes se sont aussitôt mis à l'œuvre pour tenter de retrouver des survivants dans les décombres. L'attentat a tué 146 soldats américains, alors que peu après au moins une douzaine de Français étaient tués à leur tour dans un attentat semblable. (Photolaser AP)

Reagan menace de prendre des représailles

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — La Maison-Blanche a mis en garde hier soir les auteurs de l'attentat qui a fait 146 morts parmi les soldats américains à Beyrouth, déclarant que le président Ronald Reagan prendra des mesures contre eux dès qu'ils auront été identifiés.

M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré à la presse qu'il s'agissait d'une mesure arrêtée par le président Reagan lors d'un entretien avec ses principaux conseillers après l'attentat de Beyrouth.

« Nous avons l'intention de répondre à cet acte criminel lorsque ses auteurs seront identifiés », a ajouté M. Speakes.

Prié de dire qu'elle serait cette réponse, il a déclaré que les auteurs de l'attentat avaient tout lieu d'être inquiets. « Tout ce que je peux leur dire est attendez et vous verrez ».

Auparavant, M. Speakes avait déclaré que des informations de services secrets et les circonstances de l'attentat donnaient à penser que le commando-suicide qui a conduit le camion chargé d'explosifs contre le Q.G. des « marines » à l'aéroport de Beyrouth était composé d'Iraniens.

D'autre part, de nombreuses voix se sont élevées au sein de la classe politique américaine pour exiger une meilleure définition du rôle joué par les

« marines » au Liban et un renforcement de leur sécurité après l'attentat meurtrier contre le quartier général américain à Beyrouth.

Le commandant en chef des marines, le général Paul Kelley, va se rendre au Liban pour examiner la situation et décider des mesures à prendre après l'attentat de Beyrouth, a annoncé hier la Maison-Blanche à l'issue d'une réunion de trois heures du Conseil national de sécurité.

Ceux qui croient pouvoir « affaiblir notre détermination » et intimider les États-Unis « ont tort » et « nous ne céderons pas au terrorisme international ». Voir page 14: Reagan

Nos excuses

En plus de souffrir d'une coquille qui la rendait incompréhensible — le Conseil de la langue française était identifié par le sigle CSL au lieu de CLF — la manchette de notre édition du samedi 22 octobre ne rendait pas correctement compte du texte. Elle laissait entendre que le Conseil proposait lui-même des assouplissements à la loi 101, alors que le texte ne faisait référence qu'à une étude, commandée par le Conseil à un économiste de l'Université de Montréal, et n'engageant jusqu'à maintenant que son auteur. Toutes nos excuses au Conseil pour ces erreurs, de même qu'à nos lecteurs.

La rédaction



Grimaçant de douleur, un soldat du contingent français est transporté hors des décombres du quartier général. 110 soldats se trouvaient à l'intérieur au moment de la déflagration. (Photolaser AP)

L'«automne chaud» des pacifistes 2 millions d'Européens dans la rue

PARIS (AFP) — Quelque deux millions de personnes sont descendues dans la rue, samedi et dimanche, en Europe de l'Ouest, principalement en RFA et en Italie, avec un objectif commun: protester contre le déploiement des euro-missiles de l'OTAN, qui doit commencer d'ici la fin de l'année faute d'un accord à la négociation de Genève.

Partout, de Stockholm à Rome, les manifestations — saluées par la presse en URSS et en Europe de l'Est — se sont déroulées dans le calme. Elles ont marqué le point culminant de « l'automne chaud » promis par les pacifistes. Ceux-ci, appuyés par les partis de gauche et, parfois, les Eglises, ont voulu manifester leur opposition au programme de déploiement de nouveaux missiles de l'OTAN (en Grande-Bretagne, en Italie, en RFA, aux Pays-Bas et en Belgique), destinés à contrecarrer les SS-20 soviétiques.

Alors que le président Reagan dénonçait dès samedi « l'exploitation » de ces manifestations par l'URSS, on apprenait que la question des euro-missiles devait être au centre, à la fin de la semaine (les 28 et 29 octobre) d'un sommet du Pacte de Varsovie — le 3ème de l'année — convoqué à Moscou.

Le haut-lieu de ce week-end pacifiste a incontestablement été l'Allemagne de l'Ouest, où plus d'un million de personnes ont manifesté samedi: 400.000 à Bonn, 250.000 à 350.000 à Hambourg, 300.000 à Stuttgart et Neu-Ulm, 150.000 à Berlin-Ouest.

Au total, ces dix derniers jours, les pacifistes ouest-allemands ont mobilisé près de trois millions de personnes en RFA, sans pour autant, relèvent les observateurs à Bonn, entamer jusqu'à présent la détermination du chancelier Helmut Kohl à autoriser le stationnement début décembre des premières fusées



En Allemagne fédérale, haut-lieu du mouvement, les pacifistes ont formé une chaîne humaine longue de 110 kilomètres reliant Stuttgart à Neu-Ulm. Autres information en page 14. (Photolaser AP)

Pershing, faute d'accord, d'ici là, à la négociation américano-soviétique de Genève.

Les manifestations les plus spectaculaires de ce samedi en RFA ont été une série de chaînes humaines: deux à Bonn, autour du quartier du gouvernement et des ambassades des puissances

nucléaires, une 3ème, dans le sud-ouest du pays, de quelque 200.000 personnes, reliant sur 108 km le quartier général américain en Europe, à Stuttgart-Weinheim, et la caserne de Wiley Barracks, à Neu-Ulm, où doivent être stationnées des fusées Pershing.

A l'issue de la journée, le président du

parti social-démocrate, l'ancien chancelier Willy Brandt, a apporté la caution de sa formation au mouvement pacifiste en s'écriant: « Nous ne voulons pas de nouvelles fusées de l'OTAN ».

À Rome, ils étaient 600.000 selon la presse, un million selon les organisateurs. Voir page 14: 2 millions

Week-end sportif



Une première au Marathon de New York

Le Néo-Zélandais Rod Dixon est devenu le premier étranger à remporter le Marathon de New York, hier. Dixon a réussi le 10e meilleur temps de l'histoire: deux heures, huit minutes et 59 secondes pour ainsi devancer le Britannique Geoff Smith au fil d'arrivée. Grete Waitz l'a emporté chez les femmes. Dix sept mille coureurs ont pris le départ sur le pont Verrazano, hier. Page 11

Les Concorde à deux points des Tiger-Cats

Les Concorde ont joué un match impeccable, pour s'approcher à deux points de la troisième place et d'une participation aux éliminatoires de la Ligue canadienne, en l'emportant 27-8 contre les Stampede de Calgary. Ils n'ont plus que deux matchs à jouer contre les Rough Riders d'Ottawa et les Tiger-Cats de Hamilton. Page 11

Défaite du Canadien; gain des Nordiques

Le Canadien a terminé son voyage de trois matchs, samedi, en subissant une défaite de 5-3 contre les Maple Leafs de Toronto pendant que les Nordiques l'emportaient facilement 11-2 contre les North Stars du Minnesota, au Colisée. Larry Robinson a subi une blessure à une cuisse et manquera le prochain match, demain. Page 10

Allez-y en confiance!
Allez-y en Chrysler!

Pick up Rampage
"Traction avant"

1 modèle 1983 neuf — 2 modèles 1984 seulement



Automobiles
FORGUES
Inc.



Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.
"dan l'est, chrysler... c'est nous autres"

15,949 rue Sherbrooke est, Montréal 642-7411

De la protection des plantes rares du Québec

La plupart des sites les plus riches en plantes vasculaires rares du Québec n'ont aucune protection.

Le Québec compte 408 espèces de plantes rares. On en trouve dans toutes les régions. La concentration la plus importante, 35 % des espèces recensées, se trouve dans un couloir très urbanisé partant de l'Outaouais, à l'ouest, passant par la grande région de Montréal et finissant dans les Cantons de l'est.

« Il est important que le gouvernement du Québec, principal responsable du patrimoine naturel, protège les plantes rares en accordant une attention particulière aux sites naturels les plus riches et souvent les plus menacés », écrit M. André Bouchard, conservateur du Jardin botanique de Montréal, dans l'inventaire des plantes rares du Québec.

M. Bouchard a dirigé, de 1979 à 1982, une équipe de chercheurs de l'université de Montréal composée de Denis Barabé, Madeleine Dumais et Stuart Hay, chargé de dresser l'inventaire des plantes rares pour le compte du Musée national des sciences naturelles du Canada. Le résultat de ces travaux vient d'être publié dans le numéro 48 de la revue *Syllogeus*.

Aucun organisme du gouvernement québécois n'a pour mission d'administrer un programme d'identification et de protection des plantes rares. Tout au plus, par des lois d'aménagement ou ayant une incidence sur l'usage des sols, certains sites se trouvent-ils de facto à l'abri de la destruction. C'est le cas, par exemple, des espèces situées dans l'arrondissement naturel du bois de Saraguay, classé selon la loi des biens culturels.

La loi sur la qualité de l'environnement énonce un principe général sur la sauvegarde des espèces vivantes. « Ce principe demeure toujours une intention plutôt qu'une réalité. Le gouvernement du Québec n'a pas

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel



encore adopté la législation nécessaire lui permettant de réglementer et interdire la récolte, l'abattage ou la cueillette des plantes, lui permettant de contrôler ou interdire le commerce des plantes sauvages de même que la cueillette des fruits et des graines, et lui permettant de désigner les espèces et les variétés de plantes rares, menacées ou en danger d'extinction à protéger.

Outre la loi des biens culturels, par son volet sur la sauvegarde des sites et arrondissements naturels, la loi sur la protection du territoire agricole et la loi sur l'aménagement et l'urbanisme offrent des moyens d'intervention. Ainsi, en protégeant des érablières à des fins d'exploitation agricole, la loi sur la protection du territoire agricole protège en même temps des sites de plantes rares. Les municipalités régionales de comté, si elles y étaient incitées par le gouvernement québécois, pourraient au moins identifier dans les schémas d'aménagement les sites les plus riches et y interdire la construction. Ce sont là des moyens, immédiatement disponibles, peu coûteux puisqu'ils n'entraînent pas les administrations municipales et le gouvernement québécois dans des expropriations.

Ce n'est pas le cas pour les lois sur les réserves écologiques et sur les parcs puisque le gouvernement québécois doit être propriétaire des terrains visés pour les administrer. Malheureusement, ces deux lois n'ont pas permis l'établissement d'un programme vigoureux pour la conservation des habitats naturels. Peu de réserves écologiques ont été créées et la loi sur les parcs a surtout été

utilisée pour le développement touristique, en prêtant peu au pas d'attention aux ressources naturelles sacrifiées.

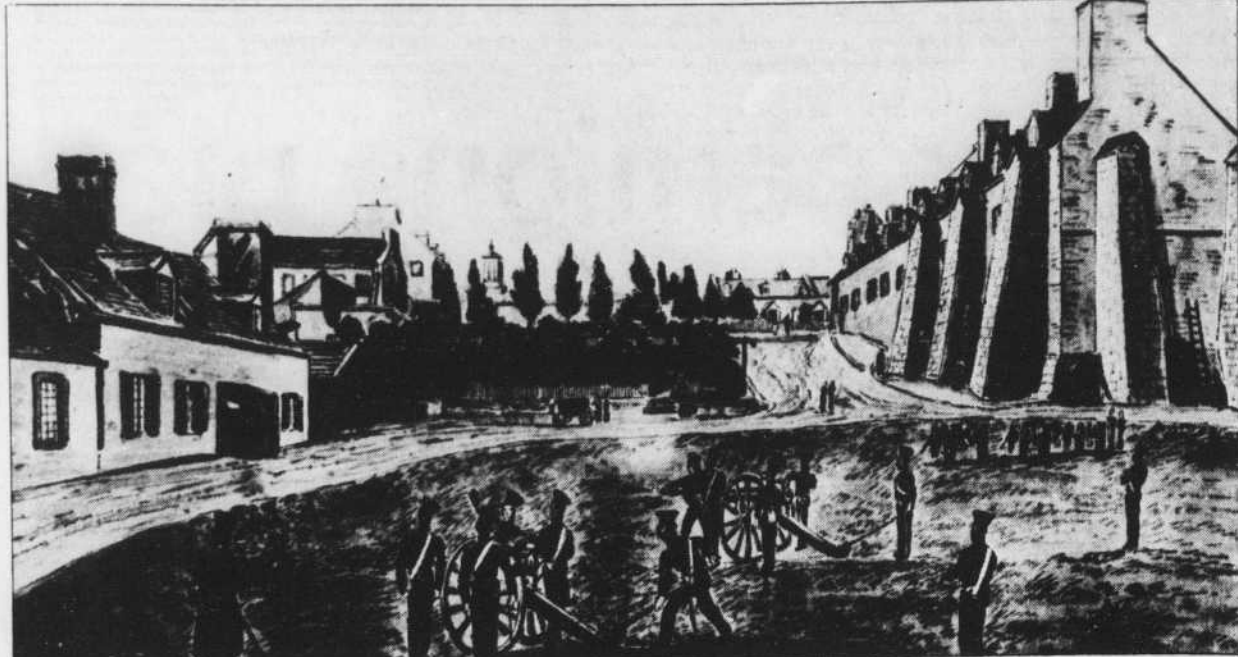
Le ministère des Affaires culturelles n'a guère fait mieux que les ministères de l'Environnement et de la Pêche à cet égard. Dans l'arrondissement naturel de Saraguay, dans l'île de Montréal, il a cédé une large bande de terrain à l'est du boisé; à Cataraqui, il cède une portion du domaine malgré les protestations de plusieurs groupes de citoyens. Dans les deux cas, la Commission des biens culturels a recommandé, en vain, des mesures prudentes d'évaluation d'impact et de protection des lieux afin d'harmoniser les projets de construction proposés avec leur environnement naturel.

Les auteurs de l'inventaire des plantes rares espèrent que leur travail incitera le gouvernement québécois à prendre les moyens de sauvegarder ce patrimoine naturel. Ils proposent au ministère de l'Environnement de

coordonner un programme de protection des plantes rares et menacées.

Publications — *Continuité*, la revue publiée par le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) et la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine, accroît sa diffusion et devient disponible, au coût de \$3,25, dans les kiosques à journaux des principaux centres urbains du Québec. Jusqu'à la parution du numéro de cet automne, sur le thème du « patrimoine vert... un idéal urbain », *Continuité* n'était disponible que sur abonnement comportant une adhésion au CMSQ. On peut aussi s'abonner à cinq numéros pour une somme de \$15,95 en écrivant au CMSQ, C.P. 279, Haute-Ville, Québec, G1R 4P8. *Continuité*, publié quatre fois l'an, a un tirage de 4,000 exemplaires et demeure le seul périodique d'information et d'opinion consacré exclusivement au patrimoine.

Dans le dixième numéro de ses cahiers qu'elle vient de publier, la Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly fait paraître un article de M. Armand Auclair sur le développement industriel de cette municipalité. Les débuts de l'industrie remonteraient à la première moitié du XVIIIe siècle. Ce numéro comprend en outre un article le 12e curé de



L'art militaire — Jusqu'à la fin de la semaine, Parcs Canada présente au parc de l'Artillerie, à Québec, une exposition sur le thème « Image d'une ville: Québec vue par des peintres militaires (1755-1873) ». Plusieurs militaires britanniques, par leur formation d'ingénieur et de topographe, ont réalisé au cours des XVIIIe et XIXe siècles des aquarelles et des croquis de la ville de Québec. L'un des plus connus, James Patterson Cockburn, a laissé un grand nombre de planches illustrant les paysages et la vie militaire. Ces illustrations constituent aujourd'hui de précieux documents d'information sur l'urbanisme, l'architecture et les paysages. L'exposition prend fin le 30 octobre.

Chambly, Jean-Baptiste Bédard, les origines de la famille Monast et la vie politique du sénateur Béique, né à Saint-Mathias. On peut se procurer cette publication pour la somme de \$3 en écrivant à la Société d'histoire de

la seigneurie de Chambly, C.P. 142, Chambly (Qué.), J3L 4B1.

Le plus récent numéro des *Annales d'histoire de l'art canadien* propose à ses lecteurs une étude de Rustin Steele Levenson sur le matériel et

les techniques des peintres de la ville de Québec entre 1760 et 1850, un article de John R. Porter sur l'abbé Jean-Antoine Aide-Créquy (1749-1780) et l'essor de la peinture religieuse après la conquête et un article d'Yves

Lacasse sur la contribution du peintre américain James Bowman (1793-1842) au premier décor intérieur de l'église de Notre-Dame de Montréal. Cette revue, publiée deux fois l'an, se vend \$8 le numéro.

Grothé: la corporation veut convaincre la la SDC de se désister

par Alain Duhamel

Jugeant le projet de la SDC-Habitation pour l'immeuble L-O. Grothé irréalisable et impropre à la renaissance du secteur Saint-Jacques, la Corporation du Grothé se propose d'engager des pourparlers avec elle pour la convaincre de se désister.

Dans une lettre transmise à la SDC-Habitation, la Corporation du Grothé lui demande de surseoir, pendant un mois, à l'acquisition de cet immeuble situé à l'angle des rues Saint-Laurent et Ontario. Pendant cette période, les deux organismes tenteraient d'évaluer ensemble la meilleure utilisation possible.

La Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA), une société para-municipale, a retenu le projet d'un filiale de la Société de développement coopératif du Québec, la SDC-Habitation, écartant de ce fait le projet de la Corporation du Grothé, un organisme sans but lucratif.

La SDC-Habitation a proposé, au coût de \$4 millions, le recyclage en un immeuble multi-fonctionnel constitué en bonne part de « condominiums coopératifs ». La Corporation du Grothé proposait, pour un coût de \$4,3 millions, de loger 16 organismes communautaires et culturels en propriété coopérative.

La SIMPA a retenu le projet de la SDC-Habitation à cause, entre autres choses, de la fiabilité de son financement. Elle lui a même garanti des options d'achat sur

quelques unités de condominium afin de lui faciliter un emprunt hypothécaire.

Dans un dossier publié hier, la Corporation du Grothé met en doute la justesse des évaluations financières de la SDC-Habitation. A son avis, il est impossible de réaliser un recyclage de cet immeuble à un coût moyen de \$40,000 l'unité de logement, surtout si le projet comporte la démolition et la reconstruction d'une aile pour faciliter la construction d'un stationnement en sous-sol comme le propose la SDC-Habitation. Le recyclage en un immeuble communautaire et culturel devrait, en principe, revenir à un meilleur prix.

La Corporation du Grothé croit que la SDC-Habitation parviendrait mieux à ses fins si elle s'intéressait plutôt au couvent du Bon Pasteur, rue Sherbrooke, un monument historique que la Société d'habitation du Québec ne parvient pas à mettre en valeur.

« Nous croyons qu'il est tout à fait erroné d'entreprendre la réhabilitation du secteur Saint-Jacques par l'introduction de logement condominium dans l'édifice Grothé. Rappelons que cet immeuble se trouve à deux coins de rue du Red Light de Montréal, dans un quartier physiquement délabré, socialement déstructuré et dépourvu d'équipements socio-communautaires. »

La clientèle à revenu moyen visée par le projet de la SDC-Habitation trouvera, estime la Corporation du Grothé, des logements de meilleure qualité dans un environnement de qualité supérieure ailleurs dans le centre de la ville.

La Corporation du Grothé affirme que la SIMPA et le gouvernement du Québec ont « fait preuve de malhonnêteté intellectuelle et de mépris » envers elle et leur reproche une analyse peu rigoureuse des deux projets. Le projet de la Corporation s'appuyait sur les programmes de subventions disponibles actuellement dans qu'il ne soit nécessaire, souligne-t-elle, de débloquent des crédits nouveaux ou d'obtenir des contributions exceptionnelles.

PROFITEZ
DE NOS TAUX CONCURRENTIELS



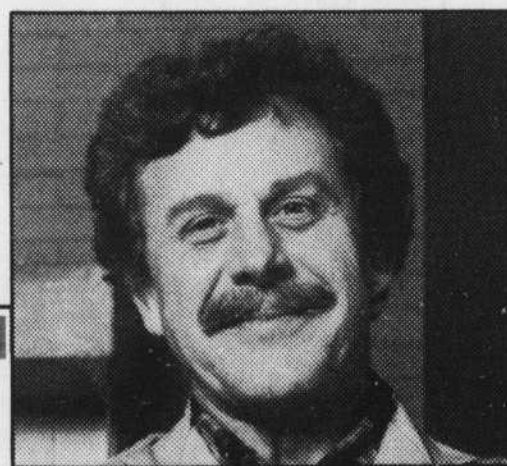
Les prêts personnels de la Banque de Commerce

avantageux
pour toutes sortes de bonnes raisons.

Aujourd'hui, le prêt personnel est devenu beaucoup plus qu'un simple outil de dépannage. Vous pouvez l'utiliser avantageusement dans la préparation de votre budget.

Que vous soyez ou non client de la Banque de Commerce, notre personnel sera heureux de vous

conseiller. Nous vous offrons des taux concurrentiels et différents modes de remboursement pratiques. Chaque demande est étudiée avec soin et nous accordons toujours la plus grande attention aux besoins particuliers de chacun de nos clients.



Parole de Camille, le prêt personnel de la Banque de Commerce, ça porte fruit!



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPERIALE

le
3 fait
le 4

les
annonces
classées
286-1200

COSTA DEL SOL & CANARIES
dép. 12 jan. 4 sem. 1550\$
VOYAGES
TRAVELAIDE
LA PREMIERE AGENCE DES QUÉBÉCOIS
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
(3) Permis du Québec

Le Met a célébré ses 100 ans...

Une centaine de chanteurs et de chanteuses lyriques parmi les plus grands du monde se sont exécutés au gala du 100^{ème} anniversaire du Metropolitan Opera, samedi à New York, et après huit heures d'un unique marathon vocal, ils se sont mis à l'unisson pour chanter un triomphal « Happy birthday to you » à l'auguste institution.

Les prix des places allaient de \$10 pour un espace debout, à \$10,000 pour les meilleures loges. Le Met avait publicisé l'événement avec le slogan: « Presque cent des plus grandes voix de notre temps ».

L'atmosphère fut d'abord empreinte d'une certaine légèreté, au début de l'après-midi, un peu comme à un concert pop, puis la gravité et le recueillement allèrent s'accroissant.

Eva Marton, la première à chanter, a fait forte impression avec un air de Turandot. Puis Jessye Norman, qui a fait ses débuts au Met cette saison, a donné une interprétation riche d'un duo de la Walkyrie en compagnie de Jess Thomas.

James McCracken a opéré un retour attendu dans le lieu avec des extraits de son plus fameux rôle, Othello. Mais

les plus forts applaudissements, sont allés à Joan Sutherland et Nicolai Gedda, dans le duo final de cet opéra. Mirella Freni et Plácido Domingo sont également distingués dans un autre extrait de cette œuvre.

L'enthousiasme n'a cessé de monter, la soirée venue, avec un extrait du prologue des Contes d'Hoffmann brillamment chanté par Neil Shicoff, suivi d'un aria de Samson et Dalila de la voix remarquable de Marilyn Horne.

Il fallait Birgit Nilsson, l'interprète suivante, pour obtenir un triomphe après une performance comme celle de Mme Horne. Elle l'obtint par une performance extraordinaire dans un passage du premier acte de Tristan et Isolde.

Leontyne Price et Luciano Pavarotti exécutèrent le duo final de cette soirée dans un extrait de celui qui est probablement le compositeur favori des artisans du Met, Giuseppe Verdi.

Sept chefs d'orchestre se sont succédés tout au long de ces huit heures, et 36 anciens chanteurs de la maison furent en outre présentés au public lors de cette mémorable célébration.



Au Gala du centenaire du Metropolitan Opera, samedi, la diva Joan Sutherland salue l'assistance après sa performance.

Elections municipales les 6 et 7 novembre

Un électeur québécois sur trois est appelé aux urnes

par Angèle Dagenais

La première phase des élections municipales 1983 s'est terminée hier avec la clôture des mises en candidature pour les candidats, maires et conseillers, de 1164 municipalités du Québec.

Bien que ces municipalités représentent globalement quelque deux millions de Québécois, la ville la plus peuplée à tenir un scrutin cette année est Lasalle sur l'île de Montréal avec ses 76,300 habitants. Montréal, Québec, Laval ou Longueuil ne sont pas sur les rangs. Aucune des capitales régionales du Québec n'y est non plus. La date des élections pour les candidats qui n'ont pas été élus dès hier est le 6 novembre (sauf à Westmount qui tiendra son scrutin le 7 novembre).

À Lasalle, l'élection sera chaudement disputée entre 30 conseillers (dont six indépendants) en lice dans les 12 districts électoraux. Les deux candidats à la mairie, Gerald Raymond, maire sortant du Parti Municipal La-

salle et son opposant, Michel Leduc de l'Action Civique de Lasalle dirigent chacun leur formation enregistrée lors du dernier scrutin municipal tenu dans cette ville en 1979. Aucun candidat n'était élu par acclamation à la clôture des mises en candidature hier. Les trois femmes inscrites comme candidates à des postes de conseillers proviennent toutes du parti de l'Action Civique de Lasalle.

Gatineau dans l'Outaouais vient au second rang avec ses 75,000 habitants et avait hier un élu en la personne de M. Camilien Vaillancourt du district électoral numéro 12. À Gatineau, il n'existe aucun parti municipal dûment constitué. Les 30 autres candidats en lice sont donc tous des « indépendants » y compris les deux candidats à la mairie, Gaétan Cousineau et John Luck. À Gatineau, six femmes se disputent les postes de conseillers dont deux affronteront deux hommes dans le district 6 et deux autres un candidat masculin dans le district 7.

Sur les 15 municipalités en élections cette année qui sont régies par les règles relatives au financement politique et au contrôle des dépenses électorales parce qu'elles ont plus de 20,000 habitants, le DEVOIR n'a pu recueillir d'informations pour quatre d'entre elles, Lasalle, Gatineau, Outremont et Sorel, les autres n'ayant pas cru bon affecter un préposé à l'information pour renseigner la population des candidats élus par acclamation, notamment. La Communauté urbaine de Montréal compte quatre municipalités, Lasalle, Mont-Royal, Outremont et Westmount à tenir des élections cette année.

À Outremont, deux partis s'affrontent, le Parti d'Outremont (PO), actuellement au pouvoir et le Parti de la Réforme municipale d'Outremont (PRMO) avec leurs candidats respectifs à la mairie, Pierre Lussier qui a remplacé Pierre Des Marais II l'an dernier et Jérôme Choquette, ancien ministre Li-

béral du cabinet de Robert Bourassa dans les années 70. 24 candidats se disputent les sièges de conseillers dont six sous la bannière « indépendant ». Outremont compte neuf districts électoraux.

Quatre conseillers sur six ont déjà été élus par acclamation à Sorel. Il s'agit de MM. Florian Ledoux (district 1), André Lagacé (2), Serge Gamelin (3) et Richard Gagné (5). Dans les districts 4 et 6, Réjean Dauphailé et Jacques Barabé, Marcel Lavallée et Georges Demers se disputent respectivement le vote le 6 novembre prochain. À la mairie, Robert Fournier, maire sortant affrontera Marcel Gauthier. Il s'agit d'un « combat de revanche », dit-on à Sorel, car ces deux mêmes candidats s'affrontaient déjà aux dernières élections de 1979. C'est la première fois que Sorel vit une élection sous le régime des règles de financement, ayant atteint 20,000 habitants, il y a quelques mois à peine. Mascouche connaît aussi ce nouveau régime cette année.

Les pêcheries

Le plan de Bané: des réactions diverses

Le plan de restructuration des Pêcheurs unis du Québec, soumis aux sociétés de cette coopérative par le ministre fédéral des Pêcheries, M. Pierre de Bané, a suscité en fin de semaine des prises de position fort différentes dans les régions du Québec où il faisait l'objet de consultations.

Aux Îles-de-la-Madeleine, l'assemblée générale de la coopérative régionale a accepté à 80 % le projet fédéral. Quelque 10 % des pêcheurs s'y sont opposés. Malgré la publicité ayant entouré les enjeux en présence, le tiers des pêcheurs s'est néanmoins abstenu de voter.

L'acceptation du plan de Bané aux Îles n'a toutefois pas été inconditionnelle. Les pêcheurs se sont déclarés « fortement déçus et frustrés » de constater que la proposition fédérale ne comportait aucun projet de relance de l'usine des Pêcheurs unis de Havre-aux-Maisons. Ils ont aussi exprimé de sérieuses réserves à propos de leur avenir et de leur poids politique à l'intérieur du plan de restructuration de leur fédération. On sait qu'Ottawa contrôlera entièrement la société qui prendra la relève des P.U.Q. mais qu'il

fera en contre-partie tous les investissements requis pour le sauvetage de la coopérative.

En plus d'exiger la réouverture de l'usine de Havre-aux-Maisons, les pêcheurs locaux ont demandé aux autorités fédérales d'amorcer rapidement la modernisation des installations en place.

Sur la Côte-Nord, la proposition fédérale n'a pas reçu un accueil aussi clair. Les membres de l'Association coopérative des pêcheurs côtiers de la moyenne Côte-Nord ont en effet décidé de remettre à une date indéterminée leur acceptation ou leur rejet du plan fédéral de sauvetage. Leur indécision s'explique par le fait qu'ils ont devant eux deux propositions relativement intéressantes, l'une des autorités fédérales, et l'autre, des autorités provinciales.

La proposition du ministre provincial de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de la Société de développement coopératif (SDC) prévoit un investissement total de 1,6 millions pour l'acquisition de l'usine des P.U.Q., sa normalisation et sa modernisation. Ce plan d'intervention aurait une durée de deux ans. Les pêcheurs, qui

veulent acquérir les installations des P.U.Q. dans leur région, devraient fournir \$25,000 chacun dans le cadre de ce projet. Québec fournirait \$800,000 sous forme de subventions. Le reste viendrait d'emprunts à court et moyen terme, assumés par la coopérative locale. La SDC contribuerait pour \$300,000.

Quant à la nouvelle société proposée par Ottawa pour succéder aux Pêcheurs unis du Québec, elle achèterait l'usine de Rivière-au-Tonnerre. Ottawa, qui contrôlerait majoritairement cette société, investirait \$3 millions dans la réalisation du projet. Mais Ottawa n'a pas prévu de transférer son contrôle de la nouvelle société aux pêcheurs, qui craignent par conséquent d'être menés par le bout du nez à l'avenir.

Les pêcheurs côtiers ont donc décidé de rencontrer une nouvelle fois le titulaire du MAPAQ avant de prendre une décision finale. Quant à la direction des P.U.Q., elle se dit toujours prête à leur vendre prioritairement ses installations de Rivière-au-Tonnerre, comme l'a décidé l'an dernier son conseil d'administration.

Pagé accuse le PQ d'avoir enfreint la loi lors des partielles dans Saguenay

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — Le 19 juin dernier, veille de l'élection partielle dans Saguenay, le premier ministre René Lévesque s'est rendu à Baie-Comeau dans un avion gouvernemental pour participer à une assemblée électorale du Parti québécois.

Les dépenses inhérentes à cette activité électorale du premier ministre, c'est-à-dire le coût du transport jusqu'à l'aéroport et de là jusqu'à la salle de réunion, n'ont pas été comptabilisées dans le rapport financier des dépenses électorales de la candidate péquiste à cette élection, Mme Johanne Isabel.

Ce rapport des dépenses électorales vient d'être soumis au directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, par l'agent officiel du Parti québécois dans Saguenay, Mme Lisette T. Croft.

Interrogée par La Presse Canadienne, Mme Croft a affirmé que les frais occasionnés par la visite du premier ministre n'avaient pas à être comptabilisés dans les dépenses électorales de la candidate péquiste puisqu'elles « étaient assumées par le bureau du premier ministre ».

Pour le whip du Parti libéral à l'Assemblée nationale, M. Michel Pagé, la loi électorale a été enfreinte puisque toutes les dépenses électorales doivent être, d'une part, autorisées par l'agent officiel du district électoral où se déroule le scrutin et, d'autre part, détaillées dans le rapport financier de l'agent officiel.

M. Pagé s'est également scandalisé qu'un avion gouvernemental, financé à même l'argent des contribuables, puisse être utilisé à des fins purement partisanes.

Au bureau du directeur des élections, on refuse de se prononcer sur le caractère légal d'une dépense électorale sans procéder au préalable à une enquête.

Un juriste au bureau de M. Pierre-F. Côté, Me Jean-Pierre Bédard, a indiqué

qu'un dossier écrit devait être transmis au directeur des élections pour qu'une enquête soit déclenchée.

Les frais de transport résultant du voyage de M. Lévesque à Baie-Comeau sont les seuls frais de déplacement de membres de l'Assemblée nationale n'apparaissant pas dans les rapports financiers relatifs à l'élection partielle tenue le 20 juin 1983 dans Saguenay.

Un autre ministre, M. Jean Garon, s'est rendu le 12 juin à

Forestville pour une assemblée publique du Parti québécois.

Les frais de M. Garon, soit la location d'un avion de Québec Aviation au coût de \$906,90, sont dûment inscrits, dans le détail, dans le rapport des dépenses de la candidate péquiste.

De leur côté, les députés libéraux qui se sont rendus à quatre reprises donner un coup de main à leur candidat, M. Ghislain Maltais, ont veillé soigneusement à ce que leurs frais de transport

soient consignés dans le rapport des dépenses.

Le 25 mai, cinq députés libéraux parlaient de Montréal à bord d'un avion privé d'Air Dorval pour assister à une assemblée électorale à Baie-Comeau. Coût: \$1,650.

Le premier juin, \$762 de frais de transport pour trois députés et trois dirigeants libéraux venus à une assemblée à Forestville.

Le 12 juin, autre venue de députés libéraux à Baie-Comeau. La facture de Québec Aviation s'élève à \$1,025.

Jean-Pierre Charbonneau quitte sans bruit le Secrétariat à la jeunesse

Depuis dix jours, Jean-Pierre Charbonneau, tout en demeurant adjoint parlementaire du premier ministre René Lévesque, n'a plus charge du Secrétariat à la jeunesse. C'est M. Lévesque lui-même qui s'occupera du Secrétariat à la jeunesse tout en gardant le député de Verchères comme adjoint parlementaire.

De son domicile de Beloeil, hier, M. Charbonneau a expliqué au DEVOIR qu'il s'était désisté d'une tâche qui pouvait bien revenir à une « mission impossible », comme le pense d'ailleurs le premier ministre. Confier la direction d'un organisme à un adjoint parlementaire constituait une dérogation à la coutume et Charbonneau estime qu'il n'avait ni les moyens ni les pouvoirs pour mener à bien sa tâche. M. Lévesque tient le même langage: il eût été

difficile pour un non-ministre de poursuivre la mise en oeuvre du dossier. Pour le député de Verchères à l'Assemblée Nationale, le plan d'action gouvernemental quant aux jeunes du Québec est en marche et le volet « Programme des jeunes volontaires » n'est pas la source de sa démission — ce type de « service civil » volontaire est un programme « complémentaire » qui n'a pas encore démarré, souligne-t-il, il ne saurait être question d'y voir une source d'insatisfaction de ma part.

Jean-Pierre Charbonneau avait présidé la commission parlementaire sur la protection de la jeunesse qui avait remis son rapport à l'Assemblée en novembre dernier. A ce titre il avait été appelé à travailler avec le comité interministériel des priorités dont le Conseil des ministres

avait approuvé les suggestions en mars 1983.

Suivait peu après la création d'un Secrétariat à la jeunesse dépendant du ministère du Conseil exécutif, donc de M. Lévesque lui-même. M. Charbonneau devenait à la fois adjoint parlementaire du premier ministre et chargé du Secrétariat à la jeunesse.

Le 12 octobre, la démission de Charbonneau portait à la fois sur sa fonction d'adjoint parlementaire et sur celle de préposé au Secrétariat à la jeunesse. Le premier ministre a refusé d'accepter la démission de son adjoint parlementaire. Désormais, l'une des missions incombant à Jean-Pierre Charbonneau, en collaboration avec le ministre Guy Chevrette, est de penser aux gestes concrets que pourrait poser le gouvernement québécois lors de

l'Année internationale de la jeunesse, en 1985 — en janvier 1983, le député avait été chargé de mission en France à ce sujet et avec M. Chevrette, début novembre, il se rend à l'île Maurice où la CONFÉJES (regroupement de ministres à la jeunesse et aux sports des pays francophones) doit prendre connaissance d'un premier plan d'actions en commun pour 1985.

Hier, le député de Verchères a aussi précisé que, le jour où il a remis à M. Lévesque sa démission comme Secrétaire à la jeunesse, il a transmis au chef du gouvernement un dossier sur les problèmes que rencontrent les jeunes Québécois ainsi qu'une série de suggestions, susceptibles d'améliorer l'action gouvernementale face à ces jeunes.

Résultats

Loto 6/36 Prochain Gros Lot: 100,000.00 \$

Date: 21-10-83	2	10	14	19	25	31	36
6/6	2	318,586.50 \$					
5/6+	12	11,193.40 \$					
5/6	318	633.60 \$					
4/6	8,805	63.50 \$					
Ventes totales		2,436,124.00 \$					

Mini Loto 933243 50 000 \$

33243	5 000 \$	243	50 \$
3243	250 \$	43	5 \$

Provincial 5256730 500 000 \$

Date: 21-10-83	6730	100 \$
256730	50 000 \$	730
56730	1 000 \$	30

La Quotidienne Semaine du 17-10-83

3	471	416	442	170	800	843
4	3090	1681	4647	5734	9710	2189

Lotto 6/49 Prochain Gros Lot: 500,000.00 \$

Date: 22-10-83	8	14	25	32	34	35
6/6	2	717,166.70 \$				
5/6+	2	178,108.90 \$				
5/6	142	1,500.40 \$				
4/6	8,283	66.10 \$				
3/6	151,494	10 \$				
Ventes totales		7,065,577.00 \$				

la course à pied... un sport une victoire une fête

Rencontre automnale SOREL 30 octobre

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DÉJEUNERS CAUSÉRIES

Mardi, 25 octobre — midi
Hôtel Le Quatre Saisons



M. Guy A. Lavigne

La PME, épine dorsale de la reprise économique au Québec.

Voilà le thème de cette causerie que prononcera M. Guy Lavigne, président de la Banque fédérale de développement. À cette occasion, M. Lavigne remettra un prix d'honneur à la PME ayant su tirer le meilleur parti du programme CASE de la BFD.

Renseignements & réservation: 866-2861

À venir 1er novembre
M. Donald Johnston
Ministre d'État au développement économique et régional, aux Sciences et à la Technologie



La Chambre de commerce du district de Montréal

1080, côte du Beaver Hall — Montréal, Québec — H2Z 1T1

Demandez le Guide du régime d'épargne-actions et réduisez vos impôts.

Vous aimeriez souscrire à un régime d'épargne-actions car cela vous semble un excellent moyen pour réduire vos impôts. Cependant vous hésitez car vous connaissez mal toutes les caractéristiques de ce régime.

Le Guide du régime d'épargne-actions que nous vous offrons gratuitement répondra à bon nombre de vos questions. Vous y trouverez des explications détaillées sur les avantages et le fonctionnement d'un régime d'épargne-actions et une description de celui que nous offrons.

Vous y trouverez également une description du régime de placements en titres indexés (rpt) et des avantages fiscaux qu'il procure.

Renseignez-vous auprès de nos conseillers. Et rappelez-vous que nous pouvons vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

desjardins

START: Moscou rejette la dernière offre de Reagan

MOSCOU (AFP) — L'URSS a rejeté hier dans un long réquisitoire de la Pravda l'ensemble de la position de négociation américaine dans la conférence START sur les réductions des armements stratégiques.

Pour l'organe du PC soviétique, qui consacre à ce sujet un article fleuve non signé de quelque quatre mille mots, Washington « ne veut pas la parité et rejette le principe de l'égalité et de la sécurité égales ». Les États-Unis cherchent à « miner le fondement même du potentiel de défense stratégique de

l'URSS » pour « s'assurer un avantage unilatéral », selon la Pravda.

Cette fin de non-recevoir de la Pravda concerne aussi bien les propositions initiales de Washington que les amendements apportés le 3 octobre dernier par le président Ronald Reagan, et notamment la nouvelle approche du « build down », une formule qui prévoit le démantèlement de deux ou plus engins obsolètes pour chaque vecteur stratégique nouvellement installé. « Quelle que soit la manière de considérer cette formule, elle ne chan-

gera rien », estime le commentateur de l'agence officielle, qui constitue le rejet le plus ferme et le plus détaillé publié à ce jour en URSS à propos des START.

Des réactions négatives plus nuancées ou moins techniques avaient déjà été rendues publiques après les propositions du président Reagan.

Les idées préconisées au début du mois par Washington sont « une nouvelle invention de propagande » destinée à « cacher l'inconsistance et le caractère inacceptable de la position amé-

ricaine », ainsi qu'à « tromper l'opinion publique américaine et internationale et à induire en erreur le Congrès américain », estime la Pravda avant de passer en revue tous les chapitres de la position américaine.

Un seul point n'est pas évoqué par la Pravda, la proposition américaine de créer un groupe de travail au sein des délégations à Genève pour étudier plus en détail la formule du build down. C'est pour les observateurs le seul point de ce commentaire fleuve qui ne soit pas entièrement négatif.

Pour le reste, les nouvelles idées américaines ne remettent pas en cause le fond de la position des États-Unis, note le journal: Washington exige des coupes sombres dans l'arsenal des SS-18 et SS-19 soviétiques qui constituent le fer de lance des forces stratégiques de l'URSS.

La Pravda en veut pour preuve les différents rapports de build down proposés par Washington, un vecteur nouveau contre deux anciens pour les missiles intercontinentaux basés à terre (ICBM), mais un contre un

et demi pour les fusées lancées à partir de sous-marins (SLBM).

L'arsenal soviétique étant, contrairement à celui des États-Unis, à plus des deux tiers constitué d'ICBM, cette catégorie serait l'objet de réductions « plus importantes », estime Moscou.

Il en va de même selon la Pravda pour la proposition américaine d'inclure les bombardiers stratégiques. Échanger la supériorité américaine en bombardiers contre la supériorité sovié-

tique en ICBM équivalait, pour le journal, à « troquer des B-52 vieillissantes contre des ICBM modernes ».

La nouvelle suggestion américaine de négociation des limitations pour les missiles de croisière intercontinentaux lancés à partir de bombardiers stratégiques est également, pour la Pravda, « un outrage au bon sens ». Citant « des experts américains », le quotidien affirme en effet que « le nombre total de charges nucléaires américaines sera réduit de presque 13.000 actuellement à

15.000 après la modernisation envisagée ».

En résumé, note l'organe du PCUS, « Washington ne raisonne pas en termes de réduction réelle de la course aux armements, mais dans le but de s'assurer un avantage unilatéral aussi grand que possible au détriment de l'autre partie », l'URSS, « et toute la flexibilité proclamée ne va pas au-delà de cela ».

« L'URSS, conclut la Pravda, n'acceptera aucun accord qui viole ses intérêts de sécurité ».

La « trop grande influence » du DKP sur le pacifisme en RFA

BONN (AFP) — Les communistes ouest-allemands du DKP (0,2 % des voix aux élections générales du 6 mars dernier) ont une « trop grande influence » sur le mouvement pacifiste: c'est l'avis partagé paradoxalement par un partisan du déploiement des fusées de l'OTAN, le chancelier Helmut Kohl, et le prix Nobel de littérature et pacifiste allemand Heinrich Böll.

« Il y a trop de communistes dans l'actuel mouvement pacifiste en RFA », déclarait crûment à la radio mardi dernier Heinrich Böll. L'auteur de *La Grimace* ajoutait: « L'influence des communistes est beaucoup trop grande par rapport à leur électorat. Nous autres Allemands avons des rapports spéciaux avec l'URSS. Pas avec ses di-

rigeants, dont je ne pense pas qu'ils veulent la guerre mais dont j'estime que la politique de réarmement est aussi insensée que celle des Américains ».

Un rapport confidentiel du gouvernement ouest-allemand, qui circule à Bonn actuellement, va dans le même sens et dresse un tableau précis de l'influence majeure du DKP sur le mouvement pacifiste.

« Le DKP, qui reçoit chaque année 60 millions de marks du parti communiste est-allemand de M. Erich Honecker, affirme ce rapport, et ses organisations annexes dans le nord de l'Allemagne ont, dès le lancement de la semaine d'action pacifiste, imposé leur point de vue ».

« Dans la plupart des organisations représentées au

sein du secrétariat général du Comité de coordination nationale pacifiste (26 organisations) on trouve, selon ce rapport, soit des membres du DKP, soit des membres d'autres organisations d'extrême-gauche ou apparentées, soit des sympathisants du mouvement communiste ».

« Dans le sud de l'Allemagne, les militants d'obédience communiste sont minoritaires, mais grâce à des manœuvres habiles, ils ont réussi à prendre des positions déterminantes dans le bureau d'action chargé de l'organisation des manifestations dans le sud du pays ».

« À Nuremberg, poursuit le rapport, le comité d'action pacifiste s'est installé dans les locaux de la Deutsche Friedens Union (DFU) de

tendance communiste. À Stuttgart également, la DFU a mis ses collaborateurs à la disposition du mouvement de la paix. À Bonn, le comité de coordination nationale du mouvement pacifiste bénéficie de l'aide d'organisations d'extrême-gauche ».

« Toutes les manifestations prévues dans différentes capitales occidentales en octobre 1983, selon le même rapport, sont soutenues par le Conseil mondial pour la paix (WFR), contrôlé par Moscou après la réunion à Lisbonne du comité central du WFR le 2 novembre 1982, qui a décidé un programme d'action de masses en 1983 au niveau mondial pour la semaine du désarmement de l'ONU du 24 au 31 octobre.



La voiture du président Reagan quitte précipitamment le golf d'Augusta, suivi de celle des gardes du corps armés au poing, après la prise d'otages. (Photolaser AP)

Une prise d'otages interrompt le parcours de golf de Reagan

AUGUSTA (d'après AFP et AP) — Un homme au volant d'un camion a brisé un portail non gardé du club de golf où le président Ronald Reagan passait le week-end et a pris en otage cinq personnes samedi, dont un proche collaborateur du chef de l'Etat avant d'être finalement appréhendé.

Les otages ont été relâchés sains et saufs au bout de deux heures et cinq minutes et l'homme s'est volontairement rendu à la police.

M. Reagan jouait au golf au moment de la prise d'otages mais selon les services secrets, il n'a encouru aucun danger à aucun moment. Il a pu quitter assez rapidement les lieux sous bonne garde.

L'homme, identifié par le FBI comme étant Charles Harris, 45 ans, d'Augusta, avait demandé à s'entretenir avec le président en « bandissant un pistolet ». M. Reagan avait essayé cinq ou six fois à prendre contact avec lui.

C'est la seconde fois que le chef de la Maison-Blanche est confronté à un homme armé. En mars 1981, il avait été blessé dans un attentat.

Dès que la nouvelle de la prise d'otages a été connue, les porte-parole officiels ont tenu à rassurer les journalistes. « Le président est sain et sauf », a déclaré M. Peter Roussel, porte-parole de la Maison-Blanche.

Le président Reagan était venu passer le week-end avec deux membres du cabinet au Club national de golf d'Augusta. L'incident s'est produit dans le milieu de l'après-midi.

L'homme, après avoir brisé le portail, a pris cinq otages, notamment M. David Fischer, conseiller spécial de

drame s'est produit, a essayé à cinq ou six reprises d'entrer en contact avec le téléseigneur en utilisant le téléphone d'une voiture. Mais à chaque fois l'homme raccrochait.

M. Reagan et son entourage ont retourné au coltage Eisenhower qui se trouvait sur le terrain et ils ont quitté le cours à 16h04.

Pendant que se déroulait la prise d'otages, Mme

Israël s'oppose à la force d'intervention jordannienne

JÉRUSALEM (d'après AFP et Reuters) — Israël a fait connaître aux États-Unis sa « ferme opposition » à l'entraînement, par des conseillers américains, d'une « force d'intervention rapide » jordannienne, a-t-on appris hier de sources proches du gouvernement israélien.

Le conseil des ministres israélien a examiné hier les déclarations d'officiels américains qui ont confirmé que des unités jordanniennes destinées à constituer cette force avaient déjà été entraînées par des conseillers américains depuis deux ans et demi, a-t-il été précisé de mêmes sources.

L'Etat hébreu veut « parvenir par des contacts diplomatiques non publics à dissuader l'administration américaine de poursuivre ce projet », a-t-on encore appris.

Un contingent militaire américain spécial participe à l'entraînement de cette force d'intervention, qui comprendrait jusqu'à 8.000 hommes, ajoute-t-on de même source.

Selon des responsables du département de la Défense, des unités américano-jordanniennes ont participé à trois séries de manœuvres aériennes ces dernières années.

Au cas où les Jordaniens seraient envoyés en mission, l'armée de l'air américaine participerait à leur transport au côté des forces aériennes royales de Jordanie, précise-t-on de source autorisée.

L'entraînement de soldats jordaniens appelés à s'engager à la force d'intervention rapide avait été décidé par le président Carter, mais les premières mesures concrètes ont été prises à cet égard par le président Reagan, ajoute-t-on.

de mettre sur pied des commandos musulmans pouvant intervenir rapidement dans les pays pro-occidentaux afin d'y tenir en échec soulèvements de militants ou mutineries militaires.

De source informée, on indique toutefois que les États-Unis souhaitent depuis longtemps que les pays arabes jouent un rôle plus décisif pour empêcher le pétrole du Golfe de basculer dans la sphère d'influence de l'Union soviétique.

Celle-ci, selon l'organigramme, se fait par l'intermédiaire du Parti social unifié de RDA (parti communiste) et des organisations de jeunesse d'extrême-gauche en RFA comme les Junge Pioniere, Marxistische Studentenverband Spartakus, Sozialistischer Arbeiterjugend et Institut für marxistische Studien und Forschungen.

Cette affiche a été imprimée à 200.000 exemplaires et diffusée dans tous les bâtiments publics, écoles et universités.

Nouvel incident au Sud-Liban

BEYROUTH (AFP) — Le mouvement politico-militaire chiite Amal a lancé hier un appel à la grève générale demain au Sud-Liban, apprend-on de source proche d'Amal.

Cet appel intervient à la suite des incidents sanglants de la matinée dans le village de Sarafand (15 km au sud de Saïda) au cours desquels les soldats israéliens ont tiré sur des manifestants, blessant des dizaines de personnes dont 19 ont dû être hospitalisées, précise-t-on de même source.

Un porte-parole d'Amal a cependant démenti à ce sujet les informations en provenance de Jérusalem faisant état de 3 morts parmi la population de Sarafand lors de ces affrontements. Il a en revanche affirmé que 25 personnes avaient été appréhendées puis relâchées à la suite de ces incidents, à l'exception de 3 jeunes gens.

Selon le correspondant de Radio-Liban (officielle) dans la région, les forces israéliennes ont arrêté près de 60 habitants au cours d'une vaste perquisition effectuée à l'aube à Sarafand. La population a alors organisé une manifestation sur la place du village. Les forces israéliennes ont tiré sur les manifestants afin de les disperser, blessant 6 personnes, a ajouté le correspondant. Selon ce correspondant, d'autres affrontements ont eu lieu ensuite sur la route littorale Saïda-Tyr, au cours desquels sept autres personnes ont été grièvement blessées.

Manifeste d'officiers polonais contre la junte

VARSOVIE (AFP) — La revue clandestine KOS (Comité de résistance sociale) publie, dans son dernier numéro, la lettre ouverte d'un « groupe d'officiers polonais », qui accusent le régime d'avoir trahi la nation en installant l'état de siège au nom d'un « diktat étranger » et réclament des élections libres en Pologne.

Dans cette lettre, publiée par la revue (proche de la direction clandestine nationale de Solidarité, TKK) et datée du 20 septembre dernier, les officiers estiment que « l'armée polonaise, au lieu de défendre la patrie de l'ennemi extérieur, est devenue le gendarme et l'oppressur de sa propre nation, dont les aspirations ont été anéanties d'une façon brutale ».

« Une fois de plus, écrivent-ils, la nation, cette fois par la force, a été contrainte à travailler et à vivre selon les règles compromises de l'Union soviétique, dont le POUP (parti ouvrier unifié polonois-communiste) est devenu en Pologne le porte-parole ».

Selon ces officiers, « le peuple polonais devrait, au travers d'élections libres, choisir un (système de) pouvoir qui lui convient ». Le « rôle des militaires, estiment-ils, est de se soumettre à ce pouvoir, de défendre leurs compatriotes et de ne pas entrer dans des jeux politiques ».

« Que cette lettre, poursuivent les officiers, soit une mise en garde pour tous ceux qui, conduits par l'avidité, les intérêts privés, la bassesse ou la simple bêtise, ont ruiné notre patrie en se subordonnant à un diktat étranger et se cachent derrière les forçades armées en comptant sur l'impunité ».

Estimant que « le temps (depuis l'état de siège) a prouvé qu'un petit groupe social ayant le monopole du pouvoir n'a pas su sortir le pays du bourbier des abus, de la bêtise et de la mauvaise volonté dans la gestion », les officiers accusent leurs supérieurs de les avoir trompés, en présentant la loi martiale comme « la seule chance de sauver la Pologne, en éliminant toute opposition et en maintenant le rôle dirigeant du POUP ».

« Sans mettre en cause les

alliances et les engagements souscrits par notre gouvernement », ajoutent les officiers, « nous ne voyons aucun intérêt national à nous subordonner aveuglément à l'idée de conquête du monde, au nom de la politique impériale de l'URSS, et nous ne pouvons supporter que le service militaire soit utilisé pour calomnier toute idée progressiste ainsi que la religion ».

Commentant brièvement cette lettre ouverte, la première du genre à paraître en Pologne depuis l'instauration de l'état de siège, la revue clandestine KOS relève qu'elle constitue pour le pays, « un espoir qu'une partie de l'armée puisse comprendre qu'elle est responsable devant la nation, et non devant ses généraux et leurs maîtres étrangers ».

Êtes-vous pris au filet par la publicité?

Apprenez les règles du jeu!



Un message publicitaire vous semble tendancieux, incorrect ou malhonnête?

Si vous avez des questions, des commentaires ou des plaintes à formuler au sujet de la publicité, ou si vous voulez recevoir un exemplaire du Code canadien de la Publicité, écrivez-nous.

Le conseil des Normes de la Publicité

10 est, rue Notre-Dame, Suite 200, Montréal H2Y 1B7 (514) 861-0325

Le Code canadien des normes de la publicité

VOILE
dans les ILES VIERGES
CLUB VOYAGES
ROSEMONT
376-5911
détenteur d'un permis du Québec

le 3 fait le 4

les annonces classées
286-1200

FAITES LE MAINTENANT

RECEVEZ
LE DEVOIR À DOMICILE
PAR CAMELOTS

COMPOSEZ
à Montréal: 332-3891
à Québec: 687-2022

pour les régions dont
les indicatifs régionaux
sont les suivants vous
composez sans frais:

514: 1-800-361-6059
418: 1-800-463-4748
819: 1-800-361-5699
613: 1-800-361-5699

Macdonald rappelle au gouvernement du Québec que « les absents ont toujours tort »

par Paule des Rivières

OTTAWA — « Les absents ont toujours tort ». C'est la réponse que fait M. Donald Macdonald au gouvernement québécois qui boude sa Commission royale d'enquête sur l'Union économique et les perspectives de développement au Canada.

« La chose intelligente est de venir et de dire nous croyons que cela est de compétence provinciale », estime-t-il.

M. Macdonald et ses commissaires sont à Québec ce matin, pour entendre les mémoires des gens intéressés à l'économie et aux rapports entre Ottawa et les provinces.

Le gouvernement québécois avait dit il y a un certain temps déjà qu'il n'aimait pas la commission, qu'il soupçonne de poursuivre la centralisation entreprise par le gouvernement Trudeau.

Il n'en reste pas moins qu'au sein du cabinet de M. René Lévesque, les ministres à vocation économique étaient convaincus de la nécessité d'une participation avec l'équipe de M. Macdonald, sur les questions purement économiques. Et, jusqu'à vendredi, il était question que le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, rencontre M. Macdonald en privé. Mais le pouvoir sur cette question lui a quelque peu glissé des

maines, de sorte que les « purs » semblent avoir gagné et qu'aucun entretien n'est prévu.

La création de la Commission Macdonald aura néanmoins été l'occasion, à Québec, d'une remise en question de l'absence systématique du Québec aux instances fédérales. Et c'est un débat qui est loin d'être terminé. Seul pas franchi: c'est le ministre Bernard Landry qui présentera le mémoire au nom du Parti québécois, à Hull le mois prochain.

Mais pour le président de la Commission Macdonald, il reste que « il est difficile de les (les membres du gouvernement québécois) rassurer sur nos intentions s'ils sont absents. C'est leur problème ».

La Commission Macdonald a été mise sur pied par le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, en novembre 1982, qui avait dit alors que jamais mandat aussi ambitieux n'avait été confié à une commission d'enquête. Tout peut être scruté.

Même s'il ignore la Commission fédérale, le gouvernement du Québec n'entend pas être en reste et il compte annoncer d'ici peu la création de sa propre commission d'enquête sur l'économie.

A cela, M. Macdonald trouve peu à re-

dire: « à vrai dire, a-t-il déclaré au DEVOIR tout récemment, le gouvernement ontarien songeait à une commission de ce type et, pour nous, il est plus simple d'entretenir une liaison avec un autre groupe ».

« Il est important, a poursuivi M. Macdonald, que le Québec ait ses opinions sur le commerce extérieur, le régime fiscal et une foule de questions qui le touchent ».

Cette opinion est partagée par le commissaire Gérard Docquier, directeur national des Métallurgistes unis d'Amérique et membre du conseil général de la Fédération des travailleurs du Québec. M. Docquier avait accepté de siéger à la Commission en exprimant une grande réserve et, aujourd'hui, il se sent mieux.

« M. Macdonald fait preuve d'une grande ouverture d'esprit. Ça me satisfait. Mais l'aspect politique de la Commission me laisse craintif », a-t-il déclaré au DEVOIR après deux mois d'audiences publiques à travers le pays.

Les autres commissaires sont Mmes Angela Cantwell Peters, Jean Waddis et Catherine Wallace et MM. Clarence Barber, Albert Breton, William Hamilton, John Messer, Laurent Picard, Michel Robert, Daryl Kenneth Seamen et Thomas Shoyama.



La Commission a pour tâche de redéfinir les objectifs nationaux et politiques de développement et, si nécessaire, de revoir le système de péréquation à la base de la fédération ainsi que

d'examiner les institutions canadiennes. Rien de moins. Le gouvernement fédéral espère que l'exercice éclairera les décideurs sur les orientations fondamentales des 20 prochaines années.

Mais jusqu'à présent la Commission n'a pas soulevé les foules sur son passage, ayant peine à se relever d'un mauvais départ. Et les mémoires qui lui sont remis (en tout environ 2,000 groupes feront connaître leurs vues) sont généralement limités aux préoccupations ou doléances des intéressés, alors que les commissaires tentent justement d'insuffler une perspective plus globale de la réalité canadienne et mondiale.

M. Macdonald remettra un rapport préliminaire au printemps puis il se lancera dans une deuxième série d'audiences, sur lesquelles il compte pour élargir le débat.

En plus des réticences que la nomination de M. Macdonald a suscitées — il fut ministre dans le cabinet de M. Trudeau et député pendant 16 ans — les critiques ont souligné l'immensité, et partant le vague, du mandat donné à la Commission.

Pour l'instant cependant, le groupe de travail n'est pas prêt à rétrécir son mandat. Tout au plus, son président est-il en mesure de dire qu'il ne chambardera le régime d'impôts sur le revenu et qu'il laissera de côté le régime canadien des pensions car « ce n'est pas vraiment à nous de décider et il se fait du

travail présentement là-dessus ».

« Nous allons plutôt examiner les questions de macro-économiques relevant des relations fédérales-provinciales, du commerce extérieur et international », a-t-il déclaré avant de s'enlever pour la Vieille capitale.

Le rapport préliminaire aura probablement pour titre « Des défis et des choix » et il décrira les implications liées, par exemple, au protectionnisme et celles découlant, au contraire, d'un système de libre-échange avec les États-Unis.

À Québec, peu de groupes se donneront la peine d'aller voir les commissaires. Les groupes seront plus nombreux la semaine suivante lorsque la Commission sera à Montréal. Les grosses centrales syndicales seront au rendez-vous, ainsi que le Mouvement Desjardins. L'opposition officielle du Québec se fera aussi entendre mais à Hull le mois prochain.

Les groupes qui se sont présentés jusqu'à présent représentent un échantillon diversifié des organisations du pays. Les municipalités y ont notamment assuré une présence soutenue, pour voir si elles ne pourraient pas obtenir un statut constitutionnel propre et jouer par là un rôle accru dans le développement économique. Les femmes en revanche ont accueilli la Commission avec beaucoup de réticence au début, parce qu'on ne leur faisait pas de place spécifique.

Un retour? Rien n'est exclu

par Paule des Rivières

OTTAWA — Le président de la Commission Macdo-

onald, M. Donald Macdonald, considère comme « possible » sa candidature à une éventuelle course à la chef-

ferie du Parti libéral si le premier ministre, M. Pierre Trudeau, se retire.

« Tout reste possible. Je n'ai pas pris de décision », a-t-il déclaré au DEVOIR récemment.

M. Macdonald laisse ainsi entier le nuage d'incertitude qui plane sur l'avenir de la Commission. Mais l'expérience lui dicte la prudence. En effet, il a rappelé qu'en 1979, il était prêt à se relancer en politique — il avait mis fin l'année précédente à une carrière de 16 ans — à la succession de M. Trudeau, conformément aux désirs de ce dernier d'ailleurs.

Il était sorti trop vite de son bureau d'avocats cependant car M. Trudeau revint sur sa décision et ne partit pas. M. Macdonald retourna à la pratique du droit jusqu'à ce que son ancien chef l'invite à présider une enquête royale.

Si plusieurs groupes à l'extérieur de la Commission continuent de dénoncer l'ambiguïté politique de M. Macdonald, au sein même de la Commission on assure que le président a su prendre ses distances et qu'il a même fait frissonner le bureau des relations fédérales-provinciales à Ottawa en disant au premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, qu'il accueillait son point de vue avec sympathie.

Par ailleurs, les commissaires et ses cadres supérieurs aussi bien que les employés généraux pensent que la Commission est là pour rester quoiqu'il advienne de son président... et quoiqu'il advienne du gouvernement en place. Ils déduisent des réflexions du chef du parti conservateur, M. Brian Mulroney, et des liens qui l'unissent à certains commissaires, qu'un gouvernement conservateur garderait la Commission. En changeant quelques commissaires et quelques cadres supérieurs, bien entendu, trop identifiés au parti libéral.

Les cadres supérieurs de la commission sont: MM David Ablett, qui a été secrétaire adjoint du Comité ministériel sur les priorités et la planification et secrétaire principal adjoint du Cabinet, Yvan Bernier, doyen de la faculté de droit à l'Université Laval, Alan Cairns, professeur au département de sciences politiques à l'Université de Colombie-Britannique, Gerald Godsoe, qui fut récemment l'avocat spécial du fédéral auprès de la Cour Suprême du Canada en matière de droits miniers offshore, Alan Nymark dont la feuille de route inclut un séjour au Bureau des relations fédérales-provinciales, Robert Pattillo, qui fut secrétaire de presse et adjoint spécial auprès du vie-pré-

mier ministre, David Smith, professeur d'économie à l'Université Queen's et Michel Rochon, qui dirigea la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration en 1982 et qui a mis sur pied le système de projection des professions du Canada.

En laissant la porte ouverte à son retour en politique, M. Macdonald donne à croire qu'il répondrait par l'affirmative à un appel du premier ministre, si ce dernier parlait d'une part — toutes les spéculations se valent là-dessus — et s'il n'était pas satisfait des autres candidats.

Une des inconnues demeure M. John Turner qui a la cote auprès d'un grand nombre de députés mais qui ne serait pas nécessairement intéressé à se retrouver dans l'opposition. La venue de M. Macdonald serait plus vraisemblable si M. Turner déclinait.

Par contre, le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, est, aux dires de plusieurs députés, déjà en campagne. Tant et si bien que ses supporters ont déclaré publiquement il y a quelques jours que 47 députés lui étaient acquis.

L'autre candidate potentielle à cette étape-ci est la présidente du Parti libéral du Canada, Mme Iona Campagnolo, qui ne dira rien tant que le premier ministre sera en place mais dont les déclarations à l'effet qu'elle aime ce qu'elle fait présentement n'ont convaincu personne.

Mais, si M. Trudeau part, c'est avant tout la décision de M. Turner — homme d'affaires résidant à Toronto et lui aussi ancien ministre mais s'entendant moins bien avec M. Trudeau que M. Macdonald — qui aura un effet sur la présidence de la Commission Macdonald.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Investors MUTUAL OF CANADA LTD.

DIVIDENDE NO. 139

Avis est par les présentes donné qu'un dividende supplémentaire de 5¢ par action a été déclaré sur le capital-actions, en circulation, de la Compagnie, payable le 27 octobre 1983, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 26 octobre 1983.

PAR ORDRE DU CONSEIL

B.S. Toni
Secrétaire
7 octobre 1983
Winnipeg, Manitoba

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE ET FRANÇAISE

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 7 NOVEMBRE

JOUR-INTENSIF du lundi au jeudi	9h - 12h ou 13h - 16h	270 \$ (84 hres)
SOIR lundi et mercredi ou mardi et jeudi	18h - 21h	135 \$ (42 hres)
FIN DE SEMAINE samedi	9h - 15h	125 \$ (35 hres)

(de 9 à 15 participants par groupe)
TEST DE CLASSEMENT: 1, 2, 3 et 4 novembre 16h30 à 19h30
Pour obtenir notre brochure ou de plus amples renseignements, téléphonez-nous au 849-6393 poste 719, 713

Le centre d'éducation permanente

1450 Stanley
Montréal, Québec
H3A 2W6
Métro Peel, sortie Stanley



Ceux qu'il faut lire...



Romain Gary

folio Gary (sous le pseudonyme d'Ajar) La vie devant soi 1362

folio Gary Les cerfs volants 1407

folio Gary La nuit sera calme 719

folio Gary Clair de femme 1367

...sont en folio



M. Tremblay est un homme d'affaires averti: il fait lui-même ses appels outre-mer.

Quand M. Tremblay traite des affaires aux quatre coins du monde, il choisit toujours le moyen le plus direct, le plus efficace et le plus économique: l'appel outre-mer. Il sait qu'en composant lui-même le numéro (sans l'intervention du téléphoniste), il profite du tarif spécial «minute».

DIRECT: Vous établissez un contact personnel et immédiat avec vos relations d'affaires.

EFFICACE: Vous obtenez sans délai la réponse à vos questions.

ÉCONOMIQUE: Vous économisez temps et argent. D'ailleurs, en appelant sans l'intervention du téléphoniste, vous profitez du tarif spécial «minute».

L'appel outre-mer, le moyen moderne de traiter les affaires internationales.

EXEMPLES DE TARIFS POUR APPELS ACHEMINÉS DE NUMÉRO À NUMÉRO

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 5 h à 17 h.

Destination	Composés par l'abonné. Période initiale de 1 minute	Acheminés avec l'intervention du téléphoniste. Période initiale de 3 minutes	Chaque minute supplémentaire
ALLEMAGNE DE L'OUEST FRANCE GRÈCE ITALIE PAYS-BAS ROYAUME-UNI SUISSE	2 \$*	8 \$	2 \$
JAPON	2,75 \$*	10 \$	2,75 \$

*Ces tarifs ne s'appliquent qu'aux pays accessibles par voie automatique. Le téléphoniste sera en mesure de vous fournir tous les détails. Si ce service n'est pas encore en vigueur d'où vous appelez, le téléphoniste acheminera votre appel de numéro à numéro au même tarif réduit.

Telecom Canada

Teleglobe Canada



OBETEX
Une remise en question à la croisée des chemins.

OBETEX
Un point de départ pour une connaissance de soi objective, lucide et positive.

OBETEX
Une dissolution des barrières du passé pour mieux reconstruire l'avenir, et pour mieux vivre l'instant présent avec plus de joie et un maximum d'efficacité.

OBETEX
Un raccourci dans la recherche de ses objectifs.

OBETEX
Un investissement en soi pour plus de contentement, de satisfaction et d'efficacité dans le travail.

OBETEX
Un remu-ménage rapide et intensif qui produit à brève et à longue échéance un déblocage d'énergie qui se ressent jour après jour, pendant et après OBETEX.

OBETEX
Une aventure à l'intérieur de soi, ouverte sur la Vie: un voyage accompagné de Jean-Guy Leboeuf, de ses collaborateurs, et d'autres voyageurs à la recherche d'une vie meilleure et plus heureuse dans le quotidien et dans chaque instant présent.

OBETEX
C'est aussi une équipe: Jean-Guy Leboeuf est bien entouré de sa belle Marie-Andrée qui le seconde admirablement, ainsi que d'une équipe de moniteurs bien entraînés et animés d'une flamme intérieure qui ne ment pas. Tous travaillent dans un même esprit: l'amélioration du niveau de conscience des Québécois.

RÉSULTAT
Augmentation et stabilisation de l'état de conscience par la réflexion, la connaissance et la méditation.

RÉSULTAT
Les décisions par la suite se prennent avec une facilité étonnante et comme par enchantement.

RÉSULTAT
Face aux amis, aux parents, aux élèves, aux associés, il devient facile d'être transparent et d'exposer calmement mais clairement ses exigences, car à Obetex, on travaille beaucoup à faire respecter son espace.

RÉSULTAT
Grâce à l'interaction des membres du groupe, il se produit une plus grande connaissance des autres, de leurs aspirations de leur propre identité, et cela aide à clarifier et à préciser les siennes propres.

CHOISIR OBETEX
C'est choisir une vie plus heureuse, plus sereine, plus efficace; c'est se révéler à soi-même dans le Présent.

CHOISIR OBETEX
C'est investir en soi-même, c'est prendre 4 jours pour s'occuper de soi: de son Être, de son Intelligence, de son Corps: 4 jours seulement, pour repartir du bon pied, et vivre le reste de sa vie à 100%!!!

Si chaque Québécois savait!!! quel placement!!!

Un témoignage de
MARIE FRESNIÈRES
Comédienne et
Professeur de diction et
d'art dramatique
Diplômée **OBETEX**

Conférences d'information gratuites

Montréal: mercredi, 26 oct. ou 2 nov. à 20h00

Rive-Sud: (St-Hubert) lundi, 24 ou 31 oct. à 20h00
3150 Montée St-Hubert (près des Galeries Cousineau)

Val d'Or:
mardi, 25 oct. ou
1er nov. à 20h00
Polyvalente
Le Carrefour,
salle 180B
Simone Comeau
tél.: (819) 824-2958



Jean-Guy Leboeuf
ANIMATEUR

5277, avenue du Parc, Montréal

OBETEX
277-2117

Mille femmes seront au forum sur la question économique

Un millier de Québécoises participeront en fin de semaine au forum « Les femmes: une force économique insoupçonnée » qui aura lieu à Montréal. Elles ont répondu en force à l'invitation du Conseil du statut de la femme lancée à la fin d'août. La présidente, Mme Claire Bonenfant, avait souhaité qu'elles participent nombreuses à cet événement qui marque une étape importante dans la recherche de solutions pour améliorer leur situation. Leur réponse va au-delà de tous les espoirs.

Comment valoriser la production domestique, humaniser le travail, démythifier le développement économique, sortir de l'insécurité économique, s'approprier le développement technologique, financer les projets de femmes, approuver l'argent, investir les lieux d'influence? Autant de questions que les participantes et les



Renée Rowan

participants — car il y en aura aussi — débattront en ateliers. Les aboutissements de cette réflexion collective de deux jours serviront à orienter les futures actions du CSF.

Le canevas du forum s'élaborera à partir d'une conviction: la force économique insoupçonnée des femmes. « Les concepts traditionnels de travail et de production ne rendent pas compte de l'ampleur de la contribution des femmes, note-t-elle. Jusqu'à maintenant, la seule production qui est reconnue est celle qui génère des revenus aux fins d'impôt. Le produit national brut (P.N.B.) exclut le travail non salarié comme la production domestique, le bénévolat et les contributions à l'entreprise du conjoint. Il exclut les revenus non déclarés au fisc.

« Les femmes et la production sociale » qui viendra alimenter les discussions et les échanges.

Les concepts traditionnels de travail et de production ne rendent pas compte de l'ampleur de la contribution des femmes, note-t-elle. Jusqu'à maintenant, la seule production qui est reconnue est celle qui génère des revenus aux fins d'impôt. Le produit national brut (P.N.B.) exclut le travail non salarié comme la production domestique, le bénévolat et les contributions à l'entreprise du conjoint. Il exclut les revenus non déclarés au fisc.

Non seulement les femmes qui travaillent contre une rémunération reçoivent-elles de faibles salaires traduisant mal l'importance de leur production, mais il existe également — parmi les domestiques, les gardiennes d'enfants et les travailleuses à forfait — un certain nombre de travailleuses rémunérées dont l'activité échappe aux lois du travail et à toute comptabilisation.

Le prix du travail rémunéré est en outre souvent sous-évalué en raison de la discrimination salariale, de l'exploitation des travailleuses à domicile et des travailleuses non syndiquées surtout à cause de la valeur subjective attachée à la fonction sociale du travail.

Le P.N.B. est utilisé par les « experts » pour estimer le niveau de vie de la société, remarque Sylvie Rheault. Il ne tient toutefois pas compte de l'amélioration de la qualité



de vie que représente la production des femmes. Quand des femmes travaillent à l'intérieur de la famille ou font du bénévolat dans le cadre d'associations à but non lucratif, elles contribuent au bien-être de la société. Une

bonne part de ce travail est sous-évaluée ou tout simplement « oubliée » dans les concepts traditionnels de production.

Dans une économie comme la nôtre, la non-reconnaissance de la production des femmes dans les comptes nationaux est lourde de conséquences sur leur vie quotidienne, dit le CSF. « Nous avons faiblement accès aux ressources et aux richesses. Nous travaillons beaucoup à la maison, à l'usine, dans les écoles, les hôpitaux, dans les associations à caractère social et, pourtant, nous devenons pauvres et dépendantes, écrit-il dans son introduction au cahier d'ateliers. Nous ne sommes pas seulement bénéficiaires de biens et services, mais nous sommes aussi productrices. Sans nous, aucune croissance ne serait possible. »

Avant toute chose, affirme

le CSF, il faut rendre visible le travail des femmes. A cette fin, il privilégie l'emploi d'un terme peu utilisé, soit celui de la « production sociale ». Ce terme, explique-t-il, permet de qualifier l'orientation de la production économique et de rendre compte non seulement des activités rémunérées déclarées — au même titre que le produit national brut peut le faire — mais également de tout le travail invisible des femmes.

Ainsi entendu, le concept de production sociale correspond à celui de production totale en ce qu'il s'attache à l'ensemble de la production économique, aussi bien celle qui est informelle, non déclarée, non rémunérée, que celle qui est marchande et reconnue officiellement.

Les femmes veulent avoir droit au chapitre pour que la production devienne sociale, pour que la production éco-

nomique réponde aux besoins du plus grand nombre. En période de faible croissance économique il y a des choix à faire, des choix judicieux qui répondent aux besoins de la majorité. Elles veulent prendre part aux débats, elles veulent participer à ces choix.

Le forum sur la question économique qui aura lieu au Palais des congrès de Montréal leur fournira l'occasion de réfléchir ensemble sur toutes ces questions qui les préoccupent et de développer une stratégie d'action.

Mentionnons que le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a accepté de remplacer au forum la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Pauline Marois, absente pour congé de maternité. Il clôturera les travaux de cette rencontre par une brève allocution en fin d'après-midi dimanche.



Russ Doern (à gauche), un député néo-démocrate du Manitoba, s'oppose au projet de son gouvernement d'étendre les droits des Franco-Manitobains. Léo Robert, à droite, est président de la Société Franco-Manitobaine qui supporte l'amendement.

A Winnipeg, il ne reste plus qu'à minimiser le gâchis

par Denis Lessard

de la Presse Canadienne
WINNIPEG (PC) — A trois jours du référendum municipal de Winnipeg sur l'enrichissement des droits de la minorité francophone du Manitoba, les franco-manitobains ont déjà concédé la victoire et font maintenant campagne pour « minimiser les dégâts ».

Dans les deux camps dimanche, on ne se cache pas pour prévoir une victoire de ceux qui désapprouvent le projet du gouvernement Pawley d'accorder des services en français dans les ministères provinciaux et de modifier la constitution pour déclarer officiellement le Manitoba bilingue.

« On veut réduire les dégâts, mais à un moment donné il faut se rendre compte que c'est un vote sur les droits d'une minorité exprimé par une majorité », déclare Léo Robert, président

de la Société franco-manitobaine qui mène campagne pour le « non ».

Selon lui, les francophones pourront crier victoire s'ils parviennent à attirer vers eux 25 pour cent du vote à Winnipeg. Quant aux autres municipalités, elles se trouvent pour la plupart « en territoire red neck » et les francophones n'y ont pas fait campagne, se concentrant sur Saint-Boniface, localité française dans Winnipeg.

Mais quel que soit le résultat, des lendemains amers sont à prévoir, surtout si le vote pro-francophone demeure plafonné aux 5 pour cent du poids démographique des franco-manitobains dans la ville. « Il n'y a pas eu d'escarmouches jusqu'ici, mais c'est toujours inquiétant, surtout qu'on peut penser que des politiciens hostiles au fait français pourront se servir des résultats pour faire une campagne absolument

écoeurante », lance Léo Robert.

« Déjà, il y a moins de sympathie pour les francophones qu'il y a quelques mois. Il n'y a pas encore de « backlash » mais on ne peut prévoir l'avenir. Les francophones ici vont trop loin, trop fort et trop vite dans la revendication de leurs droits », lance Russ Doern, député néo-démocrate dissident, et un des plus farouches supporteurs du « oui ».

Pour M. Doern, les francophones n'ont pas à réclamer plus de droits que les autres minorités linguistiques, (plus de 50 pour cent des Manitobains ne sont pas des anglophones de souche). « Si vous venez ici, il sera plus utile de parler ukrainien ou allemand. Les francophones ne sont que la quatrième communauté en importance dans la province, loin derrière ces deux groupes », rappelle-t-il.

Johnson évoque la possibilité d'émonder dans les services sociaux

par Renée Rowan

(QUÉBEC) — « Les services de santé, ça c'est garanti. On ne joue pas avec la santé. Quant aux services sociaux, cela est d'une autre nature. Il faut émonder dans les programmes pour desservir les personnes âgées, pour offrir des services aux plus démunis, aux plus fragiles dans notre société. On ne peut pas répondre à tous les besoins », affirme le ministre des Affaires sociales.

M. Pierre-Marc Johnson a fait cette déclaration à l'issue du 9e congrès de la Fédération des Centres locaux de services communautaires (CLSC) alors qu'il répondait aux questions de la presse.

La réflexion des quelque 600 participants à cette rencontre de deux jours portait sur le volet socio-communautaire des CLSC. Les deux problèmes les plus importants auxquels les CLSC sont présentement confrontés concernent, d'une part, les conditions de parachèvement du réseau des CLSC et d'autre part, le caractère essentiel d'une forte présence socio-communautaire pour permettre aux CLSC d'actualiser vraiment leur vocation.

M. Johnson a réaffirmé la volonté du gouvernement de compléter le réseau des CLSC. D'ici un an, a-t-il dit, les trois-quarts des 166 CLSC prévus pour l'ensemble du Québec auront ouvert leurs portes. Le réseau est complet dans l'Outaouais depuis plusieurs années, dans le Bas Saint-Laurent/Gaspésie depuis un an et dans la Montérégie depuis un mois. Il y a deux mois, on comptait 110 CLSC existants ou en voie d'implantation. Depuis le ministre a annoncé l'incorporation imminente de sept autres centres. Dans les semaines qui viennent, huit suivront dont deux, avons-nous appris, dans la région de Sherbrooke et un à Baie Comeau ou Hauterive. Le ministre s'apprête à en faire l'annonce dès demain.

Si M. Johnson a répondu aux attentes des congressistes quant à leurs interrogations concernant le parachèvement du réseau des CLSC, il n'en a pas été de même pour ce qui est du déparage des rôles, fonctions et postes dans les établissements de services sociaux. De nombreux congressistes s'attendaient à ce qu'il dévoile le contenu du cadre de référence actuellement en élaboration au MAS. Or il n'en a rien fait.

La Fédération déposait auprès du ministre, en janvier dernier, un mémoire sur les services sociaux locaux. Elle y réclamait le transfert de cinq programmes des centres de services sociaux, soit 1,800 postes de cliniciens sociaux. Cela doit être plus qu'un simple changement d'adresse, a souligné, dès le début du congrès le président de la Fédération des CLSC, M. Marcel Sénéchal, qui vient d'être réélu pour un deuxième mandat. « Il faut, a-t-il précisé, que les CLSC aient les moyens d'ajouter aux programmes transférés, de les compléter, de s'insérer

dans la dynamique locale où il est implanté et de jouer un rôle actif dans le développement d'une approche véritablement communautaire sur laquelle s'appuient ces programmes. »

Les centres de services sociaux ont aussi déposé un mémoire. Le MAS prend tout le temps nécessaire pour mûrir sa réflexion, a déclaré hier M. Johnson. La consultation se poursuit auprès de tous les intéressés, a-t-il ajouté, indiquant « qu'un projet de politique sur les services sociaux en émergence bientôt », vraisemblablement au début du printemps. Ce projet, a-t-il ajouté, sera centré sur les besoins des citoyens plutôt que sur le maintien des structures. « Il n'est pas question, a-t-il précisé, d'abolir les CSS. Toutes les catégories d'établissements ont un rôle utile et important à jouer ».

La veille, Mme Jeanne d'Arc Vaillant, sous-ministre adjointe au MAS, avait souligné aux congressistes, « la difficulté de sortir un document qui soit clair ». Elle a profité de sa présence au congrès pour « donner l'heure juste » selon sa propre expression sur un certain nombre de dossiers notamment les conditions d'implantation des nouveaux CLSC, le problème de l'encadrement, les problèmes de l'équipement et de l'exiguïté des locaux et la consolidation des CLSC existants.

Pour ce qui est du parachèvement, a-t-elle affirmé, il n'y a pas d'autre choix que de procéder par ré-allocation de ressources provenant des CH-DSC, CHCD, CSS et d'argent provenant de la marge de manoeuvre du MAS. Les nouveaux CLSC auront donc des budgets de départ un peu plus significatifs.

Elle a par ailleurs souhaité un renouvellement de la pratique sociale et même de la pratique médicale en CLSC, « pour que nous ayons, a-t-elle dit, des services accessibles, de qualité et correspondant à de réels besoins ».

De la synthèse des 23 ateliers-débats de samedi faite par le président du congrès M. Maurice Roy, quelques points ressortent. L'expérience récente des transferts des ressources des départements de services communautaires n'est pas sans soulever des craintes. Si les congressistes se disent d'accord avec ces transferts, ils demandent par ailleurs à

participer directement aux discussions portant sur les programmes qui seront décentralisés, sur le façon dont

ils le seront et sur le rythme auquel cela sera fait. Ils réclament que ces discussions ne se fassent pas entre le

MAS, les CSSS, l'ACSS et la FCLSC, mais que les CLSC eux-mêmes soient directement impliqués.

les annonces classées

286-1200

* Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire: par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 16h30, par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mt H2Y 3S6

Antiquités

Sofa récamier 6 x 30", lit bois 1/2 poteaux bon état, début du siècle. 667-8199. 27-10-83

BAIGNOIRS antiques reliés. Couleurs au choix. Monsieur Baignoire, 336-1133. 25-10-83

Appartements/logements

COURT TERME, meubles, superbe app. maison, tout inclus, 6 à 12 mois. Troc-Vacances, 875-2577. 1-11-83

LONGUEUIL (Vieux), luxueux 5 1/2, foyer, bain tourbillon, aspirateur mural, Jennair, autres extra, chauffage et électricité compris, \$790. 651-2262. 27-10-83

3 1/2 très propre, priorité sur cour arrière, près métro Jarry, entrée laveuse, 845-6425. 27-10-83

PRÉS U. de M. — Haut duplex, 8 1/2, garage, chauffe, 2 s.b., rénové. \$650. 731-5731, 392-5493. 27-10-83

RUE ESPLANADE, face au parc, r. de c., 3 1/2, chauffe, \$425, 1er déc. Louise Poirier 842-9512. 27-10-83

VIEUX-MONTREAL, face Place Royale, Local 2000 pi. 700\$/mois non-chauffé. Appartement 1600. 500\$/mois non-chauffé. 27-10-83

OUTREMONT près Laurier, Nov. 83 à Juin 84. Luxueux 8 pièces 2 s.b., meuble, 850\$/mois. 495-1238, 288-5954. 27-10-83

AHUNTSIC, boul. Gouin libre déc. 83, grand 5 1/2, chauffe, Haut duplex. Références. Soir: 384-6774. 27-10-83

OUTREMONT, 5 1/2, chauffage, ménage complet, frigo, cuisinière 550\$/mois. Une place stationnement. Jour: 381-3326, soir: 270-9496. 28-10-83

ST-MICHEL, haut duplex, 5 1/2 chauffage électrique, libre maintenant. 388-3404. 28-10-83

OUTREMONT, 4 1/2 et penthouse, chauffe, moderne, ascenseur, intercom, frigo, cuisinière, ménage fait. 272-0351, 761-6439. 01-11-83

BROSSARD, condo 5 1/2, très ensoleillé, foyer, garage, climatisation, piscine, sauna. 465-5506 après 18 h. 27-10-83

Appartements à partager

APPARTEMENT 8 pièces centre-ville, tranquille, s.b. privée, références. 331-2167. 27-10-83

Bureaux à louer

BUREAUX professionnels, 1,500 pi., refaits à neuf, près métro Laurier. 844-3663, 256-7227. 28-10-83

Chalets à louer

ST-DONAT, bord lac Archambault, près pentes ski, foyer, design par architecte. 269-5130, 270-6848 (possibilité d'achat). 27-10-83

St-Adele, bord Rivière du Nord, 4 c.c., foyer, garage, 80,000\$. Jour: 849-0862, soir: 272-5863. 29-10-83

VAL-MORIN, près Sun Valley. Tout équipé, lave-vaisselle, laveuse/sécheuse, 3 c.c., 1 1/2 s.b., foyer, vue sur lac, idéal pour ski alpin /fond. Jour: 279-5881, soir: 737-5158, week-end: 1-229-5038. 25-10-83

Chalets à partager

Dans un beau coin secret de l'Estrie à 75 miles de Mtl, confortable et charmant chalet à partager à mi-temps. 800\$ pour la saison, 739-0900. 27-10-83

Condominium à vendre

Montreal Trust
Condominium près Université de Montréal à un prix imbattable. 2 chambres, 2 s.b., garage. Occupation immédiate. J.N. Brault 932-0566, 934-1818. 25-10-83

Copropriétés à vendre

OUTREMONT, 5 1/2, co-propriété dans triplex, partiellement rénové. Rue Québec près Laurier, 389-2670. 02-11-83

405 PRINCE ARTHUR ouest. Immeuble de pierres grises, construction 1900-1, excellent état, 3 1/2 en copropriété indivise, appr. 500 pi., 25,000\$, comptant: 7,500\$. Charges mensuelles approximatifs: hypoth., chauffage, taxe foncière, assurances, entretien: 300\$, salle de lavage au s.s. renseignements: 277-9554. J.N.O. 27-10-83

BOUL. L'ACADIE. Condo luxueux, abri fiscal, rabais fédéral. Faut voir! Claudette, 871-8090, soir: 725-6023. MONTREAL TRUST COURTIER. 25-10-83

Adj. Westmount près de Victoria. Co-propriété divisé, haut duplex, 7 1/2 entièrement restauré, foyer, boiserie, murs de briques. Nicole Boulay 461-4305. Trust Royal Courtier. 27-10-83

Propriétés à vendre

ST-BRUNO. Concept architectural unique. Aires ouvertes, spacieuses, ensoleillées. Totocal, théâtral, plafonds pin rouge de Californie, planchers chêne, 3 c.c., bureau, 3 séjours, 2 1/2 s.b., 2 foyers. Terrain: 17,095 pi. Vente privée. P. 196,000\$. Jour: 287-9646, soir et week-end: 653-4120. 27-10-83

JEANNE-MANCE et Sherbrooke, cottage rénové. Faut voir! Comptant requis \$30,000. S. Alasseur 374-2215. Immeubles St-Marc courtier. 25-10-83

ST-LAMBERT, superbe cottage historique situé dans les bois de Préville, 4 pièces, 4 chambres, 2 foyers. Contactez Lucette Brennan 465-3847, 678-6450. Montreal Trust courtier. 25-10-83

Cours

Cours correctifs individuels en mathématiques. 6ième à Cegep I Orthopédagogue Ph. D. Educ. Exp. 23 ans. Inf.: 389-5001. 25-10-83

Cours

COURS DE PIANO en musique classique pour débutants ou degré intermédiaire. A proximité U de M. Tél. 738-8905 entre 3h et 10h.

Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone 254-4364. J.N.O. 25-10-83

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

CONSEILLER en petit et gros déménagements. Jean-Paul 388-6766 ou 1-549-4370. J.N.O.

Divers

SERVICE RAPIDE. Nous récupérons autos pour ferraille. 469-2727. 1-11-83

Pièces d'autos usagées. SPECIAL: PNEUS D'HIVER. 5668 Sherbrooke ouest 489-2727. 1-11-83

Fermes à vendre

FERMETTE. Comportant maison 10 pièces avec meubles, hangar, étable, poulailler, clapier, serre, atelier, outils, équipement, animaux. 90,000\$. Comptant 40,000\$. Balance 6% pour 5 ans. 500\$ mensuellement incluant capital intérêts. 777 Petite Rivière ouest, St-Eustache. 35 min. du centre-ville. 27-10-83

Hébergement

MAISON STE-URSULE au coeur du Vieux-Québec. Chambres avec cuisine. Prix réduits: \$15 et plus. Rés. (418) 694-9794. 14-11-83

CHAMBRES privées, pour personnes du 3e âge. Confort, luxueux, tranquille, nourriture excellente, près de tous services. Service 24 h. 585-3597. 27-10-83

Instrument de musique

PIET PIANO à queue Hardman (Baby Grant), 5'4", style Louis XV avec sculptures, bonne mécanique, extérieur très propre, \$2,850. 1-819-567-7781. 26-10-83

Locaux commerciaux à louer

CHEMNER ET ST-HUBERT. 3 1/2 entièrement rénové. Disponible imm. pour local commercial. 500\$/mois. 525-2728, 523-4315. 25-10-83

Maisons à louer

WESTMOUNT ADJ. — 1er janv. à 1er juil. ou 1er août, meuble, cottage spacieux, éclairé, près métro et école, 4 c.c., 1 1/2 s.b., den, grand jardin. \$1,000 chauffe, 489-2024. 27-10-83

RIVE-NORD, bord du fleuve, vue incomparable. Françoise Boudreau 585-9500. RE/MAX UNIS, Courtier. 27-10-83

Offres d'emploi

Vétérinaire cherche assistante avec ou sans expérience, bilingue, sens organisation, secrétariat, initiatives, dynamique, emploi stable. Envoyez c.v. à: Le Devoir, Dossier 105, c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mt. H2Y 3S6. 25-10-83

Revue culturelle dynamique établie cherche journalistes pigistes. Tél. 9h à 5h en semaine (514) 934-0772. 25-10-83

Propositions d'affaires

PROFITEZ DE L'OPPORTUNITÉ! Pour gens d'affaires seulement. Investissez de \$400 à \$4,000. Revenus possibles \$10,000 et plus mensuellement. Pour rendez-vous, Norbert 670-6824. 28-10-83

Propriétés à vendre

ST-BRUNO. Concept architectural unique. Aires ouvertes, spacieuses, ensoleillées. Totocal, théâtral, plafonds pin rouge de Californie, planchers chêne, 3 c.c., bureau, 3 séjours, 2 1/2 s.b., 2 foyers. Terrain: 17,095 pi. Vente privée. P. 196,000\$. Jour: 287-9646, soir et week-end: 653-4120. 27-10-83

JEANNE-MANCE et Sherbrooke, cottage rénové. Faut voir! Comptant requis \$30,000. S. Alasseur 374-2215. Immeubles St-Marc courtier. 25-10-83

ST-LAMBERT, superbe cottage historique situé dans les bois de Préville, 4 pièces, 4 chambres, 2 foyers. Contactez Lucette Brennan 465-3847, 678-6450. Montreal Trust courtier. 25-10-83

Terres à vendre

TERRE 90 arpents, cultivable, 1/2 heure nord de Montréal, 731-6730. 25-10-83

Terrains à vendre

VAL DAVID, 12,700 pi., accès lac, boisé, panoramique. Faut vendre urgent! 277-6675. 31-10-83

Timbres/monnaies

TIMBRES OFFRE EXCEPTIONNELLE. Liquidations collections. Col. Anglaises. Enveloppes P.3 etc. Marcel Deslauriers, Castle Harbour Hotel, Bermuda. 27-10-83

Villas à louer

ESPAGNE, sud-o., bord océan, 3 c.c., 2 s.b., meublé, photo disponible, bon prix. Réf. 277-6675. 27-10-83

Les cahiers spéciaux du Devoir

Les scénarios de la relance économique au Canada

Un article de Colette Bernier à paraître dans le cahier spécial sur LA.RELANCE ÉCONOMIQUE, le 10 novembre prochain.

Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant Francine Gingras, au 844-3361.

LE DEVOIR

211, rue Saint-Sacrement
Montréal, QC H2Y 1X1



24 octobre
Journée des Nations Unies

«DÉSARMONS»

A.Q.A.N.U.
30 de l'Épée
Montréal
H2V 3S9
(514) 273-3696

L'opinion
en tête

SERVICES PSYCHOLOGIQUES

• Évaluation, consultation et psychothérapie (enfants, adolescents, adultes et couples)

Centre d'Orientation et de réadaptation

39 ouest, boul. Gouin

Montréal</

en bref...

Contre le terrorisme

(PC) — Plus de 200,000 personnes ont participé à Bilbao en Espagne, à une marche silencieuse de protestation contre le meurtre d'un officier de l'armée espagnole par l'organisation séparatiste basque ETA.

Pas de panne d'essence

(PC) — Il n'y aura pas de grève des détaillants d'essence de la région de Montréal, du moins à court terme. Cette décision a été prise samedi, par une centaine de détaillants de l'Association des services de l'automobile du Québec. Le président, Vincent Della Noce a indiqué que la grève a été reportée à une date ultérieure et qu'elle sera déclenchée sans avertissement.

Énigme Jonhson-Bentley

(PC) — Les enquêteurs de la GRC qui se penchent depuis un an sur le meurtre des familles Johnson-Bentley ont demandé à nouveau aux officiers de probation de la région de Clerwater en Colombie-Britannique de dresser une liste de tous les criminels connus de la région. La découverte, mardi, dans la région de la camionnette disparue, amène les enquêteurs à circonscrire leur recherche d'enquête. Les deux Canadiens-français qui auraient été vus dans l'est du Canada au volant d'une camionnette semblable à celle des Bentley sont toujours recherchés.

Un meurtrier prolifique

(AFP) — Un détenu de la prison d'Hollywood (Floride), Otis Toole, a avoué avoir tué une cinquantaine de personnes entre 1976 et 1981, dont un enfant de six ans, kidnappé en 1981 et dont la tête seule a été retrouvée dans un canal. Les confessions de Toole, 36 ans, (qui purge actuellement une peine de 20 ans pour incendie criminel) sont survenues à la suite des affirmations d'un autre détenu, Henry Lucas, qui a avoué avoir commis 165 meurtres, dont un certain nombre en compagnie de Toole.

Pilotes suspendus honorés!

(PC) — Les deux pilotes d'Air Canada suspendus par la compagnie à la suite de l'atterrissage d'urgence d'un Boeing 767 en panne sèche à Winnipeg ont été honorés lors d'une cérémonie locale militaire, samedi, au New Jersey, et se sont vus gratifiés d'une parole d'assentiment de la part d'un colonel des Forces armées américaines.

VROOOOMMM!!!

(AFP) — Au volant d'une BMW, un automobiliste allemand a atteint la vitesse record de 235 km-h sur un tronçon de l'autoroute Paris-Strasbourg, vendredi, en France. Le conducteur fautif a dû payer une amende de 600 francs (environ \$100) avant de pouvoir reprendre la route.

Venus enfin photographiée

(AFP) — Les sondes spatiales soviétiques Venera-15 et Venera-16 ont photographié samedi une bande de 9,000 km de long sur 150 km de large de la surface de Vénus, située dans la région du Pôle Nord. Il s'agit plus exactement d'une succession d'images radars, obtenues par des radars à balayage latéral montés sur les Venera.

Aéroport amélioré

(PC) — Le ministre des Transports du Québec, Michel Clair a visité samedi les nouvelles installations de l'aéroport Dorval-St-Méthode et constaté l'étendue des améliorations apportées à la piste. Ce projet a été réalisé au coût d'un million de dollars. Des travaux d'allongement, de gravellage et de pavage de même que l'achat d'équipement pour l'entretien ont été effectués.

Liberté de courte durée

(PC) — La police de la CUM a appréhendé au cours de la nuit de samedi deux détenus qui s'étaient évadés, jeudi, du Centre de détention de Québec. Les deux évadés, Pierre Larrivé et Pierre Ruel, auraient été arrêtés en tentant d'utiliser des cartes de crédit volées.

Devine qui vient souper?

(PC) — La venue du caucus du Parti québécois au Saguenay, le 31 octobre et le 1er novembre, où il siégera en vue de préparer la prochaine session parlementaire, provoquera un précédent politique au Saguenay Lac-St-Jean. Le soir du 31 octobre, les ministres du Cabinet Lévesque prendront le souper dans différentes familles des cinq comtés de la région, en vue de dialoguer avec les citoyens et pour connaître leurs besoins. Il a été précisé que les familles qui les inviteront ne seront pas tenues de préparer des festins aux ministres...

Cyclistes au rendez-vous

(Reuter) — Près de 200,000 cyclistes à Madrid pour la « journée du vélo » célébrant la sixième journée espagnole du vélo ont parcouru hier les rues du centre de la ville. La manifestation a immobilisé des autobus et causé des embouteillages. Le maire de Madrid a souhaité que cette manifestation encourage plus de gens à faire du vélo.

Le Parti nationaliste s'installe

(PC) — Le parti nationaliste a inauguré à Québec son premier bureau régional. Par ailleurs, le chef intérimaire de ce parti a confirmé que le PN avait formé des organisations de comté dans Québec-Est, Langelier, Montmorency Portneuf et Charlevoix-Est.

Le Nid-de-Corbeau

Les meilleurs orateurs profiteront encore une fois de l'occasion

OTTAWA (CP) — Les discussions ayant trait à la révision du tarif du Nid-de-Corbeau reprennent aujourd'hui à Ottawa. Libéraux et conservateurs espèrent en arriver à une entente acceptable pour déterminer les nouveaux coûts imposés aux fermiers tout en améliorant le service du transport ferroviaire des céréales dans l'ouest du pays.

Le leader parlementaire de l'équipe libérale, M. Yvon Pinard, a déclaré que son parti allait démontrer une grande ouverture d'esprit dans ces discussions afin de dénouer l'impasse qui persiste dans ce dossier controversé. Les partis d'opposition y font obstruction depuis plus d'une semaine, les Conservateurs ayant réussi vendredi dernier à empêcher le

ministre des Transports, M. Lloyd Axworthy, d'imposer une limite de temps, soit trois jours, dans le débat autour du projet de loi ayant trait à la révision en profondeur du système de transport des grains, afin d'en améliorer l'efficacité. Le critique du Parti conservateur en matière de transport, Don Mazankowsky s'est dit disposé à rencontrer

M. Axworthy au cours de la journée.

Les libéraux voudraient légiférer dans les meilleurs délais sur cette épineuse question, se disant convaincus que la réforme tarifaire du transport des céréales créera des centaines de nouveaux emplois au pays. Ils soutiennent également que l'augmentation des taux imposés aux producteurs de céréales de l'ouest sera passablement adoucie par le mécanisme proposé dans la hausse des factures aux producteurs, l'échéancier de cette augmentation s'échelonnant sur sept ans. Les Conservateurs estiment toujours que cette nouvelle législation va heurter considérablement les producteurs de céréales de l'ouest, ce qui devait les conduire vendredi à refuser la limite de trois jours dans les discussions sur ce sujet. Ils suggèrent plutôt un moratoire de trois ans sur ce projet de réforme tarifaire et des mesures moins draconiennes qui rentabiliseraient les compagnies ferroviaires sans nécessairement augmenter la facture des fermiers. De leur côté, les Néo-démocrates voudraient que ce projet de loi

soit scindé, de façon à ce que les compagnies ferroviaires bénéficient immédiatement des subsides gouvernementaux pour améliorer leurs services, sans toucher cependant aux frais imposés aux producteurs pour l'instant.

Rappelons que l'important projet de loi fédéral relèguera aux oubliettes le tarif quasi centenaire du Nid-de-Corbeau — vieux de 86 ans exactement — et par lequel les producteurs de céréales de l'Ouest ne paient qu'environ le cinquième des coûts réels de transport ferroviaire. En vertu de la nouvelle législation, le tarif imposé aux agriculteurs serait doublé d'ici 1985 et quintuplé au début de 1991. En retour, Ottawa se propose de verser des subsides de \$650 par année aux compagnies de chemin de fer, afin de contribuer à la modernisation de leur réseau des Prairies devenu désuet.

Cette réforme pilotée par l'ancien ministre des Transports, M. Jean-Luc Pélissier et désormais par son successeur, M. Lloyd Axworthy, a fait couler beaucoup d'encre et provoqué une longue controverse et même une guérilla parlementaire, les Con-

servateurs et les Néo-démocrates s'opposant vigoureusement à des changements trop radicaux, notamment en ce qui a trait à l'augmentation des tarifs dont les producteurs feront les frais.

Ces dernières semaines, on prévoyait une issue à l'impasse, pensant avoir franchi les étapes les plus ardues pour apporter les amendements qui s'imposent, reconstruisant de part et d'autre. Il se pourrait bien que les discussions qui s'engagent cette semaine soient décisives. Sans élaborer sur les amendements qui pourraient être présentés par le gouvernement sur ce projet de loi, M. Pinard s'est dit confiant en un dénouement sur cette question. A son avis, les partis d'opposition n'ont aucune intention de poursuivre leur obstruction au débat qui s'engage dans une phase finale, non plus qu'à retarder indéfiniment les travaux sur cette question qu'il devient urgent de régler. Si les opposants pensent faire une bonne chose en paralysant les travaux parlementaires, ils seront jugés par l'opinion publique, a commenté le leader parlementaire du gouvernement.



Le président égyptien Mubarak recevait le ministre canadien en visite officielle hier au Caire.

MacEachen en Egypte: des locomotives en attendant les Candu...

LE CAIRE (AFP) — Le ministre canadien des Affaires étrangères, M. Allan MacEachen, a réaffirmé hier la volonté du Canada de participer à la réalisation du programme égyptien d'énergie nucléaire.

Au cours d'une conférence de presse tenue au Caire au terme d'une visite officielle de quatre jours en Egypte, M. MacEachen a annoncé que le vice-président de l'agence canadienne d'énergie nucléaire se rendrait prochainement en Egypte pour poursuivre les discussions entamées entre les deux pays depuis trois ans à ce sujet.

L'Egypte, rappelle-t-on, souhaite acquérir un réacteur nucléaire canadien de type Candu, qu'Ottawa, relèvent les observateurs, ne semble pas pressé de lui fournir. Le programme égyptien d'énergie nucléaire prévoit l'installation d'ici l'an 2000 de huit centrales. Un appel d'offres international a été ouvert jusqu'au 26 novembre prochain pour l'achat des deux premiers réacteurs. La France, les Etats-Unis et la RFA figurent parmi les principaux soumissionnaires. M. MacEachen, qui a signé dans la matinée avec le ministre égyptien de l'Investissement, M. Waguih Chindi, un accord de prêt à long terme, s'est d'autre part vivement félicité de la progression substantielle des échanges entre les deux pays depuis dix ans.

D'un montant de \$6.25 millions, ce prêt sans intérêt, remboursable en cinquante ans

avec un délai de grâce de dix ans, servira à l'achat par l'Egypte de quatre nouvelles locomotives canadiennes. Il sera suivi d'un autre de \$15.9 millions pour l'importation de 11 locomotives supplémentaires. Le Canada a déjà fourni des prêts totalisant \$206.9 millions à l'Egypte pour l'achat de 243 locomotives.

Soulignant que l'assistance canadienne à l'Egypte a atteint \$322.6 millions ces dix dernières années, M. MacEachen a indiqué que des discussions étaient en cours pour l'achat, par la compagnie égyptienne des hydrocarbures, d'avions légers canadiens. S'agissant des questions internationales, le ministre canadien a renouvelé la demande de son pays de retrait des troupes israéliennes du Liban, et sa préoccupation au sujet des implantations israéliennes dans les territoires arabes occupés.

Interrogé sur la possibilité pour le Canada d'envoyer un contingent au Liban dans le cadre de la force multinationale, M. MacEachen a affirmé que son pays ne cherchait pas à jouer un rôle au Proche-Orient.

Il n'existe pas d'alternative au rôle des Etats-Unis, a-t-il dit en soulignant que Le Caire et Ottawa prévoyaient que Washington continuera à jouer son rôle dans la région.

M. MacEachen doit quitter Le Caire lundi pour la Jordanie.

Rodrigue n'est pas candidat

L'ex-président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, a émis en fin de semaine la déclaration suivante:

« Le journal LE DEVOIR, dans une nouvelle (samedi), me présentait comme candidat à la présidence de la CSN. Je tiens à nier cette information. Je ne suis pas en campagne électorale. J'appelle au contraire les militantes et les militants dans tous les secteurs à travailler en vue de raffermir la cohésion

du mouvement pour que nos membres et le Québec puissent continuer de toujours compter sur la CSN. » LE DEVOIR avait rapporté samedi les propos à cet effet de M. Rodrigue. Il n'a toutefois jamais présenté M. Rodrigue « comme candidat à la présidence de la CSN ». Nous avons simplement rapporté qu'il y songeait, comme il nous l'a affirmé vendredi. M. Rodrigue soutient en outre qu'il n'est « pas en campagne électorale », comme si nous

avions affirmé telle chose. Le procédé est d'autant plus douteux que notre texte de samedi rapportait textuellement cette phrase de M. Rodrigue: « Pour l'instant, je ne suis pas en campagne électorale, comme plusieurs me le suggèrent. » Si d'autres médias ont présenté comme un fait la candidature de M. Rodrigue, qu'il s'en prenne à eux et non au DEVOIR, qui a rapporté fidèlement son propos avec toutes les nuances requises.



J'ACHÈTE

parce que c'est l'un des meilleurs placements

PROFITABLES

- 9 1/4% d'intérêt la première année.
- Minimum garanti de 7% chacune des six années suivantes jusqu'à l'échéance.

SÛRES ET FACILES À ENCAISSER

- Garanties par le gouvernement du Canada.
- Encaissables en tout temps.
- Aucune pénalité d'intérêt à l'encaissement après le 31 décembre 1983.

LIMITE D'ACHAT

- \$50 000 par détenteur pour les achats au comptant.
- Pour les détenteurs d'obligations 1974 (S 29), \$50 000 plus le montant correspondant à la valeur nominale de leurs S 29.

PÉRIODE DE VENTE

- Du 24 octobre au 7 novembre inclusivement au comptant sans payer l'intérêt couru.
- Toutefois, le ministre des Finances peut, à sa discrétion, mettre fin à la vente de cette émission en tout temps.

Achetez vite les vôtres!

Dans toutes les institutions financières autorisées: banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires.

9 1/4%
la première année

les
**Obligations
d'épargne
du Canada**

C'est sûr!

Canada

guérin
l'éditeur
qui
édite

Les actualités
économiques
en tête

Paul Riou
Graphologie
Étude de l'écriture

170 pages — 7,95\$



La Graphologie, c'est quoi? Une science ou un jeu de cartomancie? Une méthode scientifique de distinguer le faux du vrai, le faussaire du citoyen honnête ou la vogue quotidienne et éphémère des chroniques astrologiques? Que vous fassiez de la graphologie en vue d'étudier le caractère ou d'identifier l'auteur d'un écrit, vous devez faire l'étude de l'écriture.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

le
**3 fait
le 4**

les
**annonces
classées
286-1200**

guérin
éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Des études en droit accessibles à tous

Aux adultes en situation de travail, désireux d'acquies une formation d'appoint générale ou spécialisée en droit, la Faculté de l'éducation permanente a conçu les programmes suivants:

- un **certificat** qui comporte quatre orientations (30 crédits):
 - général
 - droit des affaires
 - droit public
 - droit social
- trois **microprogrammes** (15 crédits):
 - droit des affaires
 - droit public
 - droit social

Date limite d'admission: 31 octobre
Test d'admission: 14 novembre

Pour renseignements et documentation:

3335, chemin Queen Mary
rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

RMN-83-19238
le mardi 15 novembre 1983
Région Manicouagan
Poste Manicouagan
Comté de Saguenay

INVESTIGATIONS GÉOTECHNIQUES, ESSAIS DE POMPAGE ET RÉCUPÉRATION D'HUILE DÉVERSÉE ACCIDENTELLEMENT DANS LE SOL

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 000 \$

RMS-83-19227
le mardi 15 novembre 1983
Centrale Beauharnois
Comté de Beauharnois

FOURNITURE DE MONTAGE D'UN NOYAU ET D'UN ENROULEMENT DE 57 MVA, 13,8 kV POUR L'ALTER-NATEUR DU GROUPE NO 2

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 100 000 \$

EPL-83-19245
le mardi 15 novembre 1983

FOURNITURE DE MEMBRES D'ACIER GALVANISÉ POUR LES PYLONS DE LIGNES A 230, 315 ET 735 kV

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 60 000 \$

RRU-83-19231
le mardi 22 novembre 1983
Région Richelieu

SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'ÉMONDAGE ET L'ABAT-TAGE D'ARBRES

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 100 000 \$

(SOUSMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
SERVICE CONTRATS
BUREAU 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER,
MONTRÉAL, QUÉ. CANADA
H2Z 1A4

Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-dessus qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de 1 000 \$ le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement
Roger A. Labrie

la fierté à une ville

montréal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES

ÉGOUT COMBINÉ ET CONDUITE D'EAU SECONDAIRE:

RUE MADELEINE HUGUENIN, d'un point à l'ouest de la rue Honoré Beaugrand vers l'ouest.

GROUPE # 53 : (Prolongement de la rue de JUMONVILLE, de la rue Dickson vers l'ouest.
(Prolongement de la rue TURENNE, de la rue Dickson au prolongement de la rue de Jumontville.

GROUPE # 54 : (Rue PROJETÉE 770, de l'avenue Jacques Casault à la rue projetée 769.
(Rue PROJETÉE 769, de l'avenue André Grasset à un point à l'ouest de la rue projetée 770.

ÉGOUT SANITAIRE, ÉGOUT PLUVIAL ET CONDUITE D'EAU SECONDAIRE: (P.A.T.)

GROUPE # 55 : (RUE 304-1, du boulevard Gouin à la rue 304-2.
(RUE 304-3, de la rue 304-2 à la rue 304-4.
(RUES 304-4, 304-5, de la rue 304-3 à la rue Sherbrooke.

ÉGOUT PLUVIAL:

Intersection sud-ouest des boulevards ST-JEAN BAPTISTE et METROPOLITAIN.

Date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au

Contre un dépôt de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou un cautionnement de 3 000,00 \$ doit accompagner chaque soumission.

INDEX: B-2394-1 (0060),
Pépinière St-Louis Terrebonne,
Déplacement d'un poste d'essence

Date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au

Contre un dépôt de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou un cautionnement de 5 000,00 \$ doit accompagner chaque soumission.

INDEX: B-2447 (0099)
Chalet du Golf municipal
4601 Sherbrooke est
Amélioration du chauffage

Date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au

Contre un dépôt de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 55 000,00 \$ doit accompagner chaque soumission.

Quelque soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à un bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Le greffier de la Ville
Maurice Brunet

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 février 1982 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Jose Luis Andres et Giulio Mirabelli faiseurs d'affaires en association sous la raison de IMPRIMERIE GROUPE DEUX GROUP TWO PRINTING a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le quinquième jour de décembre 1982, sous le numéro 3314350 Ce 14ième jour d'octobre, 1983

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

PRENEZ AVIS QUE la requérante, LOCATION ELMAR LEE, détentrice du permis M-601983, certificat 021, l'autorisant à faire la location à court terme de véhicules de promenade (automobiles et familles) au 1250, rue Woodland, LaSalle, Québec, H3C 1L3, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée à opérer dorénavant ledit certificat décrit ci-haut, pour cause d'expulsion, au 1350 boul. Hymus à Dorval.

Elle invoque de plus l'article 85 pour que la décision devienne en vigueur avec effet instantané.

Tout intéressé peut introduire ou une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est, Montréal, Québec, H2L 1K2.

PAQUETTE, PERRAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS

par: Adrien R. Paquette
PROCURATEUR

1ère publication: le 24 octobre 1983
2ème publication: le 25 octobre 1983

CTTBA a déposé, auprès de la Commission des Transports du Québec, une demande d'ajuster au tarif 3020 des taxes pour entrer en vigueur le premier novembre 1983, au nom de Transport McNeil-McGrath Inc., avec la participation de Brazeau Transport Inc. (exception: frais minimum selon le montant pour 101-150 livres), Canadian Pacific Express & Transport Ltd. — CP Transport Division, Champlain Sept-Îles Express International Inc., Direct Transportation System Limited, Transport Direct System Limited, et Kingsway Transports Limited (exception: frais minimum selon le montant pour 201-250 livres), comme suit:

FRET	TOUT GENRE, entre Toronto et Montréal	Frais par chargement, jusqu'à	25 livres	14,10\$
500 livres	1127	1005	943	853
1.00	915	853	765	731
2.000	834	793	707	671
5.000	744	671	618	618
10.000	683	610	561	501
351 à 400	38,90\$			
401 à 450	43,00\$			
451 à 500	47,15\$			

Taux le cent livres: 100 85 70 55

Pour plus amples renseignements, consulter les modifications déposées auprès de la Commission des Transports du Québec. Les personnes intéressées à s'opposer ou à intervenir à cette demande doivent le faire dans les cinq jours suivants la date de la deuxième publication de cet avis.

Première publication: 24 octobre 1983
Deuxième publication: 25 octobre 1983
Canadian Transport Tariff Bureau Association, Suite 807, 155 Rexdale Blvd., REXDALE, Ontario M9W 5Z8.

PRENEZ AVIS que la compagnie LOCATION PELO LEE, détentrice du permis M-601983, avec la Commission des Transports du Québec, qu'elle sera bientôt fusionnée avec la compagnie qui la contrôle maintenant, soit 1843-7822 QUÉBEC INC. et que le résultat de cette fusion sera une compagnie portant le nom de LOCATION PELO LEE, dont les actionnaires seront les mêmes qui contrôlaient auparavant et encore actuellement 1843-7822 QUÉBEC INC. soit messieurs ROBERT PELOQUIN et JULIEN PELOQUIN, au moyen de 50 actions ordinaires chacun.

Les parties demandant qu'à l'occasion de cette fusion, la Commission statue sur le maintien du permis.

Toute personne peut contester dans les cinq (5) jours de la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 rue Sherbrooke, Montréal, QC H2L 1K2.

Il s'agit d'un avis de la Commission des Transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est, Montréal, province de Québec.

1ère publication: le 24 octobre 1983
2ème publication: le 25 octobre 1983
PAQUETTE, PERRAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
Par: ADRIEN R. PAQUETTE
Procureur

1ère publication: le 24 octobre 1983
2ème publication: le 25 octobre 1983
PAQUETTE, PERRAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
Par: ADRIEN R. PAQUETTE
Procureur

Conseil des Services essentiels

DÉCRET

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 2078-83 5 OCT. 1983

CONCERNANT LE MAINTIEN DE SERVICES ESSENTIELS EN CAS DE GRÈVE DANS UN CENTRE D'ACCUEIL.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 111.0.17 du Code du travail (L.R.Q., chap. C-27), le gouvernement peut, sur recommandation du ministre, s'il est d'avis que dans un service public une grève pourrait avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique, ordonner à un employeur et à une association accréditée de ce service public de maintenir des services essentiels en cas de grève;

ATTENDU QUE le centre d'accueil, Résidence Lucerne Inc., constitue un service public au sens du paragraphe 2° de l'article 111.0.16 de ce code;

ATTENDU QUE ce décret est pris au moins quinze jours avant que l'association de salariés de ce service public soit, l'Union des Employés de Service, local 298 F.T.Q. n'acquiesce le droit de grève;

ATTENDU QU'une grève dans ce service public pourrait avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique;

IL EST ORDONNÉ EN CONSÉQUENCE, sur la recommandation du ministre du Travail:

QUE la Résidence Lucerne Inc. et l'Union des Employés de Service, local 298 F.T.Q. maintiennent des services essentiels en cas de grève;

QU'une association de salariés accréditée à l'égard d'un groupe de salariés actuellement représenté par l'association de salariés ci-haut décrite soit soumise à la même obligation;

QUE ce décret entre en vigueur le jour où il est pris;

QU'il soit publié à la Gazette officielle du Québec.

Le Greffier du Conseil exécutif
Louis Bernard

Publié par le Conseil des services essentiels conformément à la Loi

Le Président
Me Bernard Bastien
Village Olympique
Pyramide C, Niveau 2000
5199, rue Sherbrooke Est
Bureau 2771
Montréal, (Québec)
H1T 3X1

Conseil des Services essentiels

DÉCRET

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 2076-83 5 OCT. 1983

CONCERNANT LE MAINTIEN DE SERVICES ESSENTIELS EN CAS DE GRÈVE DANS CERTAINES CORPORATIONS MUNICIPALES

ATTENDU QU'en vertu de l'article 111.0.17 du Code du travail (L.R.Q., chapitre C-27), le gouvernement peut, sur recommandation du ministre, s'il est d'avis que dans un service public une grève pourrait avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique, ordonner à un employeur et à une association accréditée de ce service public de maintenir des services essentiels en cas de grève;

ATTENDU QUE les corporations municipales qui suivent constituent des services publics au sens du paragraphe 1° de l'article 111.0.16 de ce code;

1. Corporation de la Ville de Dorion
2. Ville de Grande Rivière
3. Village de Lac au Saumon
4. Ville de Laval
5. Municipalité de St-Agapit

ATTENDU QUE ce décret est pris au moins quinze jours avant que les associations de salariés de ces services publics soit:

1. Syndicat national des employés manuels de la Ville de Dorion (C.S.N.)
2. Syndicat des employés municipaux de Grande Rivière (C.S.N.)
3. Syndicat Canadien de la Fonction Publique, local 1142
4. Syndicat Canadien de la Fonction Publique, section locale 2743 (F.T.Q.)
5. Syndicat des employés municipaux et sportifs de St-Agapit (C.S.D.)

n'acquiescent le droit de grève;

ATTENDU QU'une grève dans ces services, publics pourrait avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Travail:

QUE les corporations municipales et les associations de salariés qui suivent maintiennent des services essentiels en cas de grève;

1. Corporation de la Ville de Dorion
2. Ville de Grande Rivière
3. Village de Lac au Saumon
4. Ville de Laval
5. Municipalité de St-Agapit

QU'une association de salariés accréditée à l'égard d'un groupe de salariés actuellement représenté par une association de salariés ci-haut décrite soit soumise à la même obligation;

QUE ce décret entre en vigueur le jour où il est pris;

QU'il soit publié à la Gazette officielle du Québec.

Le Greffier du Conseil exécutif
Louis Bernard

Publié par le Conseil des Services essentiels conformément à la Loi

Le Président
Me Bernard Bastien
Village Olympique
Pyramide C, Niveau 2000
5199, rue Sherbrooke Est
Bureau 2771
Montréal, (Québec)
H1T 3X1

AVIS

La requérante-cessionnaire, LES PLACEMENTS GOVETTE LEE, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir que lui soit transféré le système de transport rattaché au permis M-305593 détenu par la requérante-cédante, ENTREPOSAGE MASKA LEE, et ce, conformément à l'article 41 de la Loi des transports. Il est à noter que LES PLACEMENTS GOVETTE LEE détiennent toutes les actions dans ENTREPOSAGE MASKA LEE.

Les requérantes demandent également à la Commission des Transports du Québec, conformément à l'article 85 des règles de pratique et de régie interne que la décision devienne exécutoire immédiatement à la date où elle sera rendue.

Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est, Montréal, province de Québec.

1ère publication: 24 octobre 1983
2ème publication: 25 octobre 1983
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31 St-Jacques, suite 100
Montréal (Québec)
H2Y 1K9

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-92-00979-839, AMERICAN EXPRESS demandeur — VS — ANDRÉ PELLETIER, défendeur. Le 31 octobre 1983, à 16 heures au domicile du défendeur au No 302 rue Hlathat 67, Cité du Havre en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur ROBERT MEUNIER s'assés en cette cause, consistant en: 1° T.V. couleur; 1° horloge murale; 1° auto Pontiac, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT YVES CLOSSEY, huissier (866-1323). Montréal, 21 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-92-053173-832, RENE CREPEAU, demandeur — VS — ROBERT MEUNIER, défendeur. Le 4 novembre 1983, à 15 heures au domicile du défendeur au No 90 rue De L'Eglise en la cité de Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur ROBERT MEUNIER s'assés en cette cause, consistant en: 1° T.V. couleur; 1° horloge murale; 1° auto Pontiac, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT YVES CLOSSEY, huissier (866-1323). Montréal, 20 octobre 1983.

CONSEIL DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES, société d'union constituée, ayant sa principale place d'affaires au Canada, au 8925 boulevard St-Laurent, Montréal, H2M 1M5

Partie demanderesse
C/

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE VAUDREUIL INC. de lieux inconnus.

Partie défenduesse
AVIS

La partie défenduesse, THÉÂTRE D'ÉTÉ DE VAUDREUIL INC., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication, à l'effet de contester ou de confirmer la déclaration et de l'avis au défendeur (article 119a) C.P.C.) à été laissée au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la partie défenduesse.

MONTRÉAL, le 18 octobre 1983

Me François Tisseyre
PROCURATEUR DE LA PARTIE DEMANDERESSE
4596, rue Michel-Bélard
Montréal (Québec)
H3W 2E2

AVIS

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque et de gage intervenu le 7 septembre, 1982, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 328778 (ci-après appelé «acte de fiducie»), exécuté devant le notaire David Abrams en vertu de laquelle Carrosserie D'Auto M.B.M. Inc. a hypothéqué, nant et grevé certains biens tel que plus amplement indiqué dans ledit acte de fiducie, est devenue cristallisée et exécutoire et que le soussigné, agissant comme agent du fiduciaire en vertu dudit acte de fiducie, a pris possession des propriétés grevées, le tout selon les dispositions dudit acte de fiducie.

MONTRÉAL, le 18 octobre, 1983

ROYAL TRUST COMPANY — LA COMPAGNIE TRUSTÉAIRE, fiduciaire pour le défendeur

AVIS

PRENEZ AVIS QUE Albert Dionne, administrateur pour Samson, Béar Inc., syndicat à la faillite de Transport Gerald Chambly Inc., détentrice du permis M-301167 s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que dans un premier temps — elle soit déclarée détentrice ex-qualité de syndic à la faillite de Transport Gerald Chambly Inc. —

— que dans un second temps, le syndic puisse transférer les permis dérivés aux certificats 001 et 002 du permis M-301167 dont Gerald Transport Chambly Inc. est détentrice, à Transport Camau Lée.

Qu'à l'occasion de ces deux transferts, la Commission puisse statuer sur le maintien desdits permis.

Les co-requérants invoquent l'article 85 des règles de pratique afin que la décision devienne en vigueur à la date qu'elle sera rendue.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 24 octobre 1983
2ème publication: 25 octobre 1983
PAQUETTE, PERRAULT, RIVET & TRUDEAU
Par: Me FRANÇOIS PERRAULT
200 St-Jacques, ouest
Montréal, Québec
H2Y 1M1

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-92-00979-839, AMERICAN EXPRESS demandeur — VS — ANDRÉ PELLETIER, défendeur. Le 31 octobre 1983, à 16 heures au domicile du défendeur au No 302 rue Hlathat 67, Cité du Havre en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur ROBERT MEUNIER s'assés en cette cause, consistant en: 1° T.V. couleur; 1° horloge murale; 1° auto Pontiac, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT YVES CLOSSEY, huissier (866-1323). Montréal, 21 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-92-053173-832, RENE CREPEAU, demandeur — VS — ROBERT MEUNIER, défendeur. Le 4 novembre 1983, à 15 heures au domicile du défendeur au No 90 rue De L'Eglise en la cité de Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur ROBERT MEUNIER s'assés en cette cause, consistant en: 1° T.V. couleur; 1° horloge murale; 1° auto Pontiac, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT YVES CLOSSEY, huissier (866-1323). Montréal, 20 octobre 1983.

CONSEIL DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES, société d'union constituée, ayant sa principale place d'affaires au Canada, au 8925 boulevard St-Laurent, Montréal, H2M 1M5

Partie demanderesse
C/

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE VAUDREUIL INC. de lieux inconnus.

Partie défenduesse
AVIS

La partie défenduesse, THÉÂTRE D'ÉTÉ DE VAUDREUIL INC., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication, à l'effet de contester ou de confirmer la déclaration et de l'avis au défendeur (article 119a) C.P.C.) à été laissée au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la partie défenduesse.

MONTRÉAL, le 18 octobre 1983

Me François Tisseyre
PROCURATEUR DE LA PARTIE DEMANDERESSE
4596, rue Michel-Bélard
Montréal (Québec)
H3W 2E2

AVIS

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque et de gage intervenu le 7 septembre, 1982, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 328778 (ci-après appelé «acte de fiducie»), exécuté devant le notaire David Abrams en vertu de laquelle Carrosserie D'Auto M.B.M. Inc. a hypothéqué, nant et grevé certains biens tel que plus amplement indiqué dans ledit acte de fiducie, est devenue cristallisée et exécutoire et que le soussigné, agissant comme agent du fiduciaire en vertu dudit acte de fiducie, a pris possession des propriétés grevées, le tout selon les dispositions dudit acte de fiducie.

MONTRÉAL, le 18 octobre, 1983

ROYAL TRUST COMPANY — LA COMPAGNIE TRUSTÉAIRE, fiduciaire pour le défendeur

AVIS

PRENEZ AVIS QUE Albert Dionne, administrateur pour Samson, Béar Inc., syndicat à la faillite de Transport Gerald Chambly Inc., détentrice du permis M-301167 s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que dans un premier temps — elle soit déclarée détentrice ex-qualité de syndic à la faillite de Transport Gerald Chambly Inc. —

— que dans un second temps, le syndic puisse transférer les permis dérivés aux certificats 001 et 002 du permis M-301167 dont Gerald Transport Chambly Inc. est détentrice, à Transport Camau Lée.

Qu'à l'occasion de ces deux transferts, la Commission puisse statuer sur le maintien desdits permis.

Les co-requérants invoquent l'article 85 des règles de pratique afin que la décision devienne en vigueur à la date qu'elle sera rendue.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 24 octobre 1983
2ème publication: 25 octobre 1983
PAQUETTE, PERRAULT, RIVET & TRUDEAU
Par: Me FRANÇOIS PERRAULT
200 St-Jacques, ouest
Montréal, Québec
H2Y 1M1

AVIS

PRENEZ AVIS QUE Albert Dionne, administrateur pour Samson, Béar Inc., syndicat à la faillite de Transport Gerald Chambly Inc., détentrice du permis M-301167 s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que dans un premier temps — elle soit déclarée détentrice ex-qualité de syndic à la faillite de Transport Gerald Chambly Inc. —

— que dans un second temps, le syndic puisse transférer les permis dérivés aux certificats 001 et 002 du permis M-301167 dont Gerald Transport Chambly Inc. est détentrice, à Transport Camau Lée.

Qu'à l'occasion de ces deux transferts, la Commission puisse statuer sur le maintien desdits permis.

Les co-requérants invoquent l'article 85 des règles de pratique afin que la décision devienne en vigueur à la date qu'elle sera rendue.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 24 octobre 1983
2ème publication: 25 octobre 1983
PAQUETTE, PERRAULT, RIVET & TRUDEAU
Par: Me FRANÇOIS PERRAULT
200 St-Jacques, ouest
Montréal, Québec
H2Y 1M1

AVIS

PRENEZ AVIS QUE Albert Dionne, administrateur pour Samson, Béar Inc., syndicat à la faillite de Transport Gerald Chambly Inc., détentrice du permis M-301167 s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que dans un premier temps — elle soit déclarée détentrice ex-qualité de syndic à la faillite de Transport Gerald Chambly Inc. —

— que dans un second temps, le syndic puisse transférer les permis dérivés aux certificats 001 et 002 du permis M-301167 dont Gerald Transport Chambly Inc. est détentrice, à Transport Camau Lée.

Qu'à l'occasion de ces deux transferts, la Commission puisse statuer sur le maintien desdits permis.

Les co-requérants invoquent l'article 85 des règles de pratique afin que la décision devienne en vigueur à la date qu'elle sera rendue.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 24 octobre 1983
2ème publication: 25 octobre 1983
PAQUETTE, PERRAULT, RIVET & TRUDEAU
Par: Me FRANÇOIS PERRAULT
200 St-Jacques, ouest
Montréal, Québec
H2Y 1M1

AVIS

PRENEZ AVIS QUE Albert Dionne, administrateur pour Samson, Béar Inc., syndicat à la faillite de Transport Gerald Chambly Inc., détentrice du permis M-301167

Claude Poissant: cinq pièces en un peu moins de deux ans

par Clément Trudel

En moins de deux ans, Claude Poissant a signé cinq pièces: deux en solo et trois comme co-auteur. Au dernier Festival de théâtre pour enfants, on a joué *Arture*, de Poissant et Marie-France Bruyère. Cet automne l'on présente son *Passer la nuit* à la salle Fred-Barry et *Bluff* qu'il a signée avec F. Camirand. « J'ai peut-être fait un *rush* d'écriture... Je suis content de toutes ces productions mais je ne suis jamais satisfait de leur écriture. C'est comme si c'était l'ultime brouillon avant de... mais je suis pris par le temps, je n'ai pas assez de temps ».

Cet auteur-comédien-metteur en scène signe aussi des chansons, mais il vise à la « perfection des dialogues » au théâtre, allant jusqu'à amputer de sa dernière pièce 80 répliques jugées après-coup verbeuses.

Poissant pressent l'essoufflement. Rien ne lui plairait tant qu'une bourse — comme il arriva à Louise LaHaye, jouissant présentement d'une année sabbatique. « Une bourse pour écrire; pour moi c'est vraiment dans l'idée de pouvoir aboutir à une écriture finie avant la production d'un spectacle, non plus d'entrer en production et d'être obligé de figurer un texte jusqu'à la dernière répétition ».

Vivre ou survivre comment? Il s'est défilé de sa voiture et parvient à conjurer l'endettement en étant comédien, en faisant simultanément la mise en scène de deux spectacles, en enseignant trois matins par semaine. « J'aimerais vivre en écrivant un seul texte par an (comme Jean Barbeau?), en faisant une seule mise en scène et en jouant dans un seul show » et, sans doute, ne plus être accablé à faire un commercial.

J'avoue un faible pour les gens ponctuels. Il est arrivé dix minutes avant l'heure, dans cette salle style « Escurial ». Ici nous fulminons parfois contre une horde de samourais qui, à l'étage au-dessus, avaient idée de faire leurs répétitions juste au moment de nos assemblées. Poissant me rappelle qu'il faisait partie de ces apprentis d'une troupe lancée dans un entraînement tous azimuts. Comme les gens inutilement bruyants créent chez moi des anticorps, il devrait se méfier!

Dans *Passer la nuit*, l'auteur qui, pour la première fois met en scène l'un de ses textes, ne se donne-t-il pas l'impression d'un marionnettiste manipulant ses person-

nages? Poissant trouve l'image intéressante mais ne s'y retrouve pas à son aise. Oui, un certain jeu de pouvoir s'exerce sur ces six personnages des « 30 ans » d'aujourd'hui. Il aurait pu choisir leur texte de façon statique, chacun sur son tabouret. Il a plutôt étoffé ce bar-prétexte, imaginé une nuit où tout pourrait changer, où le rituel inventé pourrait mener à de l'inédit. Les interrelations des gens de sa génération, Claude Poissant aimerait en présenter les contradictions énormes, et s'acquitter de sa tâche avec le talent d'un cinéaste comme Altman. Non dénué d'humour, il privilégie son barman (Thomas), lequel multiplie les clin d'oeil distanciateurs au public et aux cinq autres personnages. Jacinthe, Murielle et Caroline apparaissent plus « mature » dans leur comportement; l'auteur reconnaît que les trois gars de la pièce correspondent sans doute à un stade d'écriture encore un peu « adolescent ». Thomas juge l'anarchie que comporte son dire et le trouble que sème son air sévère, un peu « fasciste ». Et les autres? Claude Poissant ne les trouve pas vides, loin de là, car il prête à ces noctambules une vive imagination (des projets « élaborés », créant une espèce d'ascension de l'Everest dont il faut d'abord descendre).

C'est à l'UQAM, aux cours de Monique Rioux (qui l'entraîne aussi à La Marmaille) que Claude Poissant commence à comprendre ce métier. Le dosage théorie/pratique lui agréé et il est fasciné par des gens comme Marie-Francine Hébert qui écrivent des pièces pour enfants (avec elle et d'autres, il formera l'éphémère troupe *Les Pucés*) et ce sera la tournée de *Demain il fera congé* (plus de 150 représentations dans des écoles ou des salles).

Il me parlera aussi de sa « peur de me fermer sur cette espèce de petit horizon ici » et de l'attention qu'il porte à ses amis qui puisent régulièrement, à New York ou en Californie, les éléments les plus frais des productions américaines. C'est ainsi qu'il signa la mise en scène de *Araignée-Lapin* où jouait André Therrien, une pièce au propos pacifiste tellement évident qu'il en fit un numéro d'acteur.

Deux aspects de la vie nocturne que Claude Poissant apprend à apprivoiser le frappent: la solitude de certains êtres auxquels l'on pourrait en général attribuer un curriculum vitae « tragique » — et ces Québécois ima-



Le jeune auteur Claude Poissant
Photo Jacques Grenier, LE DEVOIR

ginatifs sont doués pour s'inventer par surcroît des tragédies (« Je n'ai jamais tellement rigolé, moi, dans ces lieux-là »), il y a également cet exorcisme, cet exercice de séduction qu'est la danse (Dulcy Langfelder a contribué à ce ballet que créent les acteurs de « Passer la nuit »). Rythme venant annuler un trop-plein verbal rendu inutile. Vivement la piste de danse! Faisons-en avec ces plaintes et ces problèmes de jeunes qui distribuent leurs coordonnées, croyant avoir affaire à un Tel-Aide disco...

Il n'est pas si simple que cela d'entrer dans le courant hyper-réaliste qui a cours. Poissant pense que « diversifier et didactisme peuvent aller de pair ». Des pièces comme *Les voisins*, de Saïa-Roy et *Une amie d'enfance* lui semblent contenir un impact critique qui boulesverse ou dérange. Ces tranches de vie, il faut les offrir, ne pas se dérober. D'Élisabeth Bourget, il dira que des proches avaient d'abord craint qu'elle ne multiplie les concessions, lorsqu'elle se mit à faire du café-théâtre;

tant mieux, conclut philosophiquement Poissant, si cette veine lui permet de vivre, pour mieux se préparer à des étapes plus importantes de sa carrière.

Le contact avec les productions étrangères, Claude Poissant le tient pour essentiel mais « l'échange est plus important, plus fort » si les artistes d'ici peuvent voyager à l'étranger, le contact étant fort limité, en général, lorsque des troupes font ici une tournée. Lui qui ne comprend pas l'italien, il dit que Franca Rame lui a donné cet été une magistrale leçon, comme comédienne: « elle ne bouge pas... on ne perd pas un mot » et « pas un petit déplacement d'orteil qui ne soit pas perceptible au niveau d'une émotion ».

Au demeurant, la vie est belle — mais c'est inquiétant pailleur ». Le dramaturge aspire à une certaine quiétude de créateur. Avant de vivre de son métier, il voudrait bien qu'on lui tienne la barre à une hauteur raisonnable. Qui entendrait celui qui prend des allures de Fitzgerald pour peindre les nuits de Montréal?

Ouverture d'une quinzaine canadienne à Cannes

(CANNES AFP) — Une quinzaine canadienne a été inaugurée samedi à Cannes en présence du Consul général du Canada à Marseille, M. Richard McKinnon et de M. Terence J. Cormier, attaché culturel, qui ont présidé à l'inauguration d'une exposition de cinéma d'animation. Soixante tableaux de Norman McLaren, qui a remporté huit Oscars à Hollywood, sont présentés ainsi que la plupart de ses films. Organisée par le comité cannois de l'Association France-Canada, la quinzaine comporte également une exposition de 80 photos insolites sur le Canada, prises par un jeune Marseillais, M. Drap.

Outre des manifestations cinématographiques, une animation pour la jeunesse et un récital de la flûtiste Carmela McWilliam, la quinzaine canadienne sera marquée, le 29 octobre, par un gala au Palm Beach Casino Place sous la présidence de M. Michel Dupuy, ambassadeur du Canada en France.

La quinzaine canadienne s'achèvera le 6 novembre et sera ouverte aux enfants en faveur desquels un concours a été spécialement organisé.

Black Sabbath au Forum: cauchemard nord-américain

Nathalie Petrowski

C'était soir de pleine lune. La ville était sur les nerfs. Le concert avait une heure et demie de retard. Dans la salle, les jeunes zonzards bardés de cuir et de chaînes, alourdis par le Southern Comfort, se lançaient des pétards ou partaient des batailles pour passer le temps. Lorsque les lumières se sont enfin éteintes, des comètes de feu ont sillonné l'air avant de s'écraser brutalement dans la foule en brûlant des trous partout. Les jeunes ont allumés des allumettes comme s'il s'agissait d'un concert pour la paix. Il s'agissait pourtant du contraire...

Black Sabbath, groupe britannique décrépi que tout le

monde croyait d'ailleurs mort et enterré, a émergé de son tombeau, dans un nuage de fumée blanche. Campés derrière un décor en carton pâte à mi-chemin entre la caverne et le donjon, le groupe a tout de suite installé un climat trouble et apocalyptique. Le public médusé s'est abandonné à la morbidité consommée d'un rock noir et néo-gothique. Leur musique forgée dans l'occultisme s'insurge contre toute possibilité d'harmonie et annonce une catastrophe éminente. La catastrophe, c'est évidemment Black Sabbath, premier prototype dans l'usine du métal hurlant. Leur recette est tranchante comme une lame de rasoir qui refuse de rouiller, puissante comme une misère Pershing et entièrement

vouée au culte de la mort. Avant que le concert, pour ne pas dire la messe noire, ne débute, je pensais me porter à la défense du métal hurlant, musique de l'adolescence exacerbée, opium des jeunes masses ouvrières, des chômeurs et des prisonniers des professionnels courts. J'avais cru comprendre que pour quelqu'un qui travaille en usine toute la semaine, le martèlement infernal des débris sifflants apporte un certain reconfort et même un sentiment de force. Mais les jeunes autour de moi semblaient abrutis, anéantis, comme si la musique meurtrière de Black Sabbath ne faisait que perpétuer leur impuissance dans une société sous contrôle et sans issue.

Au milieu du spectacle, les

armoires à glace de la police de Montréal ont envahi le Forum avec des lumières de poche et des gestes secs de Gestapo, ordonnant à tout le monde de se retirer des escaliers. Les jeunes ont obéi avec une docilité déconcertante. Les escaliers se sont vidés, l'air a recommencé à circuler. Mais cinq minutes plus tard, dans un mépris total de l'autorité, les jeunes regagnaient impunément les escaliers comme si les policiers n'avaient jamais existé. Le regard intense et fasciné, je les ai vus se livrer en toute quiétude à la consommation silencieuse de leur cauchemar préféré et j'avoue qu'à bout de nerfs, je suis partie, les laissant s'arranger seuls avec l'enfer.

ÉCHOS

Sara Alexander, auteur-compositeur-interprète israélienne qui chante de la poésie engagée, se produit ce soir et demain aux *Foufounes électriques*, 97, Ste-Catherine est.

Le spectacle commémorant les 75 ans du Collège Marguerite-Bourgeoys qui devait avoir lieu ce soir à l'UQAM aura au Collège même, 4873 Westmount à Westmount. Ce spectacle met en vedette la LNI qui devra improviser sur le thème *Imagination et pouvoir*. 487-2420.

Les troupes de théâtre d'amateurs qui désirent participer au *Festival québécois de théâtre d'amateurs* qui se déroulera en avril 84, ont jusqu'au 30 novembre pour s'inscrire afin que leur spectacle soit vu par le comité de sélection. Le concours est parrainé par l'AQJT (Association québécoise du jeune théâtre). On peut s'inscrire en écrivant au 426, rue Sherbrooke est, Montréal H2L 1J6 ou en téléphonant au 288-3722.

Jusqu'au 28 octobre à 20 h 30, le Café-théâtre Molière présente Céline Delisle, auteur-compositeur-interprète qui se produit en première partie de la pièce *Liaisons mal à propos* de Guyane Bachand et Michèle Péloquin. Réservations: 282-7000.

Aux États-Unis plusieurs se demandent si le film « The Right Stuff », sur l'his-

torique des vols de l'espace aidera l'ex-astronaute John Glenn dans la course à l'investiture démocrate. Le film fait allusion au courage et à l'audace des pionniers de l'espace. Selon plusieurs observateurs, la réponse est oui, car Glenn obtient une publicité monstre. De plus, le film démontre tout ce que l'on demande d'un leader, du patriotisme et un sens de la mission.

Une semaine d'activités sur Québec vue par des peintres militaires organisée par Parcs Canada commence aujourd'hui pour se poursuivre jusqu'au 30 octobre au Parc de l'Artillerie de Québec.

Au théâtre Arlequin prendra l'affiche, le 7 novembre, le film de Jérôme Delcourt: *La grande aventure des peuples cavaliers*. Documentaire filmé sur quatre continents et dont le tournage a pris cinq ans. (288-3931).

La pièce de Marco Micone *Gens du silence*, est reprise à compter du 4 novembre au théâtre-restaurant La Licorne. Dramaturge québécois né en Italie, Micone a aussi fait jouer *Adolorata* qui sera reprise l'an prochain. Pour réservations ou renseignements: 843-4166 ou 842-3851.

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal présente une importante exposition architecturale intitulée *Les villas de Pline et les éléments classi-*

ques dans l'architecture à Montréal jusqu'au 27 novembre. L'exposition étudie trois aspects des villas décrites par l'écrivain romain Pline le Jeune au début de notre ère et leur influence sur les époques passées et présentes. Le projet initial de cette exposition a été conçu par des architectes européens et présenté à l'Institut Français d'architecture à Paris. Pour sa présentation à Montréal, la seule en Amérique du Nord, on a rajouté des œuvres rares provenant de collectionneurs: traités d'architecture, dessins, estampes, photographies et maquettes, en tout plus de 125 œuvres, composent les trois volets de l'exposition. Il y aura des conférences (les 27 octobre, 3, 10 et 17 novembre) ainsi que des jeux didactiques

pour familiariser les visiteurs avec le sujet. Informations: 871-1418.

Le Conseil des Arts du Canada a décerné le nouveau prix Virginia-P. Moore au pianiste Jon Kimura Parker de Vancouver. Ce prix, de \$15,000 cette année, est dû à la générosité de T.A.G. Moore et de son épouse Virginia P. Moore, et sera décerné tous les ans par le CDA du Canada. Le Prix n'est offert qu'aux interprètes de musique classique (chef d'orchestre, chanteur ou instrumentiste) qui ont reçu au moins deux bourses « B ». Ces bourses sont destinées à des artistes de niveau professionnel, âgés de moins de 30 ans, qui désirent poursuivre des études avancées ou réaliser des projets de création.



TELEVISION

2 CBFT

Première édition
Téléarts
12.22 Alié Bouabou
12.30 Au jour le jour
13.30 Cinéma
« Les requins » Avec Yaphet Kotto et Jolin Neilson. (Am. 74)
16.00 Bobino
16.30 Les Schtroumpfs
17.00 Le grand frère
17.00 Ce soir
18.25 Les nouvelles du sport
18.30 Avis de recherche
19.00 Orlé de vie
19.30 Terre humaine
20.00 Poivre et sel
20.30 La bonne aventure
21.00 Quincy
22.00 Le téléjournal
22.25 Le Point
22.55 La météo
23.00 Les nouvelles du sport
23.10 Téléarts
23.15 Histoire du chevalier des Grioux et de Manon Lescaut

10 CFTM

12.00 Le dix vous informe

12.30

Entre-nous
14.00 Ciné-club
« Un second souffle » Français
14.00 Téléfoot
15.00 Aventures inattendues
15.30 L'Académie des neuf
16.04 Théâtre de Bouvard
16.19 Actualités régionales
17.00 L'île aux enfants
17.20 L'Académie des neuf
18.00 Avant-cœur
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.00 L'âme des poètes
21.00 Téléfilm
22.30 Histoires naturelles
23.00 Théâtre de Bouvard
23.13 Actualités régionales

17 RADIO-QUÉBEC

18.00 Passe-Partout
18.30 Télé-service
19.00 Pierre Nadeau rencontre
19.30 Les grandes malades
20.30 Journal de voyage
21.30 Le 60-80
22.00 Télé-documents
23.00 Pierre Nadeau rencontre
23.30 Télé-service

63 TV FQ (Câble)

12.30 Les jeux de 20 heures

13.00

Espace francophone
13.45 Cognac à la carte
14.00 Téléfoot
15.00 Aventures inattendues
15.30 L'Académie des neuf
16.04 Théâtre de Bouvard
16.19 Actualités régionales
17.00 L'île aux enfants
17.20 L'Académie des neuf
18.00 Avant-cœur
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.00 L'âme des poètes
21.00 Téléfilm
22.30 Histoires naturelles
23.00 Théâtre de Bouvard
23.13 Actualités régionales

6 CBMT

12.00 The Midday News
12.10 Midday
12.25 Community Announcements
12.30 Happy Days
13.00 All my Children
14.00 Take Thirty
14.27 Weather Report
14.30 Coronation Street
15.00 Tales of the unexpected
15.30 Space of life
16.00 Do it yourself
16.29 Newswatch 6
16.30 Just down the street
17.00 Coming attractions
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
19.00 Barney Miller

19.30

Get to the point
20.00 Hangin'in
20.30 Bay city blues
21.30 Newhart
22.00 The National
22.25 The Journal
23.00 Newswatch
23.05 News Update
23.27 Barney Miller
23.57 CBC LateNight
« Jezebel »

12 CFCF

12.30 Pulse
13.00 The Don Harron Show
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Soap
16.50 Take a Break
17.00 With Matthew Cope
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 M*A*S*H
19.30 Thrill of a Lifetime
20.00 Snow Job
20.30 Benson
21.00 C.T.V. Monday night movie
21.00 C.T.V. National News
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12
« A Piece of the Action » Sydney
Potter, Bill Cosby, James Earl Jones
02.40 Solid Gold

Champ: 7.10 - 9.00
Bros: 7.45 - 9.45
Laval: 7.45 - 9.30

CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE-PAPINEAU 524-1885

BROSSARD 1
MAIL CHAMPLAIN 465-5906

ENFIN PORTÉ À L'ÉCRAN!

L'histoire émouvante d'un homme guidé par la passion de vivre: **MARTIN GRAY**

ROBERT ENRICO

CHAMPLAIN 1 STE-CATHERINE-PAPINEAU 524-1885
VILLERAY ST-DENIS-LARRY 388-5577
BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN 465-5906

ODEON 1-LAVAL CENTRE 2000-BOUL. ST-MARTIN 487-5207
ST-JEAN CHINIA LECTIO
ST-JEROME CINEMA DE LA

AUSI DANS PLUSIEURS AUTRES SALLES DE LA PROVINCE

FANNY & ALEXANDRE 14 ANS

INGMAR BERGMAN

BERRI 4 ST-DENIS-STE-CATHERINE 288-2115 1.15 - 4.50 - 8.30

Fanny Ardant dans un film de François Truffaut

VIVEMENT DIMANCHE!

le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060 Lun. à ven.: 7.00 - 9.15

RENÉ MALO présente

L'ÉTÉ MEURTRIER 18 ANS

ISABELLE ADJANI avec BERRI 1, 1.10 - 3.40 - 6.25 - 9.00 Brossard, 7.00 - 9.25

BERRI 3 ST-DENIS-STE-CATHERINE 288-2115
BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN 465-5906

Fanny Ardant
Vittorio Gassman

BENVENUTA

un film de André Delvaux

ÉLYSÉE 1 7.30, 9.30
35 MILTON 842-6053

SELECTION OFFICIELLE CANNES 83

L'incroyable et triste histoire de la candide Erendira et de sa Grand-Mère diabolique

erendira 14 ANS

ÉLYSÉE 2 SEMAINE 7.05 & 9.05
35 MILTON 842-6053

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino

DÈS LE 27 OCTOBRE

de MARK MEDOFF
Adaptation RENÉ DIONNE
Raymond DEWAR

LES ENFANTS DU SILENCE

Mise en scène: GUILLERMO DE ARECIA

FRANCE BOULANGER - VINCENT BILODEAU
NICOLE FILION - RAYMOND DEWAR
CLAUDE PREFONTAINE - GINETTE CHEVALIER
MANON VALLEE

Decor: Hugo Wuethrich
Eclairages: Michel Beaulieu

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gifford 844 1793

4664, rue St-Denis

CINÉMA

ASTRE II: (327-5001) — "Superman III" 9 h — "Les naufrages de l'île perdue" 7 h 10

ASTRE III: — "Le sang du sorcier" 7 h 15 — "Psychose III" 9 h

ASTRE III: — "Octopussy" 9 h — "L'homme des cavernes" 7 h 15

ASTRE IV: — "La maison près du cimetière" 9 h 05 — "El Condor" 7 h 15

BERRI I: (288-2115) — "Les deux sont tombés sur la tête" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h

BERRI II: — "Banzi" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 30

BERRI III: — "L'été meurtrier" 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h

BERRI IV: — "Fanny et Alexandre" 1 h 15, 4 h 50, 6 h 30

BERRI V: — "Danton" 1 h 40, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 30

BOULEVARD I: (861-2725) — "Andy Warhol's Frankenstein" 30 h 7 h 20, 9 h 30

BOULEVARD II: — "Eddy and the Cruisers" 7 h 15, 9 h 15

BROSSARD I: (465-3851) — "Rien qu'un jeu" 7 h 45, 9 h 45

BROSSARD II: (465-3851) — "L'été meurtrier" 7 h 9 h 25

BROSSARD III: — "Au nom de tous les miens" 6 h 30, 9 h 15

CARTIER-LAVAL: — (663-5124) — "Les deux sont tombés sur la tête" 7 h, 9 h

CINÉMA DE PARIS: — "The gods must be crazy" 12 h 50, 2 h 55, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15

CINÉMA PLAZA: (272-1080) — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA LEXIE: (842-9763) — Relâche

CINÉPLEX I: (849-4518) — "The big chill" 1 h 3 h 5 h 7 h 9 h 15 h

CINÉPLEX II: — "The big chill" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h

CINÉPLEX III: — "Draughts man's contract" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30

CINÉPLEX IV: — "Beyond the limit" 12 h 10, 2 h 05, 4 h 55, 7 h 55, 9 h 55

CINÉPLEX V: — "Lampoon's vacation" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX VI: — "Beyond the limit" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30

CINÉPLEX VII: — "The big chill" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h

CINÉPLEX VIII: — "The big chill" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h

CINÉPLEX IX: — "Beyond the limit" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30

CINÉMA MONTREAL I: (521-7870) — "Octopussy" 12 h 25, 5 h 10, 9 h 35

CINÉMA MONTREAL II: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL III: (521-7870) — "Octopussy" 12 h 25, 5 h 10, 9 h 35

CINÉMA MONTREAL IV: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL V: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL VI: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL VII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL VIII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL IX: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL X: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XI: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XIII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XIV: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XV: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XVI: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XVII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XVIII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XIX: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XX: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXI: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXIII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXIV: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXV: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXVI: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXVII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXVIII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXIX: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXX: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXXI: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXXII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXXIII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXXIV: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXXV: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXXVI: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXXVII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXXVIII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XXXIX: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XL: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XLI: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XLII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XLIII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XLIV: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XLV: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XLVI: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XLVII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XLVIII: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h — "The song remains the same" 9 h 30

CINÉMA MONTREAL XLIX: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h

Robinson reviendrait au jeu contre les Oilers, samedi

Le Canadien termine son voyage par une défaite

par Daniel Caza

TORONTO (PC) — Le Canadien s'est rendu compte samedi que les revirements de dernière minute ne se commandent pas.

Il semblait en voie de faire goûter aux Maple Leafs la même médecine qu'il avait réservée aux North Stars du Minnesota deux jours plus tôt, mais Miroslav Frycer, Greg Terrion et Bill Derlago ont marqué trois buts sans réplique pour procurer aux Maple Leafs de Toronto un gain de 5-3 devant 16,382 spectateurs au Maple Leaf Garden.

Après avoir dominé leurs rivaux pendant presque toute la durée du match, le Canadien a connu quelques instants de relâchement à la troisième période et cela

leur a été fatal.

Mats Naslund, avec son cinquième filet de la saison, et Mark Hunter, avec son deuxième but du match et son troisième du calendrier, ont donné un regain de vie aux Montréalais vers la fin du dernier engagement. Il était toutefois déjà trop tard.

Le Tricolore a donc vu sa série de victoires s'arrêter à trois et il joue maintenant pour 500, soit quatre gains et autant de revers. Ce voyage de trois matches à l'étranger a procuré quatre points au Tricolore, mais il a été coûteux. Après Mark Napier et Rick Wamsley, qui avaient subi des blessures au Minnesota jeudi, le Canadien a perdu les services du vétéran Larry Robinson.

Le grand défenseur s'est

étiré un muscle à la cuisse en mettant John Anderson en échec, à la deuxième période.

Mark Hunter, qui effectuait un retour au jeu après une absence de trois rencontres, a été l'un des meilleurs des siens, marquant deux buts. Richard Sévigny a par ailleurs brillé devant les filets du Canadien.

Hier, de retour à Montréal, Bob Berry a annoncé qu'il ne procéderait pas à des coupures de personnel avant quatre ou cinq jours.

« Je suis insatisfait du travail effectué par certains réguliers lors du dernier voyage à l'étranger », a expliqué Berry. « Je ne les nommerai pas. Vous avez vu comme moi ceux qui n'ont pas fourni leur plein rendement. Il y en a qui n'ont absolument rien fait de bon. »

Si l'on se fie aux trois derniers matches, Steve Shutt et Chris Nilan pourraient s'a-

véner les principales cibles de Berry. Les deux attaquants n'ont pas participé au pointage au cours de ces trois rencontres, même si l'équipe a totalisé 20 buts.

De plus, Nilan a fort mal réagi à Toronto sur le premier but du match, en laissant le joueur de centre Dan Daoust tirer vers le filet de Richard Sévigny à la suite d'une mise en jeu. Rick Vaive avait alors saisi le retour du lancer pour finalement marquer.

Quant à Shutt, il n'allait nulle part dans son propre territoire et il perdait constamment possession du disque le long de la clôture.

Malgré tout, Berry n'effectuera pas de modifications qui affecteront ses quatre trios en vue du duel de mardi.

« Je vais attendre encore un peu, a-t-il affirmé. Ces joueurs se rendront peut-être compte par eux-mêmes que

je ne suis pas satisfait de leur travail. Ainsi, ils redoubleront peut-être d'ardeur. »

Même s'ils devront patienter pendant quelques jours encore avant d'en savoir plus long sur leur avenir, les Claude Lemieux, John Chabot et Greg Paslawski obtiennent donc un sursis.

En plus de Larry Robinson et de Mark Napier, Mario Tremblay n'a pas pris part à la séance d'entraînement, hier. De plus, le gardien de but Rick Wamsley, qui reprenait le collier après une journée de repos en raison d'une légère torsion de la cheville droite, s'est infligé hier une elongation musculaire à l'aîne. Il n'a pas passé plus de 15 minutes sur la patinoire.

« Les cas de Tremblay et de Wamsley ne sont pas graves, a cependant assuré le soigneur Yvon Bélanger. Tremblay souffre d'une légère contusion au genou gauche. Il va s'entraîner demain

(aujourd'hui) et il devrait être en mesure de jouer contre les North Stars du Minnesota. »

Quant à Wamsley, a poursuivi Bélanger, il s'est blessé en tentant sans doute de protéger sa cheville endolorie. Il devrait lui aussi pouvoir pratiquer demain (aujourd'hui).

Les blessures subies par Robinson et Napier sont plus sérieuses. Il est certain que les deux vétérans rateront l'affrontement de mardi. Napier ne recommencera d'ailleurs pas à patiner avant la semaine prochaine.

Mais il existe une « bonne possibilité » que Robinson soit capable de jouer samedi, contre les Oilers d'Edmonton.

« arry souffre d'une luxation d'un muscle de la cuisse gauche et il pourrait recommencer à patiner cette semaine », a affirmé Bélanger. Il s'agit là d'une bonne nou-

velle pour le Canadien, car il devra se débrouiller avec cinq défenseurs contre les North Stars. Il serait en effet surprenant que Kent Carlson, qui est éprouvé par la mort accidentelle de sa sœur de 17 ans, puisse participer à cette rencontre.

Les funérailles auront lieu au cours de la journée de mardi, mais le Berry ne s'attend pas à l'utiliser.

Sa sœur Jill, âgée de 17 ans, a perdu la vie vendredi soir dans un accident de la circulation survenu non loin du domicile paternel de Concord, au New Hampshire.

Les Maple Leafs de Toronto ont offert un contrat au vétéran joueur de centre Dale McCourt, samedi. McCourt a été libéré par les Sabres de Buffalo, il y a deux semaines. Il a fait quelques présences sur la patinoire, portant l'uniforme numéro 12, samedi.

Maple Leafs 5, Canadien 3

Première période
1—TORONTO, Vaive 6 (Daoust) 1:52
2—TORONTO, Vaive 7 (Anderson, Benning) 7:08
Pénalités — Tremblay Mtl 5:22, Leeman Tor 8:18.

Deuxième période
3—MONTREAL, Hunter 2 (Acton, Naslund) 0:28
Pénalités — Nigro Tor 3:31, Robinson Mtl (blessé sur le jeu, servie par Hunter) 13:53, Derlago Tor 18:12.

Troisième période
4—TORONTO, Frycer 3 (Derlago) 5:11
5—TORONTO, Terrion 4 (Harris, Gings) 8:44
6—TORONTO, Derlago 4 9:40
7—MONTREAL, Naslund 5 (Tremblay, Mondou) 13:17
8—MONTREAL, Hunter 3 (Lalieu, Acton) 19:39
Pénalités — Hunter Mtl, Korn Tor 8:22, Graham Tor 15:33, Korn Tor double mineure 17:57.

Tirs au but
Montréal 13 14 10 — 37
Toronto 5 11 9 — 25
Gardiens — Sévigny, Montréal; St. Croix, Toronto.
Assistance — 16,382.

Les Flyers cèdent trois joueurs pour obtenir Rich Sutter

PITTSBURGH (AP) — Les Penguins de Pittsburgh ont échangé l'ailier droit Rich Sutter, 19 ans, aux Flyers de Philadelphie en retour de trois joueurs, les centres Ron Flockhart et Mark Taylor, ainsi que l'ailier gauche Andy Brickley.

Les Penguins ont également obtenu le premier choix des Flyers au prochain repêchage des joueurs amateurs en juin 1984, tout en cédant leur choix de deuxième

ronde aux Flyers. Les deux équipes ont également convenu d'échanger l'ordre dans lequel elles doivent effectuer leur choix de troisième ronde.

L'échange vaut à Rich Sutter d'être réuni une nouvelle fois à son frère jumeau Ron. Ce dernier, un centre, fut le quatrième joueur repêché en juin 1982. Quant à Rich, il avait constitué le 10e choix de toute la Ligue nationale.



Tony McKegney lance et marque contre Don Beaupré un des 11 buts des Nordiques qui ont humilié les North Stars 11-2 au Colisée, samedi. (Photolaser CP)

Victoire des Nordiques, 11-2 Le rêve ne s'évanouira pas, affirme Anton S.

QUEBEC (PC) — Les Nordiques de Québec font flèche de tout bois et ils sont sans pitié pour leurs adversaires. Ils ont vaincu les North Stars 11-2 samedi soir et ils renversent tout sur leur passage depuis leur défaite contre le Canadien le 10 octobre, au Colisée.

Anton Stastny, qui a déjà marqué huit buts, un de moins que le meneur, Michel Goulet, sait qu'on est encore loin du mois d'avril mais il croit en la bonne étoile des Nordiques.

Assis à sa place au vestiaire, après la séance de patinage et de photographie officielle du club, le cadet des Slovaques a tenté d'expliquer hier les raisons du départ fulgurant des Québécois, de loin leur meilleur depuis 1979, leur première saison dans la LNH.

« Avec les gars qui composent cette équipe, avec ce nouvel esprit que l'on y retrouve, je ne crois pas sincèrement que l'on va s'effondrer et que tout ce beau rêve que nous vivons depuis quelques temps s'évanouira. Notre excellent début de saison

n'est pas un ballon, a-t-il confié pendant que des coéquipiers s'amusaient.

« Regarde nos joueurs; ils ne sont pas vieux, ce ne sont pas des recrues non plus (à l'exception de Paul Gillis). Goulet, Hunter, Marois, Paiement, McKegney et d'autres sont en pleine force de l'âge. Nos gardiens accomplissent un très bon travail de même que les défenseurs. Les Nordiques forment une équipe solide, pas de doute là-dessus, et je pourrais même ajouter que nous pourrions encore faire mieux. Il y a encore place à amélioration et c'est pourquoi je ne crois pas que nos succès présents ne soient qu'un feu de paille.

Bien sûr, si nous avions un Raymond Bourque ou un Denis Potvin, nous ne nous en plairions pas, mais nous avons tout de même les éléments nécessaires pour devenir encore meilleurs et commander le respect des adversaires », a ajouté Anton.

Wally Weir refuse aussi d'entendre parler d'équipe qui pourrait se dégonfler. « On a perdu des matches et

on va en perdre d'autres mais ce qui fait une grande différence avec les années passées c'est que nous oublions très vite maintenant nos revers. Nous recommandons de plus belle à la partie suivante après avoir vite oublié la défaite. C'est bien simple, nous gagnons ensemble et nous perdons ensemble. Tout se fait en équipe », a analysé celui qui s'est porté à la défense de la recrue Paul Gillis, rudoïé par Gordie Roberts samedi au Colisée.

Quand il parle de l'atmosphère qui règne au sein de l'équipe, Weir ne peut s'empêcher de penser à l'époque où il portait les couleurs des Jaros de la Beauce de la ligue Nord-américaine.

Jusqu'à maintenant, les Nordiques ont mal paru dans un seul match et c'était celui du 6 octobre à Boston. Dans leur deuxième partie, ils s'étaient alors fait enfoncer 9-3. Cette semaine, les Québécois subissent un autre véritable test en se mesurant deux fois aux Flyers de Philadelphie: mardi au Colisée et jeudi au Spectrum.

HOCKEY

Ligue Nationale
Jeudi
Montréal 5, Minnesota 4 (pro.)
Boston 3, Philadelphie 3
Los Angeles 7, Edmonton 2

Vendredi
Vancouver 5, New Jersey 4

Samedi
Toronto 5, Montréal 3
Québec 11, Minnesota 2
Rangers NY 3, Islanders NY 2
Buffalo 6, Hartford 2
Washington 4, Philadelphie 1
Detroit 4, Calgary 1
Boston 6, Pittsburgh 1
Vancouver 5, Edmonton 5
St. Louis 2, Chicago 1
Los Angeles 8, New Jersey 3

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm.	11	13	24
P. Stastny, Qué.	3	18	21
Goulet, Qué.	9	11	20
Hunter, Qué.	7	13	20
Tanti, Van.	11	8	19
Sundstrom, Van.	6	11	17
Nicholls, LA.	8	7	15
Kurri, Edm.	6	8	14
M. Stastny, Qué.	5	9	14
Federko, StL.	4	10	14
Paiement, Qué.	6	7	13
Housley, Buf.	5	8	13
McKegney, Qué.	5	8	13

Ligue Majeure du Québec

Vendredi
Québec 7, Granby 4
Chicoutimi 8, Tr-Rivières 5
Laval 7, Drummondville 2
Shawinigan 5, Verdun 4
St-Jean 6, Hull 5

Hier
Québec à Chicoutimi
Drummondville à Granby
Verdun à Hull
St-Jean à Shawinigan
Longueuil à Tr-Rivières

Ligue Collégiale AAA
Vendredi
St-Laurent 8, Victoriaville 7
Therford 7, St-Jérôme 6
St-Hyacinthe 4, St-Georges 3

Hier
St-Hyacinthe à St-Laurent
St-Georges à St-Jérôme
Victoriaville à Therford

Gardiens
min bc bl moy.
Sévigny 420 19 0 2.86
Wamsley 180 17 0 5.67

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUEBEC	10	7	2	1	61	36	15
BOSTON	8	5	2	1	37	22	11
BUFFALO	8	4	3	1	29	29	9
MONTREAL	8	4	4	0	40	36	8
HARTFORD	7	3	3	1	23	25	7

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
RANGERS NY	9	8	1	0	37	21	16
PHILADELPHIE	8	5	2	1	34	21	11
ISLANDERS NY	8	4	4	0	32	34	8
NEW JERSEY	8	1	7	0	24	41	2
PITTSBURGH	8	1	7	0	19	33	2
WASHINGTON	8	1	7	0	18	37	2

Division Clarence Campbell

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST-LOUIS	8	6	2	0	32	24	12
CHICAGO	8	5	3	0	32	30	10
TORONTO	8	4	3	1	38	39	9
DETROIT	7	2	3	2	27	32	6
MINNESOTA	8	2	5	1	33	43	5

Section James Norris

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
EDMONTON	9	7	1	1	51	39	15
VANCOUVER	9	3	5	1	44	47	7
LOS ANGELES	8	2	4	2	31	31	6
CALGARY	8	2	5	1	21	30	5
WINNIPEG	7	1	4	2	23	36	4

Section Connie Smythe

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	16	13	3	0	130	62	26
LONGUEUIL	14	8	6	0	75	58	16
SAINT-JEAN	15	8	7	0	90	81	16
GRANBY	15	7	8	0	71	80	14
VERDUN	15	5	10	0	60	84	10
HULL	16	5	11	0	74	87	10

Section Frank Dillio

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUEBEC	15	10	5	0	70	83	20
DRUMMONDVILLE	16	10	6	0	86	68	20
SHAWINIGAN	16	7	9	0	64	71	14
CHICOUTIMI	15	6	9	0	63	86	12
TRIS-RIVIERES	15	5	10	0	69	82	10

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Label

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
DENVER	8	5	3	0	126	123	625
RAIDERS LA	7	5	2	0	181	132	714
SEATTLE	8	4	4	0	185	185	500
KANSAS CITY	8	4	4	0	158	133	500
SAN DIEGO	8	3	5	0	197	225	375

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
DALLAS	7	7	0	0	215	135	1,000
WASHINGTON	8	6	2	0	267	187	750
PHILADELPHIE	8	4	4	0	117	145	500
GIANTS NY	7	2	5	0	126	156	286
ST. LOUIS	7	2	5	0	137	218	286

Section Centrale

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MINNESOTA	8	6	2	0	184	184	750
GREEN BAY	8	4	4	0	226	233	500
DETROIT	8	3	5	0	164	171	375
CHICAGO	8	3	5	0	153	160	375
TAMPA BAY	8	0	8	0	129	200	000

Section Ouest

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SAN FRANCISCO	8	6	2	0	248	157	750
RAMS LA	8	5	3	0	187	170	625
N-ORLÉANS	8	5	3	0	182	176	625
ATLANTA	8	3	5	0	172	166	375

Ligue Canadienne

Dimanche
Ottawa 20, Toronto 19
Winnipeg 33, Edmonton 15

Samedi
Montréal 27, Calgary 8
C-Britannique 41, Hamilton 16

Ligue Nationale

Dimanche
Cincinnati 28, Cleveland 21
Chicago 7, Philadelphie 6
N-Angletterre 31, Buffalo 0

Ligue Canadienne

Section Est
TORONTO 14 10 4 0 397 304 20
OTTAWA 14 8 6 0 351 359 16
HAMILTON 14 5 9 0 356 439 10
MONTREAL 14 4 10 0 321 406 8

Section Ouest
C-BRITANNIQUE 14 10 4 0 432 302 20
WINNIPEG 15 9 6 0 400 369 18
EDMONTON 15 8 7 0 435 355 16
CALGARY 14 7 7 0 367 339 14
SASKATCHEWAN 14 3 11 0 322 508 6

Ligue Nationale

Section Est
p j g p n bp bc pts
8 5 3 0 146 161 625
8 5 3 0 169 133 625
8 4 4 0 144 176 500
8 4 4 0 166 165 500
8 3

Un étranger remporte le Marathon de New York Dixon, comme Borg à Wimbledon

NEW YORK (AP et AFP) — Le Néo-Zélandais Rod Dixon a remporté hier le 14e Marathon de New York, négociant la distance en un temps de deux heures, huit minutes et 59 secondes, la 10e meilleure performance de tous les temps. Il a devancé le Britannique Geoff Smith (2h:09:08) et l'Américain Ron Tabb (2h:10:46).

Comme Bjorn Borg à Wimbledon après sa victoire sur John McEnroe, Dixon s'agenouilla juste après avoir franchi la ligne d'arrivée et le remercia le ciel de sa victoire.

Pendant ce temps, dans son dos, le Britannique Geoff Smith s'effondrait, évanouissant sous la bannière. Il avait jeté ses dernières forces dans la bataille pour remonter Dixon, qui l'avait dépassé à moins de 400 m de l'arrivée.

Depuis le 25e kilomètre de la course, avant d'entrer dans Manhattan, dernier des cinq quartiers new-yorkais traversés par les marathoniens, Smith, un ancien sauteur pompière, avait pris la tête et avait, peu à peu, creusé l'écart. Seul Dixon, malgré des crampes provo-

quées par l'eau froide giclant des nombreuses flaques, avait réussi à demeurer dans son sillage, une dizaine de secondes en avant.

Mais à un kilomètre de l'arrivée, Smith connut une première alerte. À bout de force et de souffle, il faillit tomber, rétablissant de justesse son équilibre. Cet incident n'échappa pas au Néo-Zélandais qui avait commencé, mètre par mètre, de combler son handicap.

Dixon força l'allure et presque en vue de l'arrivée, se porta au commandement, pour devenir le premier étranger à s'imposer dans cette épreuve. Compte tenu des conditions atmosphériques, sa performance, la dixième de tous les temps, est plus qu'honorable pour ce spécialiste du 5,000 m, qui disputait seulement son deuxième marathon.

Agé de 33 ans, Dixon, médaillé de bronze sur 1,500 m aux Jeux olympiques de Munich (1972) et numéro un mondial sur 5,000 en 1975 (3 min 33 sec 89 sur 1,500, 3 min 53 sec 6 sur le mile, 13 min 17 sec 37 sur 5,000) craignait son inexpérience du marathon. Pour sa part, la Norvé-

gienne Grete Waitz n'eût pas de difficulté pour s'imposer une 5e fois en six ans dans la célèbre course new-yorkaise.

Très à l'aise, la championne du monde de la spécialité ne força pas son talent pour tenter d'améliorer la meilleure performance mondiale de l'Américaine Joan Benoit. Elle assura plutôt son succès, terminant en 2 heures 27 min 00 sec.

Le meilleur canadien a été enregistré par Joao De Matta, de Toronto, soit 2h:14:49.

Résultats:

1. Rod Dixon, Nouvelle-Zélande, 2:08:59
2. Geoff Smith, Grande-Bretagne, 2:09:08
3. Ron Tabb, E.U., 2:10:46
4. John Tuttle, E.U., 2:10:51
5. John Graham, Angleterre, 2:10:57
6. Gidamis Shanhang, Tanzanie, 2:11:05
7. Rudy Chapa, E.U., 2:11:13
8. Domingo Tibaduiza, E.U., 2:11:21
9. Derek Froude, Australie, 2:11:25
10. Jukka Toivola, Finlande, 2:11:35
11. David Gordon, E.U., 2:11:41

12. Pat Petersen, E.U., 2:12:06
13. Kirk Pfeffer, E.U., 2:12:20
14. Kevin Ryan, E.U., 2:12:53
15. Santiago De La Parte, Espagne, 2:12:54
16. David Long, E.U., 2:12:57
17. Oyvind Dahl, Norvège, 2:13:20
18. Anthony Sandoval, E.U., 2:13:21
19. Don Norman, E.U., 2:13:34
20. Doug Aurit, E.U., 2:13:57

KAILUA-KONA, Hawaï (AP) — Les sensationnelles sœurs jumelles de 22 ans, Sylvianne et Patricia Pontous, de Montréal, ont pris les deux premières places aux Championnats mondiaux du triathlon disputé à Kailua-Kona à Hawaï. Chez les hommes, l'homme de fer a de nouveau été Dave Scott, des États-Unis.

Sylvianne Pontous a établi une nouvelle marque d'endurance chez les dames dans cette épreuve à longue haleine de 226,27 kilomètres. Son temps fut de 10 heures, 43 minutes et 39 secondes, soit près de six minutes de mieux que sa sœur.

Les deux jumelles ont souventes fois traversé la ligne

d'arrivée main dans la main par le passé mais, hier, ce fut impossible. Patricia a été victime d'une crevasse au 113e kilomètre de l'épreuve cycliste de 187 kilomètres. Les deux sœurs Pontous ont amélioré l'ancienne marque de 10h:54:08 réalisée l'an dernier par l'Américaine Julie Leach.

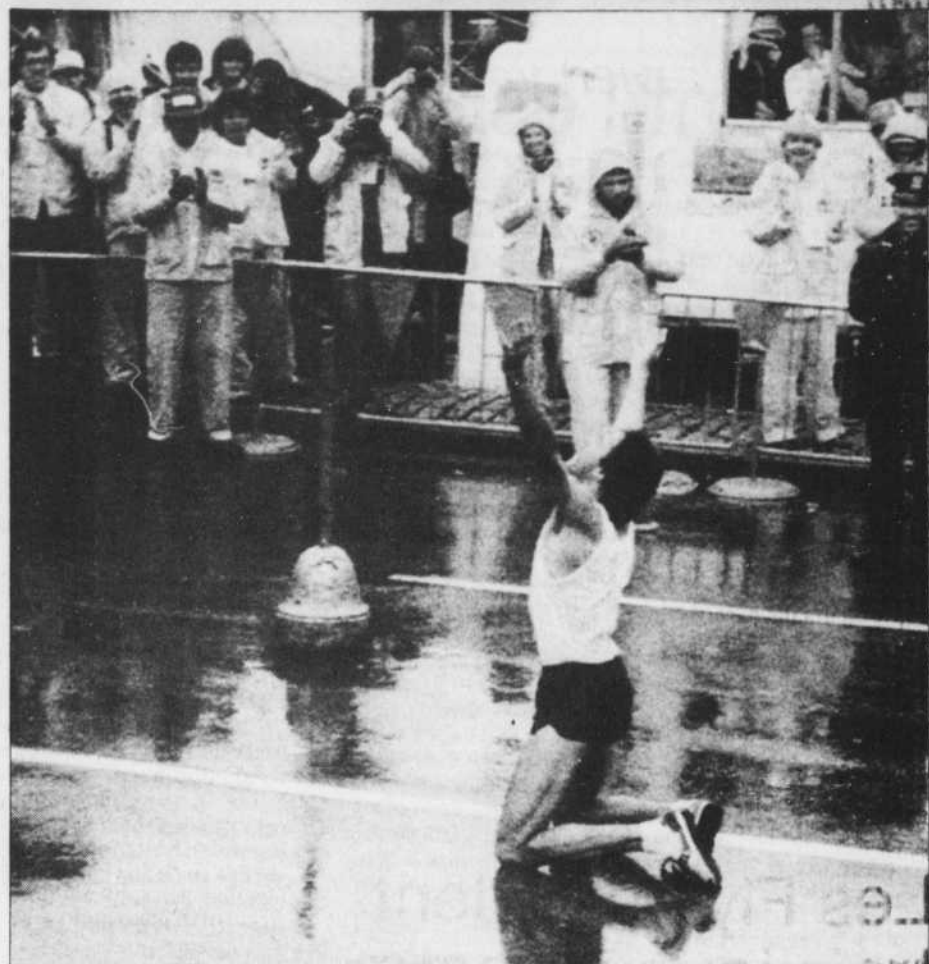
Eva Ueltzen de Carmichael en Californie a décroché une troisième place en 11h:01:47, avec 18 minutes et 13 secondes de recul sur la championne et à 12 minutes et 32 secondes de la médaillée d'argent.

Dave Scott a remporté le titre masculin pour la deuxième année d'affilée en un temps de 9h:05:56, 2 minutes et 27 secondes de mieux que son propre record de 1982.

Dave Scott, qui est âgé de 29 ans, est un résident de Davis en Californie. Il a devancé de 37 secondes Scott Tinley de San Diego.

Environ 1,200 athlètes de 47 États américains et de 28 autres pays se sont inscrits... mais 939 se sont présentés au départ.

Le triathlon comporte des épreuves de natation, de cyclisme et le marathon.



Le Néo-Zélandais Rod Dixon remercie le ciel de sa victoire au 14e Marathon de New York qu'il a remporté hier en deux heures, huit minutes et 59 secondes, la 10e meilleure performance de tous les temps. (Photolaser AP)

Skipper et Robinson brillent contre les Stampedeers

Les Concorde se dirigent vers les éliminatoires

par Yves d'Avignon

Les Concorde ont fait un pas de plus vers une participation aux séries éliminatoires de la Ligue canadienne, samedi, en jouant leur meilleur match de la saison pour l'emporter facilement 27-8 contre les Stampedeers de Calgary, au Stade olympique.

Menés par le demi de coin Harry Skipper (trois interceptions), l'unité défensive s'est montrée intraitable et elle n'a jamais laissé les Stampedeers s'organiser. Et l'attaque a accumulé un total de 469 verges contre la meilleure défense de la ligue, dont 300 verges par la voie des airs. Johnny Evans, en première demie, et Kevin Starkey ont su utiliser à bon escient le meilleur receveur

de passes des Concorde au cours des dernières semaines, Ron Robinson.

« À l'attaque, nous avons effectué le même plan de match que lors des deux dernières rencontres, a dit l'entraîneur Joe Galat, dit l'entraîneur Joe Galat, visiblement fier de ses joueurs. Les Stampedeers n'avaient sans doute pas regardé nos films de matchs. »

Ron Robinson a capté cinq passes pour des gains de 148 verges et un touché. Mais sa présence suffit à rendre la tâche plus facile pour les autres receveurs de passes.

Todd Brown et Nick Arakgi ont également joué un excellent match. Arakgi a capté sept passes en première demie pour 51 verges, malgré quatre jours à l'hôpital. Un seul point noir au dos-

sier des Concorde: les deux échappées commises par Denny Ferdinand.

Mais la véritable raison de la victoire des Concorde tient à la tenue irréprochable de la défense montréalaise. Jamais l'attaque, qu'elle soit menée par Bernard Quarles ou Gerry Dattilio, n'a pu prendre sa deuxième vitesse. La ligne première composée de quatre joueurs (les Concorde jouent habituellement une défense 4-3) mais surtout l'absence de Kurt Garl, au poste de secondeur, ne s'est jamais fait sentir.

La victoire pourrait cependant être coûteuse pour l'équipe de Galat, puisque le quart régulier, Johnny Evans, a subi une blessure à la main droite au cours de la première demie. Evans a

reçu un coup sur le revers de la main et il ne pouvait plus tenir le ballon correctement par la suite. Kevin Starkey l'a remplacé et il a ensuite effectué un travail convenable dans les circonstances.

« Kevin n'a pas eu l'occasion cette semaine d'exercer son bras sur les tracés plus difficiles de notre livre de jeux. Il s'est tout de même très bien tiré d'affaires en réussissant une passe précise de 53 verges au troisième quart, qui devait nous donner le touché de Lester Brown. Vraiment, ce fut une belle victoire d'équipe. »

Les Concorde ont commencé du bon pied le match. Sweet a inscrit un placement de 20 verges, puis sur le dernier jeu du premier quart, Evans a lancé une passe pré-

cise de 10 verges à Robinson, laissé à découvert dans la zone des buts.

Sur la série de jeu suivante, Skipper a retourné une de ses trois interceptions pour un majeur, une course de 35 verges. En deux temps trois mouvements, les Concorde menaient 17-1 et, bien que les Stampedeers avaient déjà remonté les Concorde l'an dernier, la victoire ne faisait pas de doute.

Le seul touché des Stampedeers est survenu sur une course de trois verges de Quarles, après que Skipper eut échappé une interception à la portée des buts.

D'ailleurs, l'instructeur des Stampedeers, Jack Gotta, n'a pas voulu être désagréable en analysant la performance de ses joueurs, mais

« nul doute qu'une manque de motivation des joueurs, quelque peu surpris du jeu d'ensemble des Concorde, est à l'origine de la défaite. »

« Mais donner le crédit aux Concorde, ils étaient mieux préparés que nous pour disputer cette rencontre », a conclu Gotta.

Les Concorde sont maintenant en bonne position pour terminer en troisième place. La victoire de l'équipe, jumelée à la cuisante défaite des Tiger Cats, samedi soir à Vancouver, ne fait qu'aider la cause de Joe Galat. Avec deux rencontres à disputer, les Concorde seront d'abord à Ottawa pour affronter les détenteurs du deuxième rang dans la section Ouest, les Rough Riders, samedi prochain. Ils disputeront ensuite leur dernier match de la sai-

son et sans doute leur match le plus important de la saison contre les Tiger-Cats de Hamilton, le 6 novembre.

Les Tiger Cats recevront la visite des Stampedeers de Calgary dimanche prochain. Les Stampedeers peuvent encore espérer une participation aux éliminatoires, mais ils devront remporter leurs deux derniers matchs.

La situation paraît plus rose que jamais dans le vestiaire des Concorde. Avant d'y pénétrer, Joe Galat s'est amusé avec Ron Robinson à lancer des ballons à quelques amateurs.

— Les Concorde se dirigent-ils vers... la Coupe Grey?

« Il est encore trop tôt pour dire ce qui peut survenir. Mais les joueurs croient en leurs possibilités et à cette allure, rien ne pourra nous arrêter! », a répondu Galat.

Concorde 27, Stampedeers 8	
Premier quart	
1—MONTREAL — Placement de 20 verges de Sweet	9:21
2—CALGARY — Simple de 61 verges de Hay	11:22
3—MONTREAL — Touché de Robinson, passe de 11 verges de Evans, converti par Sweet	15:00

Deuxième quart	
4—MONTREAL — Touché de Skipper, retour d'interception de 35 verges, converti par Sweet	1:04

Troisième quart	
5—MONTREAL — Placement de 35 verges de Sweet	8:35
6—CALGARY — Touché de Quarles, course de 2 verges, converti par Hay	10:44
7—MONTREAL — Touché de Brown, course de 3 verges, converti par Sweet	11:39

Quatrième quart	
Aucun point	
Calgary.....	1 0 7 0 — 8
Montréal.....	10 7 10 0 — 27
Assistance —	27,573.

Dopage: Viau écope de 2 ans

MOSCOU (AFP et CP) — Onze athlètes convaincus de dopage aux récents Jeux panaméricains de Caracas seront tous frappés d'une mesure de suspension de deux ans, soit jusqu'en août 1985, a décidé la Fédération internationale d'athlétisme (FIA), samedi à Moscou, à la veille des Championnats du monde et d'Europe.

Les problèmes du dopage ont été évoqués lors du congrès de la FIA au cours d'une réunion-marathon de neuf heures. Le dopage, a considéré le congrès, est devenu un problème « grave et préoccupant ».

Deux athlètes canadiens font partie des haltérophiles suspendus. Il s'agit de Michel Viau, de Saint-Stanislas, et Michael Grevette, de New Westminster, qui ne pourront donc pas participer aux Jeux olympiques de Los Angeles, l'an prochain.

Le congrès a d'autre part admis la Tanzanie et la République populaire démocratique du Yémen (Sud Yémen) au sein de la FIA, qui compte désormais 122 membres.

Enfin, le congrès a estimé que des compétitions féminines pourraient bientôt être organisées, et il a décidé la création de compétitions pour les « vétérans » dans les tranches d'âge 40-44, 45-49, 50-54 et 55-59 ans.

Les Jeux pour handicapés vont-ils disparaître?

par Marc Delbès

(PC) — Les 14e Jeux provinciaux pour handicapés physiques ont pris fin dans l'euphorie, samedi soir, mais l'avenir de cette compétition est sérieusement mis en cause.

Il y a deux semaines, Roger Mondor annonçait qu'il abandonnait la partie après 25 ans dans ce secteur. Mondor s'est avéré le maître d'œuvre et le pilier des manifestations sportives pour handicapés au Québec.

Il avait alors expliqué que l'attitude du gouvernement ne lui laissait plus le choix. Il refusait de poursuivre un dialogue de sourd avec les autorités gouvernementales.

Interrogé à savoir si sa décision était irrévocable, Mondor n'est pas revenu sur ses déclarations. Il se demande

même si dans le contexte actuel les Jeux pourront continuer à subsister.

« Il ne faut jamais dire *fontaine, je ne boirai jamais de ton eau*, a-t-il philosophé en commentant sa décision. Mais il ne faut pas faire preuve d'entêtement stupide. »

Selon Mondor, la situation est devenue invivable pour la Fédération des loisirs et sports pour handicapés du Québec depuis que le gouvernement a décidé de couper les vivres.

« En 1976, le gouvernement du Québec accordait une subvention de \$ 130,000 à la Fédération pour divers projets. L'année suivante, les problèmes ont commencé. Nous n'étions pas d'accord avec certaines directives du gouvernement qui voyait la Fédération à la façon d'une ré-

gie. » La situation s'est depuis lors détériorée. Le gouvernement verse bien trois quarts de million de dollars

chaque année dans les loisirs pour handicapés, via l'Association québécoise de loisirs des personnes handicapées. Mais ce que déplore Mondor,

c'est que personne ne sait vraiment combien les argentés sont distribués.

« Depuis quatre ans, nous nous astreignons à une gym-

Les Lions sont champions

VANCOUVER (PC) — Les Lions de la Colombie-Britannique ont atteint l'objectif ultime fixé par Don Matthews à sa première saison comme entraîneur-chef d'une équipe de la Ligue canadienne de football.

Les Lions ont en effet décroché le championnat de la division Ouest pour la première fois en 19 ans, samedi soir, profitant de sept revers pour remporter une victoire de 41-16 sur les Ti-

ger-Cats de Hamilton. Avec une fiche de 10-4, les Lions ont obtenu un laissez-passer pour la finale de la division Ouest qui sera disputée le 20 novembre prochain au stade de la Colombie-Britannique.

« Ce soir, nous avons atteint le but que nous nous étions fixés au début du camp d'entraînement, a dit Matthews. Nous avons déclaré tout au long de la saison que la finale de la division Ouest était le match le plus important de l'année. »

« En ce moment, je suis fier de mes joueurs qui ont pris la situation en main dès le début. Notre but est main-

tenant de donner notre maximum lors de la finale de notre division. »

C'est en 1964 que les Lions ont remporté leur dernier championnat qui était d'ailleurs leur premier depuis leur entrée dans la Ligue en 1954.

Le sport en tête

CARTES D'AFFAIRES

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER (Ci-devant ALAN SWABEY & CIE) Agents de Brevets et de Marques de Commerce 1001, Boul. de Maisonneuve ouest Montréal, Québec H3A 3C8 Tél. (514) 845-7126, Telex 05-24355 Fac-simile (514) 288-8389 (CITT I-II-III)

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES Fondée en 1982 Brevets d'invention Marques de commerce Dessins industriels • Droits d'auteur 1514, Docteur Penfield Montréal H3G 1X5 Tél. 934-0272 Telex 05-268656 Cable MARION Télécopieur international Xerox 400

ORDINATEURS OLIVETTI - XEROX - SONY pour les P.M.E. Consultation gratuite avec experts. Études préliminaires. CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. 7035, av. du Parc, Montréal 270-1141

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A ROBERT ST-JEAN, C.A GILLES SPERANO, C.A JACQUES BRANCHAUD, C.A PIERRE BARBEAU, C.A 2345, St-Basile, Montréal 729-5226

Samson Bélair Comptables agréés Québec Montréal Ottawa Toronto Calgary Edmonton Vancouver Rimouski Trois-Rivières Sherbrooke Saint-Hyacinthe Gatineau Kitchener Sept-Îles Matane Gaspé Coaticook Amos

GINETTE CARON M.C.P.P.Q. PHYSIOTHÉRAPEUTE Rééducation posturale globale (méthode mézières) 4970 CHEMIN QUEEN MARY SUITE 24 MONTRÉAL H3W 1X4 SUR RENDEZ-VOUS (514) 340-1095

Quand l'aide vient du ciel c'est souvent sur Les Ailes de l'Espérance



SAUVEZ DES VIES AVEC NOUS!

Votre générosité nous a permis l'an dernier d'effectuer au Pérou, plus de 1,500 vols d'urgence et de développement communautaire dans un territoire vaste comme le tiers du Québec. Pour 250,000 natifs que nous desservons, une minute de vol équivaut à une journée de marche dans la chaleur tropicale. Les Ailes de l'Espérance, pour continuer d'aider ces démunis, ont besoin de vos dons. Donnez aux Ailes de l'Espérance... Par favor!

COUPON RETOUR

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

CONTRIBUTION.....

Adresser à:
Les Ailes de l'Espérance
3702, rue Ste-Famille
Montréal, Québec. H2X 2L4
Tél.: (514) 843-4946

UN REÇU POUR FIN D'IMPÔT VOUS SERA RETOURNÉ

Un quart de siècle d'ÉCRITURE

À l'occasion du Salon du livre de Montréal (où vous pourrez d'ailleurs visiter Le Devoir), nous publierons le samedi 5 novembre un cahier littéraire en collaboration avec l'équipe de la revue Liberté, qui fête son 25e anniversaire.

Il y aura entre autres des textes de François Ricard et Jacques Godbout.

Pour réserver un espace publicitaire, communiquez avec Jacqueline Avril au (514) 844-3361 avant le 28 octobre.

LE DEVOIR

Devant l'esprit des terroristes

LES mots manquent pour exprimer le dégoût suscité par les deux attentats perpétrés hier matin contre les contingents américain et français en mission de paix à Beyrouth. La réprobation a beau être générale, chaque fois que de tels attentats meurtriers sont commis, elle n'empêche jamais le suivant. Il suffit que quelques poignées d'illuminés ne reculent devant aucun horrible moyen pour semer les pires doutes dans des esprits pourtant épris de paix, de liberté et de secours fraternel.

Si l'on peut entretenir des doutes sur l'authenticité de la revendication du double attentat, le « Mouvement de la révolution islamique libre » étant inconnu jusqu'ici, l'esprit qui anime de tels *moudjadidines* suicidés connaît peu de variantes. En avril, la cible du groupe *Djihad* (guerre sainte) *islamique* était l'ambassade américaine à Beyrouth. Le gouvernement américain entretenait hier des présomptions contre l'Iran; le gouvernement israélien accusait plutôt la Syrie. Qu'importe, quand on considère le commentaire de la radio libyenne qui a félicité « l'audacieuse opération des forces progressistes et patriotiques libanaises » ? La constante: l'esprit de la révolution islamique, mieux connu en Occident depuis la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran. Un esprit qui déborde les frontières et relègue loin derrière les nationalités des gens en cause.

Pour faire sauter, à trois minutes d'intervalle, deux édifices étroitement surveillés, il faut une planification serrée, une certaine complicité, un généreux approvisionnement en explosifs. Toutes choses que les deux conducteurs suicidés ne peuvent organiser ni seuls ni spontanément. On mentionnait hier à Beyrouth la probabilité que les deux kamikazes, qui ont lancé leurs camions contre les édifices occupés par les *marines* américains et les *paras* français, soient des Libanais chiites, d'obédience khoméniste, opérant en zone contrôlée par l'armée syrienne et les milices de l'opposition libanaise. Deux camions bourrés d'explosifs franchissant sans peine tous les barrages imaginables dans la région de Beyrouth, en ce 23 octobre 1983.

L'esprit de deux révolutionnaires islamiques ne peut être seul à l'oeuvre. On l'a trop bien revu la semaine dernière: dès qu'une entente pointée, ne serait-ce que sur le lieu et l'heure d'une rencontre de réconciliation entre factions libanaises, c'est la fusillade, l'attentat, l'anarchie. Le premier ministre du pays, M. Chafic el-Wazzan, l'a répété de façon pathétique hier: « Chaque fois que nous avançons d'un mètre, des vagues de malheur nous ramènent en arrière. »

Cet arrière, c'est neuf années de guerre civile, d'occupation étrangère, de partition du territoire. Et on veut, dans certains milieux proches du leader druze Walid Joumblat, remettre en question la présence de la Force multinationale d'interposition (FMI). Hier, après le double attentat, la perspective du retour au chaos lui a fait reviser ses récents propos critiques. Fallait-il ces nouvelles dizaines de morts pour qu'il comprenne qu'un « retrait des contingents de la FMI serait peut-être désastreux » ? L'ampleur du *désastre*, pour reprendre le terme de M. Joumblat, est encore plus apparente quand on voit les secouristes qui fouillent les décombres, à la recherche de survivants, se faire tirer dessus par des tireurs embusqués.

Le concert de la réprobation, mis à part Radio-Tripoli, est unanime. Celui de la détermination à ne pas céder à de tels actes de barbarie concorde tout autant. Les gouvernements italien, britannique, fran-

çais et américain laisseront leurs hommes en mission de paix. Le crime dépasse l'entendement et laisse les nuances loin derrière: mots et résolutions des conservateurs, au pouvoir à Washington et à Londres, sont identiques à ceux des socialistes qui gouvernent à Paris et à Rome. Devant l'« aberration » (Claude Cheysson) et la « bestialité » (Ronald Reagan), pas question de reculer. Des ajustements s'imposent, mais pas en retrait: aménager le prochain quartier général des *marines* sur un navire américain, réduire la vulnérabilité des contingents multinationaux réduits à « se laisser tirer dessus », mais ne pas plier bagages ou laisser les populations locales s'entretuer jusqu'au dernier enfant, sous prétexte national que nos *boys* n'y sont pas chez eux.

Devant l'esprit et les moyens de la révolution islamique, faut-il dresser un esprit national étroit, se replier sur ses frontières et abandonner « les autres » à un cruel sort qu'ils n'ont pas davantage choisi que nous, d'outre-Atlantique ou d'outre-Méditerranée ? On a vu, avant l'arrivée de ces contingents de la FMI, à quel point les belligérants libanais et leurs voisins étaient rendus. Les motifs qui ont prévalu pour l'envoi de renforts au gouvernement de Beyrouth continuent de prévaloir un an plus tard.

L'exemple canadien est navrant. Puisque l'ONU laisse à des pays le soin de s'interposer, le Canada refuse de participer à une force de paix au Liban. Le refuge derrière l'écran des autres, nos soi-disant alliés qu'on ne peut laisser tomber, en d'autres circonstances. S'ils ne sont pas Canadiens, les anarchistes peuvent dormir en paix. Les devoirs internationaux du Canada, ceux qui valent pour Chypre ou qu'on invoque pour tenter une médiation sur les euromissiles, ne tiennent plus au Liban ou au Cambodge.

Au Caire hier, M. MacEachen a uni la voix canadienne au concert de la consternation. Quelques jours avant, lors de son premier séjour à Damas, notre ministre des Affaires étrangères jouait les diplomates et les prospecteurs de nouveaux débouchés pour les produits canadiens. Mais de là à vanter le « rôle efficace que joue la Syrie » au Proche-Orient, c'est carrément maladroite. On ne choisit ni ses parents ni ses voisins mais on doit choisir ses amis et ses clients. M. MacEachen n'était pas forcé de dénoncer le rôle de la Syrie dans la région; il aurait quand même dû s'abstenir de le vanter. Dans le contexte actuel au Proche-Orient, les liens cordiaux et commerciaux du Canada devraient être orientés vers d'autres pays, comme l'Égypte et la Jordanie que notre ministre visite également.

Le week-end de l'offensive pacifiste, dans les grandes villes occidentales, prend donc fin sur une note de terreur. Des extrémistes gâchent le message de paix lancé par des foules bien intentionnées. L'esprit terroriste ne fera pas reculer les gouvernements démocratiques. L'escalade suggérée hier par Henry Kissinger — que les *marines* soient renforcés pour se battre contre les radicaux qui tirent sur eux — ne doit pas prévaloir non plus. La convocation du congrès de réconciliation libanaise doit être encouragée et aidée par une Force multinationale élargie, sous l'égide de Nations-Unies qui cesseraient de voir au Liban une « agression des puissances réactionnaires ». Le fait que l'attentat d'hier n'établisse pas de distinction entre troupes américaines et françaises jette un nouvel éclairage sur la nature de cet esprit de la révolution islamique. Les frontières ne tiennent pas devant cette menace.

— GILBERT BRUNET

Le paternalisme veille

QUAND le « columnist » du *Globe and Mail* de Toronto, William Johnson, a enfourché de nouveau son cheval favori, chaque jour de la dernière semaine, et pourfend la communauté journalistique francophone du Québec pour sa couverture des audiences de la loi 101, nul ne s'est étonné. Ce ne sera pas la première fois que M. Johnson portaitrait les Québécois, à l'intention du Canada anglais, comme de béats innocents qui avaient tout ce que leur dit une presse au surmoi irrésistiblement et unanimement séparatiste. Certes, sa grande condescendance l'amène vendredi à expliquer à ses lecteurs que nos défauts sont quasi génétiques, « a built-in bias », et que nous pouvons peu de choses au fait d'avoir été culturellement mal élevés. Merci bien.

Mais quelle erreur historique commettons-nous pour l'irriter à ce point ? Nous ne croyons pas que les Anglo-Québécois sont ici une espèce en voie de disparition, qui « joue son sort », rien de moins, durant les audiences de la commission parlementaire sur la loi 101. Il est donc indigne (1) des études du Conseil de la langue française qui portent surtout sur les effets de la loi quant aux progrès de la francisation, 2) de la problématique de la presse francophone qui fait aussi son bilan sous cet angle. Mais pendant qu'il tire, sans égard aux réputations, sur tous les messages, M. Johnson nous dit peu de choses sur le fondement de ses propres convictions, supposément bien plus rationnelles que les nôtres.

S'il est une chose que démontrent les études du Conseil de la langue française, et que démontreront sans doute les débats de la commission parlementaire, c'est que l'heure n'est pas au catastrophisme apocalyptique, pour l'un ou l'autre groupe linguistique du Québec. Les résultats des études dévoilées depuis deux semaines l'ont montré pour le français, notamment dans le domaine scolaire, où les gains sont très nets. Les mouvements migratoires, interprovinciaux et internationaux, sans être aussi clairs, permettent de croire que la communauté francophone maintiendra assez facilement son poids démographique dans la province même, ce qui ne fut pas toujours certain par le passé. Quant à la vitalité même de la langue, moins mesurable que les statistiques de ceux qui la parlent, il faudrait vivre sur une autre planète pour nier ses progrès, notamment en milieu de travail, malgré quelques exceptions.

Que tout cela se soit fait en partie aux dépens de la communauté anglophone, nul ne le nie, pas même les études que vilipende M. Johnson en les faisant passer pour l'oeuvre de mercenaires scientifiques.

Certains indices, déjà bien connus, confirment un déclin. La population de langue maternelle anglaise est passée, pour l'ensemble du Québec, de 810,900 à 706,100 personnes, entre 1976 et 1981, une brusque chute de 13 %. Cette chute est presque entièrement due aux migrations vers d'autres provinces, dont le solde net durant la même période, pour les anglophones, est de 106,000 personnes, soit plus du double de ce qu'il fut entre 1971 et 1976. Mais depuis 1979, les sorties sont revenues à leur niveau antérieur, ce qui ne permet surtout pas de prédire que « l'exode » se poursuivra au même rythme jusqu'au point zéro.

Autre mesure qui a fait couler beaucoup d'encre, la chute des inscriptions dans les écoles anglaises est plus spectaculaire encore. Dans la région de l'île de Montréal, par exemple, les écoles anglaises ont perdu environ le tiers de leur effectif entre 1977 et 1982, en passant de plus de 120,000 élèves à 79,000. En chiffres absolus, on assiste à une saignée. Mais en re-

gard de la composition de la population du Québec, personne ne peut crier au scandale. En 1982-83, 12,5 % de la population scolaire du Québec était inscrite à l'école anglaise au niveau précollégial, alors que les écoliers de langue maternelle anglaise ne sont que 9,8 %. Pour la région de Montréal, on prévoit que 25 % de la population scolaire sera dans des institutions de langue anglaise en 1985, encore là une proportion supérieure au poids démographique des anglophones. On est loin de l'extinction.

Les prévisions annoncent plutôt une stabilisation, après une dure secousse. Les prophètes de malheur préfèrent s'appuyer sur des hypothèses fondées sur le déclin des dernières années, et calquées sur le destin des minorités francophones hors Québec. C'est ignorer, ou vouloir ignorer, la dynamique propre de la langue anglaise en Amérique du Nord, et traiter le Québec comme une île.

Reprenons simplement quelques variables connues, et récemment débattues, à propos de la vitalité de l'anglais au Québec. On a beau, dans les cercles de M. Johnson, détester cordialement le professeur Charles Castonguay, personne ne met vraiment en doute le résultat général de ses études sur les transferts linguistiques à l'intérieur même du Québec. Ces transferts ne touchent qu'une très petite partie de la population, un peu plus de 100,000 personnes, mais le taux d'attraction de l'anglais, notamment chez les jeunes allophones, y reste de loin supérieur à celui du français. Autrement dit, la loi 101 et avant elle la loi 22 ont pu stopper l'assimilation « scolaire », consolider la place du français. Mais cet effet est limité. On ne légifère pas le pouvoir de séduction, de même que l'utilité et la nécessité d'une langue comme l'anglais en ce pays.

D'autres études récentes, l'une du département de Communications de l'Université de Montréal sur le taux d'écoute de la télévision de langue anglaise au Québec, l'autre du ministère de l'Éducation sur la langue d'enseignement de la maternelle à l'université, démontrent que dès qu'on retourne au régime du « libre choix », l'anglais se porte fort bien. À Montréal, en pleine prétendue déroute de l'anglais, entre 1976 et 1981, la part d'écoute de la télévision de langue anglaise est passée de 14 % à 20 %. Dans les cégeps, où ils ont le choix de la langue d'enseignement, 80,9 % des allophones s'inscrivent dans des institutions de langue anglaise, à peine une légère baisse par rapport aux années précédentes; et le nombre d'inscriptions de francophones aux études anglaises à ce niveau, quoique peu élevé — un peu plus de 1,000 étudiants — est en croissance. Il en va de même, très nettement, au niveau universitaire.

Ce n'est pas là, on en conviendra, la description d'une langue morte, ou agonisante, ou même très malade. Le portrait d'ensemble ressemble plutôt à celui d'une société qui, après quelques vigoureuses corrections de trajectoire, cherche un nouvel équilibre plus conforme au poids des groupes en présence. Et dire, devant ce portrait, que les Anglo-Québécois « jouent leur sort » au cours des prochaines semaines, autour de quelques amendements à la loi 101, c'est non seulement exagérer comme il arrive aux journalistes de toutes langues et de toutes cultures, mais faire injure à une communauté qui n'a pas besoin de ce paternalisme éploré pour se tirer d'affaire.

— LISE BISSENETTE

Les bons mots sont méchants

ALBERT BRIE

LE MOT DU SILENCIEUX

L'ABSENCE d'effort rend la victoire décevante.

Lorsque l'enfant est laissé libre de faire ce qui lui plaît, c'est son plaisir qu'il brime.

Les chances sont plus grandes que le mensonge plutôt que la vérité soit vraisemblable.

Il est des vivants qu'il faut qu'on ressuscite.

On n'est jamais si bien desservi que par soi-même.

Et si Dieu n'existait pas ? ... Il en est bien capable.

La mémoire est l'entrepôt désordonné du savoir.

Nous oublions nos amis parce que nous surestimons l'attachement qui les lie à nous et nous autorise, croit-

on, à les négliger.

Les jambes ont été données à l'homme pour que son pantalon tombe droit.

La nuit tous les chats sont gris, et les ivrognes aussi.

Les grands héros de l'Histoire font trop de bruit.

Il n'y a pas de bon Dieu pour les bons diables.

Il est bien de prendre de bonnes habitudes; il l'est moins que ces habitudes nous prennent.

La seule façon de ne pas faire d'ingrats, c'est de ne jamais donner.

La vie, quoi qu'on en dise, nous réussit. En effet, personne n'a demandé à naître, mais qui demande à en finir ?

Tout ce qui vaut la peine d'être fait vaut la peine qu'un autre vous le fasse.

Le grand défaut des asiles d'aliénés: ce sont des maisons, alors qu'ils devraient être des gratte-ciel.

Quand un imbécile a raison, c'est par erreur.

L'oisiveté est la veuve de toutes les vertus.

Les athées ne sont pas honnêtes. Ils ne croient pas en l'existence de Dieu qui, Lui, croit pourtant en la leur.

Ce que l'éducation a réussi de mieux sur des générations de Québécois, c'est la greffe de la mauvaise conscience.

L'oisiveté est la mère de tous les vices, y compris la littérature.

Les larmes sont, pour l'enfant, une arme offensive; pour l'adulte une arme défensive.

Devant l'éventualité d'une guerre, il faut être, malgré tout, optimiste jusqu'au désespoir inclusivement.

C'est toujours le petit nombre qui a raison. Il n'a pas de plus grand tort.

Ceux que le travail fatigue ou emmuse sont ainsi: en travaillant, ils pensent qu'ils travaillent, au lieu de penser à ce qu'ils font.

À force de perdre au jeu, on gagne de savoir perdre.

Quand une rivière sort de son lit, ce sont les riverains qui sont chassés du leur.

La crainte et le courage sont également vites dans la peau de l'homme: l'une pour y entrer, l'autre pour en sortir.

Une justice rocambolesque

MARC POUPART

Président de l'Association des avocats de la défense de Montréal, Me Poupart se fait ici le porte-parole de l'exécutif de ce regroupement qui à l'unanimité a donné son approbation au texte qui suit.

LORSQU'EN 1866, Ponson du Terrail publiait *La Résurrection de Rocambole*, personne n'aurait soupçonné que, près de 120 ans plus tard, le théâtre des péripéties extravagantes de son héros se situerait à Saint-Jérôme et encore moins au palais de justice de l'endroit. C'était sans compter sur le sens du spectacle du ministère public dans l'affaire Lortie.

Le lundi, 17 octobre, Claire Lortie était acquittée du meurtre avec préméditation de Rodolphe Rousseau par un jury composé de douze personnes. Est-il besoin de rappeler que ce verdict fut unanime comme la loi l'exige et qu'il fut le résultat de délibérations au cours desquelles tous les éléments susceptibles d'entraîner une condamnation furent soumis par le ministère public.

Pendant tout le déroulement des audiences, le jury fut séquestré: il n'en fallait pas plus pour qu'une véritable meute de représentants des médias s'abattent sur cette affaire et transformèrent en l'espace de quelques jours Mme Lortie en victime propitiatoire des appétits inqualifiables d'un public avide de sensations troubles. Nous laissons aux spécialistes des sciences du comportement le soin de scruter ce besoin maladif des

masses de s'abreuver aux affaires les plus sordides et au Conseil de presse la tâche qui lui incombe de porter le jugement nécessaire sur les agissements de certains « reporters ». Toujours est-il que le tort est fait et qu'il sera bien difficile d'y remédier.

À une époque où l'administration de la justice au Québec se fait à coups d'actes d'accusation privilégiés, de témoignages de délateurs auxquels les forces policières accordent des immunités de poursuite et autres faveurs, à une époque où notre Cour suprême accorde elle-même l'immunité absolue aux informateurs de police, nous aurions cru que la limite était atteinte. Force nous est de déchanter: à notre ahurissement total et alors même que les jurés délibéraient sur le sort de Claire Lortie, la Couronne brandissait aux journalistes les documents judiciaires à partir desquels elle entendait s'acharner contre l'accusé. Nous ne saurions trop dénoncer cet aveuglement, cette rage à poursuivre contre toute raison une ligne de conduite qui ne pouvait qu'engendrer dans le public la certitude de la culpabilité de Mme Lortie. Est-il besoin de rappeler que notre droit criminel est fondé sur la présomption d'innocence ! Est-il besoin de souligner qu'un tel comportement du ministère public est incompatible avec le principe selon lequel la Couronne n'a pas de cause à gagner ? Son rôle se limite et doit se limiter à présenter la preuve qu'elle estime posséder contre un citoyen. Dans l'exercice de ce devoir, la Couronne doit en tout temps observer les règles élémentaires de sérénité, d'impartialité et de décence qui conviennent à cette institution.

Le seuil de la décence est allègre-

ment franchi lorsqu'après avoir prétendu qu'une accusée a commis un crime pour lequel elle doit être condamnée à l'emprisonnement à perpétuité, on prétend maintenant qu'elle ne l'a pas commis et qu'elle a aidé un tiers postérieurement au crime. Le ridicule ne tue pas et il semble bien qu'en matière de justice il ne blesse même pas.

L'exhibition malheureuse des nouvelles accusations n'étant pas, semble-t-il, assez dommageable, le ministère public a poussé le rocambolesque jusqu'à s'objecter formellement à la mise en liberté provisoire de Mme Lortie avec le résultat que l'on sait. L'Association des avocats de la défense de Montréal déplore et dénonce vigoureusement une telle façon de procéder et s'associe inconditionnellement aux propos de Jean-Claude Leclerc en page éditoriale (LE DEVOIR du 19 octobre). Lors- qu'un justiciable, quelle que soit sa profession, quelle que soit son statut social, risque de devenir une victime irrécupérable du système judiciaire, il appartient à tous les citoyens de le dénoncer.

Nous ne pouvons que constater qu'un tel déploiement de hargne contre un accusé est bien souvent à l'origine d'épopées judiciaires dont tout le système a à se repentir longtemps. Que l'on pense seulement aux affaires Cordélia Viau, Coffin ou Valières-Gagnon. Ne retrouve-t-on pas dans la présente affaire des comportements chez plusieurs personnes, qui rappellent étrangement des personnes tristement célèbres de ces causes qui ont jeté le discrédit sur les systèmes policier et judiciaire.

Notre mutisme nous rendrait complices d'une telle situation: cela ne saurait être.

— JEAN-MARIE GAUL
Outremont, 17 octobre

de doute: alors que je n'étais réellement pas en état de me défendre (la loyauté de mon chien n'allant pas jusqu'à de tels extrêmes!), mes parents ont osé m'imposer d'aller user mes culottes courtes sur les bancs de l'école primaire. J'y suis entré la mort dans l'âme, pour y étudier des matières qui présentaient pour le bambin que j'étais alors un intérêt plus que douteux. Aujourd'hui, je me rends compte qu'à l'époque je fus d'abord soumis à un véritable « lavage de cerveau », que je n'avais ni « pleine connaissance » ni « liberté de choix » et que tous, parents et instituteur (cet autre monstre) se fichaient de mon opinion comme de l'an quarante.

Deux décennies durant, j'ai étudié toutes sortes de choses souvent admirablement inutiles... Mais je ne plains pas trop car il m'aurait fallu assimiler tout cela pour être aujourd'hui en mesure de déceler la véritable nature des raisonnements spécieux proposés par ceux qui, semblait-il, ne désespèrent pas de nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

— JEAN-MARIE GAUL
Outremont, 17 octobre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$110, par année; six mois \$56; trois mois \$30. À l'étranger: \$120, par année; six mois \$62; trois mois \$35; édition du samedi \$26, par année.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: \$25 par semaine. Le samedi seulement 50¢. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

il faudrait accuser les parents de brimer les leurs d'une façon tout aussi « intolérable » quand ils décident de leur apprendre le français, les bonnes manières et l'art de nouer leurs lacets, toutes choses pour lesquelles les enfants ne sont pas consultés non plus. Ou faudrait-il attendre leur majorité pour leur transmettre connaissances et valeurs sans faire fi de leur libre choix ? Ils nous reprocheraient probablement ce respect tatillon de leur liberté qui les aurait laissés dans l'ignorance et la crasse.

Quel pluralisme veut-on pour nos enfants ? Celui qui interdit l'expression des différences au nom de je ne sais quel « plus petit dénominateur commun » ou celui qui mettra à chacun de trouver des lieux pour s'exprimer dans le respect des autres, sans se dissoudre soi-même dans la masse ? Interdire l'éducation confessionnelle pour lui substituer une « neutralité » obligatoire ne me semble pas une solution libératrice.

Pour peu que nous nous appliquions à devenir des hommes et des femmes de bonne volonté, nous pourrions trouver des aménagements structurels qui permettraient aux catholiques (dont je suis), aux protestants, aux juifs, aux musulmans, aux athées et aux autres qui composent notre société de faire instruire leurs enfants selon leurs principes, dans le respect de tous qui trouve son premier fondement dans le respect de soi et des richesses de sa propre tradition.

— François McCAULEY
Sillery, 15 octobre

Des sophismes indéracinables

CERTAINS sophismes ont la vie dure ! On s'étonne ainsi de trouver encore des gens qui affirment la nécessité de laisser « les enfants tranquilles jusqu'à ce qu'ils soient en âge de décider en pleine connaissance sans lavage de cerveau préalable », si oui ou non, ils veulent recevoir une instruction religieuse (LE DEVOIR du 15 octobre).

Grâce à M. Nigel Spencer, la nature véritablement monstrueuse de mes parents ne fait désormais plus

La «troisième option» ou la prison des mots

**PAUL
PAINCHAUD**

LA DOCTRINE de la « troisième option » fut, jusqu'à ce qu'on découvre le dialogue Nord-Sud, le *flag-ship* de la diplomatie du gouvernement Trudeau dans les années 70. Après avoir énoncé — dans un livre blanc qui se voulait plus ou moins le *vade mecum* des occupants de la Maison Pearson — un certain nombre de banalités sur les politiques canadiennes dans diverses régions du monde, le gouvernement s'est rendu compte qu'il avait omis de traiter du principal problème de notre diplomatie: les relations avec les États-Unis. Il en est résulté, en 1972, un document de synthèse sur les relations canado-américaines, qui fut loin de faire l'unanimité à l'intérieur du gouvernement, et dont la conclusion principale consistait à proposer — sans en définir la mécanique concrète, et sans y associer sérieusement les provinces — de diversifier le commerce extérieur du Canada, notamment avec l'Europe occidentale et le Japon, pour échapper à la domination trop exclusive des États-Unis. Ce que l'on appela, d'un nom aussi pompeux que ri-

dicule, la troisième option.

Celle-ci se présente comme une doctrine de politique étrangère, c'est-à-dire tout à la fois comme un instrument d'interprétation de la réalité internationale, et comme une norme devant servir à l'action du gouvernement face à un problème externe précis: la cohabitation du Canada avec les États-Unis en Amérique du Nord. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle fut d'abord utilisée par le ministre des Affaires extérieures, qui voyait là le moyen symbolique — dans le sens où les symboles sont des instruments de puissance — pour assurer sa prééminence, au sein de l'appareil bureaucratique, dans la gestion des relations internationales du pays. Pour le gouvernement Trudeau, elle devait aussi servir d'alibi face à la montée du nationalisme anglo-canadien, mais avec des précautions de style qui devaient empêcher qu'on l'interprète comme une politique anti-américaine.

Cette doctrine, comme M. Gerald Regan vient de l'annoncer au nom du gouvernement, est désormais abandonnée. En réalité, le ministre ne faisait que constater un décès depuis un certain temps déjà consommé. Au ministère même des Affaires extérieures, à l'exception de quelques amateurs de beaux concepts, on n'y croyait plus beaucoup comme instrument de gestion efficace de la diplo-

matie canadienne. Mais la doctrine de la troisième option est morte non seulement parce que les chiffres du commerce extérieur montrent qu'elle n'a pas substantiellement modifié la situation de nos échanges avec les États-Unis — cela, en soi, ne serait pas suffisant pour renoncer à une « méthode » politique à long terme — mais d'abord parce que du point de vue même de son énoncé et de son contenu, en tant que doctrine de politique étrangère, elle était vouée à l'échec.

Le document de 1972, en effet, se présente comme un galimatias d'objectifs divers — notamment la confusion entre objectifs externes et internes — et il passe sous silence des pans entiers de nos relations avec les États-Unis, par exemple les problèmes de défense — qui sont souvent au cœur de la situation du Canada face à son voisin du Sud.

Ainsi, l'une des principales faiblesses, peu souvent soulignée, de la doctrine de la troisième option, est d'abord de ne pas reconnaître les relations canado-américaines dans la perspective de l'identité canadienne, comme si un déplacement de quelques chiffres du commerce extérieur vers d'autres pays — et c'était là la seule ambition réaliste — allait permettre aux Canadiens de se forger, enfin, une belle âme à eux et les assurer d'une existence nationale spécifi-

que. On commence à comprendre au Canada, surtout au Canada anglais, que le problème de l'identité canadienne est d'abord un problème interne, c'est-à-dire un problème de volonté politique. Or la troisième option cherche à utiliser la politique étrangère comme substitut à un destin national clairement assumé par la population. De ce point de vue, elle est un aveu de précarité du système politique canadien, la reconnaissance d'une absence de consensus sur les objectifs essentiels du pays. C'est là, si ce jugement implicite est fondé, une situation qui ne peut être corrigée que par des mesures internes.

Il en va de même du problème de la domination économique du Canada par les États-Unis, dont tous les analystes reconnaissent qu'il ne pourra jamais être entièrement éliminé. Là encore, c'est par des politiques intérieures qu'on peut le mieux s'y attaquer, et notamment par une stratégie industrielle dont l'objectif ne serait pas d'abord de protéger les industries canadiennes, mais plutôt de les exposer, par diverses mesures de rationalisation et de spécialisation, à tous les vents de la compétition sur les marchés mondiaux. En d'autres termes, il ne s'agit pas de diversifier le commerce pour les seules fins de le diversifier — bien que cela puisse demeurer

un objectif valable en lui-même en dépit des limites évidentes de cette politique — mais d'abord de créer au Canada même des entreprises capables de survivre, où que soient les marchés.

La troisième option est aussi morte de l'incohérence avec laquelle elle a été poursuivie. Par exemple, si l'objectif était d'affirmer l'indépendance du Canada, on peut se demander pourquoi le gouvernement a attendu si longtemps — il s'apprête à le faire maintenant — pour déclarer la souveraineté canadienne dans les eaux de l'archipel arctique? On peut aussi se demander pourquoi il a attendu jusqu'à juillet 1983 pour se doter d'une politique française cohérente et entreprenante, alors que l'un des postulats de la doctrine était de diversifier nos échanges avec l'Europe occidentale comme contrepoids à l'influence américaine? (Évidemment, les chicanes de souveraineté avec le Québec et la France sont plus faciles à mener que l'affirmation de la souveraineté canadienne dans le Nord!)

Enfin, la troisième option ne dit rien sur l'interpénétration très étroite des systèmes de défense du Canada et des États-Unis — y compris en matière de production d'armements — qui explique tout autant que les questions économiques, l'ambiguïté, pour ne pas dire davantage, de la politique améri-

caine d'Ottawa.

La troisième option se présentait comme un instrument de synthèse pour gérer l'interdépendance du Canada et des États-Unis. Son défaut fut de confondre les problèmes et d'en ignorer plusieurs. Le moment est donc venu de remplacer cette vision confuse par une véritable stratégie américaine qui prendrait en compte l'ensemble des problèmes qui se posent entre les deux pays. Non pas une stratégie apocalyptique et névrotique sur l'avenir du Canada — comme certains intellectuels, notamment au Canada anglais, ont parfois tendance à le faire — mais une stratégie concrète, déterminée, et lucide. Ainsi le document présenté par M. Regan propose (parmi d'autres mesures) et comme hypothèse — pour l'instant il ne s'agit que de cela — d'établir un système de libre échange par secteur avec les États-Unis. C'est une hypothèse qui devrait être envisagée à son mérite économique d'abord, et ensuite seulement d'un point de vue politique, à la lumière des autres objectifs poursuivis dans le cadre d'une stratégie complète et cohérente.

Mais les concepts ont la vie dure et font beaucoup fantasmer. La doctrine de la troisième option en est un exemple. Espérons qu'elle est enterrée une fois pour toute.

Montréal se relève mal de la récession

GHISLAIN FORTIN

Économiste, attaché de recherche auprès de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

C'EST en termes de chômage et de pertes d'emploi que se mesure le mieux l'ampleur du désastre économique qui a frappé le Québec en 1982.

De 1970 à 1976 en effet, la croissance de l'emploi avait été en moyenne de 55,000 par année; l'année 1973 établissait une sorte de record avec 125,000. De 1977 à 1981, cette moyenne a diminué à 46,000. Or, sur cette même base calcul (celle des moyennes annuelles) le Québec a perdu 145,000 emplois en 1982, rebondissant ainsi pratiquement au niveau d'emploi atteint en 1978.

C'est également un résultat sans précédent puisque jamais le Québec n'avait connu auparavant de diminution absolue dans l'emploi sur une base annuelle.

De plus, ce calcul à partir des moyennes annuelles sous-estime l'ampleur réelle du désastre puisqu'une partie importante des pertes du Québec sont survenues avant la fin de 1981, affectant à la baisse la moyenne de cette année-là plutôt que celle de 1982. Une analyse un peu plus poussée permet d'établir que les pertes d'emploi, qui se sont en fait échelonnées au Québec sur une période de 12 mois comprise entre août 1981 et août 1982, s'élevaient à 224,000 au total.

Cette analyse, qu'on retrouve au tableau 1, permet également d'établir qu'une crise semblable a frappé l'Ontario, provoquant des pertes d'emploi également échelonnées sur 12 mois, mais comprise cette fois entre novembre 1981 et novembre 1982. Quant à l'ensemble du Canada, la crise des pertes d'emploi semble s'étaler sur 15 mois, d'août 1981 à novembre 1982.

Si on tient compte de ces différences dans le profil de l'affaiblissement économique entre le Québec et le reste du Canada, on constate aisément que le Québec, suivi de près par la Colombie-Britannique, ont été les deux régions can-

nadiennes les plus affectées par les pertes d'emploi. Comme le démontre le tableau 1, la crise a été généralement plus hâtive, plus nette et plus aiguë au Québec que partout ailleurs au Canada.

Il est maintenant possible, à l'aide des renseignements détaillés fournis par Statistique Canada dans son enquête sur la main-d'œuvre, d'effectuer une première « autopsie » de la crise et des pertes d'emploi au Québec. Puisque la crise a été définie plus haut, dans le cas du Québec, comme un affaiblissement généralisé de l'emploi survenu entre août 1981 et août 1982, il s'agit simplement de comparer, pour ces deux mois, les niveaux observés d'emploi pour les catégories apparaissant dans les principales ventilations de l'enquête sur la main-d'œuvre. Il est ainsi possible de déterminer, entre autres, quels sont les groupes d'âge, les corps de métier, les secteurs industriels et les régions du Québec qui ont été le plus affectés par la crise.

Les points saillants de cette analyse sont les suivants:

— Les pertes d'emploi ont frappé davantage les hommes que les femmes; ce sont toutefois les jeunes des deux sexes qui ont été, de loin, les plus affectés avec des pertes de 150,000, ou près des deux tiers du total (autour de décembre 82, leur taux dessaisonnalisé de chômage était supérieur à 25 %). En général, les femmes de plus de 25 ans n'ont pas subi de grosses pertes d'emploi.

— Pour diverses raisons techniques, on considère généralement que la ventilation par industrie de l'enquête sur la main-d'œuvre n'est pas très fiable. Son analyse indique néanmoins que les pertes ont été généralisées, et qu'elles ont été particulièrement considérables dans les mines et la forêt, la construction, les secteurs de la finance et de l'immobilier, et l'administration publique. Assez curieusement, l'industrie la plus considérable en volume d'emploi, celle des services (environ 30 % du total) n'a pas connu de diminution appréciable durant la crise.

— La ventilation par type d'occupation fait ressortir des constatations similaires; les pertes d'emploi ont été généralisées, mais les métiers liés à la construction et à la transformation ont été comparativement plus affectés. Leurs pertes totalisent 110,000 soit pres-

que la moitié du total.

— Ce sont malheureusement des emplois classifiés « à temps plein » (i.e. 30 heures et plus par semaine) qui ont disparu durant la crise; étrangement, les emplois « à temps partiel » ont continué d'augmenter pratiquement au même rythme qu'au cours des cinq dernières années.

— La ventilation régionale de l'enquête sur la main-d'œuvre souffre également de limitations méthodologiques. L'analyse indique toutefois que le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord et la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent ont été légèrement plus affectés que l'ensemble du Québec. En revanche, l'Estrie semble avoir fait bande à part, enregistrant une augmentation substantielle d'emploi en dépit de la crise.

Mais ce qui ressort le plus, toutefois, c'est le fait que pratiquement 80 % des pertes d'emploi sont survenues dans la région de Montréal (181,000). Cette constatation pour le moins surprenante — la région montréalaise ne compte que pour 60 % environ des emplois du Québec — s'impose, selon nous, comme le fait saillant de l'autopsie de la crise.

Ainsi donc, on voit apparaître à grands traits le profil de celui qui a perdu son emploi entre août 1981 et août 1982. C'est un jeune de moins de 25 ans, résident de la région de Montréal, et qui a été forcé de quitter un emploi de col bleu à temps plein dans la construction ou dans une usine de transformation. Il n'est pas surprenant de constater que ce profil est, en gros, celui des chômeurs québécois.

La méthode d'analyse qui a servi à faire l'autopsie de la crise peut être appliquée, *mutatis mutandis*, pour faire le compte des gains imputables à la reprise jusqu'ici.

C'est d'autant plus facile que, dans le cas du Québec, nous disposons aujourd'hui des données détaillées de l'enquête sur la main-d'œuvre pour une période de 12 mois postérieure au « creux » qui avait été atteint en août 1982. On peut donc refaire pour la reprise québécoise, les mêmes calculs de variation de l'emploi d'août à août, sans craindre que les problèmes de variation saisonnière ne viennent obscurcir les tendances de base.

Il est cependant utile, dans un premier temps, de comparer la vigueur et l'intensité de la reprise au Québec avec celle des autres régions canadiennes. Comme précédemment, bien sûr, il faudra tenir compte du fait que le Québec, qui avait fait bande à part en 1981 en plongeant dans la crise environ trois mois plus tôt que le reste du pays, s'est également singularisé en amorçant une reprise dès septembre au lieu de décembre 1982.

Il va de soi que les gains d'emploi réalisés par le Québec à la fin de 1982 et au début de 1983 sont impressionnants au regard de ceux de l'Ontario et des autres provinces. Le gouvernement, du reste, en a fait grand état. Personne ne conteste le fait que le début de la reprise, tout comme celui de la crise qui l'a précédée, a été plus hâtif au Québec qu'ailleurs au Canada. Ce qu'il faut se demander maintenant, c'est jusqu'à quel point celle-ci persiste, et avec quelle intensité. Il convient, par la même occasion d'établir un bilan provisoire de la récupération d'emplois en regard des pertes encourues pendant la crise. C'est ce que cherche à établir, à grands traits, le tableau 2.

On constate aisément que, jusqu'ici, le Québec a eu sa part des emplois de la reprise, sans plus. Comme il avait eu plus que sa part des pertes d'emplois imputables à la crise, il n'a pu récupérer jusqu'à présent qu'environ 37 % de ses emplois perdus. C'est beaucoup moins que les autres parties du Canada, à l'exception de la Colombie-Britannique, l'autre grande perdante de la crise.

Il est également inquiétant de constater que la progression continue observée de septembre 1982 à avril 1983 ne s'est pas poursuivie au cours des trois derniers mois, le Québec enregistrant une perte nette de 11,000 emplois alors que l'Ontario, par exemple, gagnait 109,000 emplois. En d'autres termes, la reprise semble déjà manquer de souffle au Québec alors qu'il reste plus de 140,000 emplois à récupérer pour revenir au niveau déjà atteint avant la crise. Au rythme des 12 derniers mois, ce n'est qu'en avril 1985 que le Québec retrouvera le niveau d'emploi d'août 1981.

Passons maintenant à l'analyse plus détaillée des gains imputables à la reprise et des pourcentages de récupération effective observés au Québec

d'août 1982 à août 1983. Les principales observations sont les suivantes:

— Ce sont les hommes et les femmes de 25 à 44 ans qui ont le plus bénéficié de la reprise, leurs gains totalisant 54,000, soit environ les deux tiers des emplois gagnés. Pour ces deux groupes combinés, 80 % des emplois perdus ont déjà été récupérés. Il n'en va toutefois pas de même des jeunes, leur pourcentage combiné de récupération n'étant que de 24,7 %. La crise avait durement frappé les jeunes: la reprise continue de les boudier.

— La reprise a également été singulièrement timide dans la catégorie des emplois « à temps plein ».

— En ce qui touche la ventilation par industrie, des pourcentages élevés de récupération ont été observés dans les industries primaires, le commerce et le secteur de la finance, assurances et immeubles. La construction semble toujours battre de l'aile alors que le secteur des services, qui avait échappé à la crise, a connu une augmentation supplé-

mentaire de 29,000 emplois. La crise et la reprise subséquente ont donc augmenté d'un cran la concentration de l'emploi dans le secteur des services au Québec.

— Mais ce qui ressort bien davantage encore, c'est le fait que l'emploi dans la fabrication, qui avait chuté dramatiquement pendant la crise, semble avoir poursuivi sa dégringolade malgré la reprise, ses pertes étant de l'ordre de 89,000 ou de 14,2 %, en deux ans.

— Un tableau semblable se dégage de la ventilation par occupation. Alors que les emplois de service augmentent très rapidement, ceux des usines de transformation poursuivent leur déclin en dépit de la reprise.

— La ventilation par région à l'intérieur du Québec semble indiquer que la reprise a surtout bénéficié au Nord-Ouest québécois, à l'Outaouais, aux Bois-Francs et à la Côte-Nord. La région de Québec a été laissée pour compte alors que l'Estrie, qui avait, semble-t-il, échappé à la crise à connu

un gain supplémentaire, quoique modeste, en 1983.

Mais ce qui frappe une fois de plus, malheureusement, c'est la faiblesse de la reprise jusqu'ici dans la région de Montréal. Avec 19,000 emplois seulement, celle-ci n'a récupéré que 10,5 % des emplois perdus précédemment. Au fait, si la région de Montréal avait connu en 1983 une augmentation d'emploi comparable à celle des autres régions du Québec (4,1 %), c'est de 45,000 emplois supplémentaires que le Québec bénéficierait présentement. Le pourcentage de récupération de l'ensemble du Québec passerait alors à 55 %, ce qui est la moyenne canadienne. On voit ainsi que la faiblesse de la reprise dans la région montréalaise explique à elle seule la contre-performance relative du Québec dans la reprise.

De façon générale, l'analyse qui précède fait ressortir deux principales conclusions. La première, c'est le constat

Suite à la page 14

**Association Québécoise
pour la Défense des Droits
des Retraités et Préretraités**



Montréal, le 21 octobre 1983.

**Premier Ministre Pierre Trudeau
Membres du Sénat Canadien
Membres de la Chambre des Communes**

Vous avez été invités à visiter notre Exposition-Manifeste, prévue sur la Colline Parlementaire, le 27 octobre en après-midi.

La direction du Cérémonial d'État nous refuse la permission de vous présenter l'Expo-Manifeste "On y voit à nos droits" sur la Colline Parlementaire.

Nous croyons que ce refus déraisonnable brime notre droit constitutionnel d'expression et outrage les droits démocratiques de toutes les personnes âgées du Canada.

Nous vous demandons de reconnaître notre droit de vous visiter sur la Colline Parlementaire pour y présenter l'exposition-manifeste que les pré-retraités-es et retraités-es de l'ensemble du Québec ont eux-mêmes réalisée.

**Yvette Lévesque Brunet
Présidente
AQDR.**

Tableau 1 Profil des pertes d'emploi par région au Canada, données désaisonnalisées

	Pertes d'emplois	
	(000)	en % du niveau d'avant crise
Provinces atlantiques de août 81 à nov. 82*	36	4.3
Québec de août 81 à août 82	224	8.2
Ontario de nov. 81 à nov. 82	221	5.2
Prairies de fév. 82 à nov. 82	60	3.0
Colombie Britannique de nov. 81 à nov. 82	100	8.0
Canada (**)	595	5.4

(*) Le profil de la crise semble moins net dans les provinces atlantiques; nous en avons arbitrairement fixé le début en août 81 pour rendre les données plus comparables.

(**) Le total canadien étant estimé séparément de ses composantes, il ne correspond pas exactement à la somme des pertes régionales.

Source: CANSIM

Tableau 2 Profil des gains d'emploi par région au cours de la reprise; données désaisonnalisées

	Pertes imputables à la crise (000)*	Gains dans la reprise (000)	Pourcentage de récupération
		%	
Provinces atlantiques de nov. 82 à août 83	-36	34	4.3
Québec de août 82 à août 83	-224	82	3.3
Ontario de nov. 82 à août 83	-221	154	3.9
Prairies de nov. 82 à août 83	-60	37	1.9
Colombie-Britannique de nov. 82 à août 83	-100	20	1.7
Canada	-595	328	3.2

(*) Ces pertes sont survenues dans les périodes retenues au tableau 1.

Source: tableau 1 et CANSIM



◆ Reagan

nal », a ajouté M. Speakes. Plusieurs centaines de militaires de la 2e division de marines devaient partir hier dans la soirée de leur base de Camp Le Jeune, en Caroline du Nord, pour Beyrouth où ils vont remplacer les victimes de l'attentat et renforcer le contingent américain de la force multinationale, a annoncé un porte-parole militaire à Camp Le Jeune.

Bien que le gouvernement américain ait répondu à la tragédie de Beyrouth en affirmant que rien ne serait changé à sa politique au Liban, les spécialistes pensent que les terribles attentats de dimanche auront de lourdes conséquences sur la nature de l'engagement de Washington dans la région.

Mais ils sont en désaccord sur les mesures à prendre par l'administration américaine: augmentation de la présence militaire à Beyrouth pour les uns, réduction des effectifs pour les autres.

Peu d'hommes politiques ont toutefois demandé un retrait immédiat des forces américaines, comme l'ancien sénateur George McGovern, le sénateur démocrate Denis DeConcini ou le représentant démocrate Charles Rose. « J'espère que le président Reagan aura le courage de retirer nos marines de là-bas », a déclaré ce dernier.

M. Edward Kennedy, sénateur démocrate du Massachusetts, a appelé l'attentat de Beyrouth « un Pearl Harbor terroriste au Proche-Orient » et a réclamé une réunion de la commission sénatoriale des armées, afin de déterminer le rôle futur des marines de la force multinationale.

Il a précisé que le Congrès ne pouvait tolérer que les soldats américains servent de « pigeons d'argile » aux différentes factions au Liban.

Il a estimé que le gouvernement devait indiquer « s'il avait un plan prévoyant, dans un délai raisonnable, un règlement au Liban ou bien le retrait de nos marines ».

Un accord sur le maintien pendant 18 mois des marines au Liban a été conclu récemment entre la Maison-Blanche et le Congrès, rappelle-t-on.

« Plus ils restent longtemps, plus il y aura de marines tués. Il n'est pas une mission bien définie. Ils ne savent même pas quel est l'ennemi. Ils ne peuvent pas répondre aux attaques », a déclaré de son côté le sénateur démocrate Patrick Leahy, exprimant ainsi le sentiment de nombreux autres hommes politiques.

De son côté, M. Alan Cranston, sénateur démocrate de Californie, a résumé la situation au Liban en parlant de « chaos total ».

Selon le leader de la minorité démocrate au Sénat, M. Robert Byrd, « le rôle des marines n'a pas été clairement défini ».

Pour sa part, l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger a estimé que les marines n'avaient pas de véritable « mission » au Liban et a demandé un renforcement du contingent pour lui permettre de répondre aux attaques des « forces extrémistes ».

De nombreux parlementaires ont par ailleurs réclamé un renforcement de la protection des marines qui se font, selon eux, « tirer comme des lapins » sans pouvoir se défendre.

« La sécurité et la protection de nos forces à Beyrouth doivent constituer notre priorité numéro un », a déclaré à ce sujet le speaker de la Chambre des représentants, M. Thomas O'Neill (démocrate).

« Si nos marines restent là-bas (...) il faut vraiment qu'ils disposent de la meilleure protection possible », a estimé pour sa part le sénateur républicain Nancy Kassebaum.

Des membres républicains du Congrès, dont beaucoup étaient opposés à

l'envoi des marines au Liban, ont déclaré que ce serait une erreur de retirer ces troupes actuellement.

« La décision a été prise de les envoyer là-bas, pour le meilleur et pour le pire, on ne peut revenir là-dessus », a affirmé Mme Kassebaum, membre de la commission des affaires étrangères au Sénat.

Selon M. Robert Michel, chef de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, le président Reagan ne changera probablement pas d'idée sur la présence des marines au Liban.

En revanche, selon M. Charles Mathias, sénateur républicain du Maryland, le Congrès et le gouvernement américain doivent « reprendre toute la question (du rôle américain à Beyrouth) à zéro ».

Il a reproché à la Maison-Blanche de ne pas mener des négociations directes avec la Syrie, mais a ajouté que retirer les marines dans les circonstances actuelles serait « récompenser les meurtriers ».

La vulnérabilité des marines de la force multinationale et l'absence de mesures de sécurité suffisantes ont fait l'objet de vives critiques hier à Washington après l'attentat de Beyrouth.

Le sénateur Edward Kennedy a demandé l'ouverture d'une enquête sur « l'incroyable absence de mesures de sécurité » qui a permis la réalisation de cette action.

Plusieurs observateurs ont rappelé que cet attentat était en de nombreux points semblable à celui perpétré en avril dernier contre l'ambassade des États-Unis à Beyrouth et qui avait fait 63 morts, dont 17 Américains.

Le sénateur républicain Charles Mathias, membre influent de la commission des affaires étrangères du Sénat, s'est étonné à cet égard que la même chose « ait pu arriver deux fois », après ce qui s'était passé à l'ambassade.

Interrogé à ce sujet par une chaîne de télévision, le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger a rappelé qu'il était difficile de se défendre contre une action kamikaze. Il a également souligné que le local occupé par les marines était en même temps un bâtiment public de l'aéroport et ne pouvait donc être transformé en forteresse, avec des barrières métalliques comme cela se faisait au Vietnam.

M. Weinberger a cependant souligné que le gouvernement examinait toutes les solutions qui pourraient réduire les risques encourus par les marines.

Sans donner beaucoup de détails sur ces options, il a indiqué qu'une des hypothèses avancées par les stratèges du Pentagone consisterait à déménager sur un navire patrouillant au large des côtes, le quartier général américain.

Une autre solution avancée à Washington par les militaires serait de ramener systématiquement à bord des bâtiments américains, les marines qui ne sont pas de service, afin de diminuer le nombre des hommes stationnés à terre et partant, les risques de pertes.

La semaine dernière encore, un responsable du Pentagone avait indiqué que les militaires examinaient toutes les possibilités de déplacer les 1.600 soldats américains stationnés près de l'aéroport international afin de leur donner une meilleure protection contre les tireurs isolés. Ce même haut-fonctionnaire avait reconnu à cette occasion que la position américaine était « désespérément exposée » et « difficile à défendre ».

mercredi, lors de la dernière conférence de presse du président Reagan, un journaliste avait comparé la situation des militaires américains au Liban à celle qu'avaient connu les soldats français en Indochine dans la cuvette de Dien Bien Phu.

M. Reagan avait répondu au journaliste qu'à Dien Bien Phu, les Français ne disposaient pas pour les protéger d'un cuirassé comme le New Jersey qui stationne dans la rade de Beyrouth.

Nous examinons tout ce qui peut être fait pour assurer aux marines une meilleure sécurité, avait en substance indiqué le président, mais leur rôle est de maintenir la stabilité de la région de l'aéroport et malheureusement les sites de ces installations sont plats et donc très vulnérables.

Parmi les questions que se pose l'opinion américaine, et auxquelles elle réclame des réponses précises de l'administration Reagan, les plus urgentes

semblent être les suivantes:

— Washington maintiendra-t-il sa présence militaire à Beyrouth en cas d'échec de la conférence de réconciliation libanaise qui doit se tenir en Suisse à la fin du mois ?

— Y aura-t-il une augmentation du rôle des soldats américains au Liban, et, si oui, la décision sera-t-elle prise de concert avec les alliés de Washington, y compris Israël ?

— Quel est exactement l'intérêt stratégique américain au Liban ?

— Quelles mesures envisage le gouvernement contre les puissances étrangères qui seraient plus ou moins directement impliquées dans les attaques contre les marines ?

◆ Deux camions

contingent français « est une question qui ne se pose pas à l'heure qu'il est ».

Interrogé ensuite au cours d'une conférence de presse sur les déclarations de M. Weinberger visant l'Iran, M. Mauroy a déclaré: « Nous n'avons pas d'information sur ce point (...) dans un domaine comme celui-ci, il ne faut pas jouer avec les hypothèses ».

M. Mauroy a indiqué que le président François Mitterrand était en contact permanent avec Beyrouth et aurait une conversation au téléphone avec M. Reagan dès la fin du Conseil national de sécurité qui avait lieu dans l'après-midi à la Maison-Blanche.

Par ailleurs, le ministre français de la Défense, M. Charles Hernu, est arrivé dans la soirée à Beyrouth et s'est rendu aussitôt au quartier général des forces françaises. Il a également visité la chapelle ardente du contingent américain: « C'est un spectacle insoutenable », a-t-il dit.

Les auteurs du double attentat de Beyrouth ont fait preuve d'une audace remarquable. Après avoir forcé deux barrages et contourné un troisième, le premier camion s'est enfoncé dans le quartier général américain, installé dans un immeuble de trois étages qui est, en temps normal, le siège de l'aviation civile libanaise. Le bâtiment, situé seulement à quelques centaines de mètres du terminal de l'aéroport international de Beyrouth, a été littéralement pulvérisé.

La même scène s'est reproduite trois minutes plus tard, dans le quartier de Ramlet-El-Baida, au sud de Beyrouth, où l'immeuble abritant l'unité française s'est effondré, dans un château de cartes, à 06 h 23 (04 h 23 GMT). Des hauteurs du bâtiment, il ne reste plus qu'un monticule de quelques mètres de hauteur enveloppé d'une poussière acre.

Les secours ont été immédiatement organisés pour tenter d'arracher d'éventuels survivants aux décombres, bien que, du côté français, comme du côté américain, on ait immédiatement exprimé des doutes sur la possibilité de retrouver des survivants après un attentat aussi dévastateur. Selon un expert militaire libanais, la charge qui a détruit le quartier général américain était de 1.200 kg.

A l'aide de grues, de pioches, de cordes, de chaînes et de leurs mains, les soldats américains et français, aidés par les services de secours libanais, ont immédiatement commencé un lent travail de déchargement des décombres. Selon les secouristes, plusieurs jours de travail seront nécessaires pour dégager totalement les deux immeubles.

Dans un premier temps, les blessés français ont été évacués vers des hôpitaux libanais, l'état de choc dans lequel ils se trouvent exigeant le moins de déplacements possibles. Ils devraient être ensuite transportés par hélicoptère sur le porte-avions Clémenceau croisant au large de Beyrouth.

Les marines ont évacué d'abord leurs blessés vers les bâtiments de la 6^{ème} Flotte, qui croisent au large du Liban, ou vers Chypre. Ils doivent être ensuite conduits dans des hôpitaux en Europe, notamment en RFA. Vingt-quatre blessés américains sont arrivés en soirée à Francfort pour être aussitôt transportés à l'hôpital militaire américain de Wiesbaden. Douze autres blessés sont arrivés à Naples pour être hospitalisés à Agnano.

Les contingents américain et français ont pris leurs dispositions pour poursuivre les opérations de secours pendant la nuit. Mais, hier après-midi, des tireurs embusqués ont pris pour cible les marines à Beyrouth, alors que les opérations de secours se poursuivaient.

Selon le major Robert Jordan, le chauffeur qui s'est jeté contre le quartier général américain, transportait une tonne de TNT. Un expert militaire libanais a évalué la charge à 1.200 kg.

Le double attentat a provoqué une émotion considérable dans certains milieux politiques libanais. Un conseil des ministres extraordinaire a été convoqué hier après-midi.

Le chef du gouvernement libanais, M. Chafic Wazzan, a qualifié ces attentats de « terrible catastrophe ». Faisant allusion aux perspectives de réconciliation nationale libanaise qui devraient commencer à se concrétiser dans quelques jours à Genève, le premier ministre a souligné que « chaque fois que le Liban avance d'un mètre, des vagues de malheur le ramènent en arrière ».

Le président libanais, M. Amine Gemayel, a déclaré de son côté, au micro de la radio française Europe 1, que les deux attentats contre la France et contre les États-Unis ont pour but de « les décourager et de les forcer à se retirer de leur mission de paix pour laisser le champ libre à toutes les actions dévastatrices et au chaos au Liban ».

« Le Liban ne tombera pas, le Liban ne fléchira pas tant que de tels amis resteront à ses côtés », a ajouté le chef de l'Etat libanais, selon qui « chaque fois que le Liban est près de se relever et de reprendre son destin entre ses propres mains, les forces du mal s'acharnent de plus belle ».

De son côté, le leader druze Walid Joumblatt, l'un des principaux chefs de l'opposition libanaise, a condamné les deux attentats tragiques, et souligné qu'un retrait du contingent français de Beyrouth pourrait être désastreux.

Les deux attentats ont provoqué stupeur et indignation dans le monde occidental, alors qu'ils étaient annoncés sans commentaire à Moscou et à Damas. Seule la Libye a salué ce double attentat, le qualifiant d'« opération audacieuse des forces patriotiques et progressistes libanaises ».

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a exprimé sa « consternation » après les attentats qu'il a qualifiés « d'événement

Le week-end de manifestations pacifistes A Montréal, les groupes rivaux ont fini par se réunir

par François Brousseau

Une foule d'au moins 10.000 personnes, selon les évaluations les plus conservatrices, a envahi samedi les rues de Montréal dans le cadre de la journée internationale de protestation contre la course aux armements. Par une journée fraîche et sans nuages, les manifestants de tous genres et de tous âges, où dominaient toutefois les moins de 30 ans, ont défilé pendant plusieurs heures pour clamer leur peur du danger nucléaire.

Deux coalitions distinctes avaient préparé les manifestations, le Comité du 22 octobre qui organisait une chaîne humaine reliant les consulats américain et soviétique, et le Conseil québécois de la paix, qui avait mis sur pied une « Grande marche pour la paix » partant du square Dominion. La division venait de ce que ce dernier avait refusé d'appuyer explicitement les mouvements pacifistes indépendants où qu'ils soient (et y compris à l'Est), ce qui le rendait suspect, selon les mots du Dr. Eric Shragge du Comité du 22 octobre, « de sympathies pro-soviétiques ».

Les organisateurs estiment plutôt à 15 ou même 20.000 le nombre de participants au mouvement dans la Métropole, ce qui en fait une grande réussite à leurs yeux. Selon M. Allan Brown, du Comité du 22 octobre qui organisait la chaîne humaine, « il s'agit d'un succès sans précédent à Montréal, qui contribuera à faire réfléchir le gouvernement fédéral sur le degré d'opposition populaire à l'essai des missiles Cruise au Canada ».

« J'veux pas me faire 'cruiser' », « Vaut mieux être actif aujourd'hui que radioactif demain », « Missiles nucléaires hors de Bagovieille! », « Le Cruise, hélas! l'essayer c'est l'adopter », voilà quelques échantillons des formules affichées par les manifestants.

Unanimité? Enfin presque. Un jeune couple, devant le consulat soviétique où se trouvait une des extrémités de la chaîne humaine qui courrait le long des rues Du Musée, Sherbrooke et Jeanne-Mance, distribuait un tract — un titre mille — intitulé « Pacifistes, ouvrez-vous les yeux! », qui a scandalisé quelques-uns des manifestants passant à proximité. À ces rares dissidents répondaient quelques pancartes comme celle disant par exemple que « C'est pas parce qu'on manifeste qu'on fait le jeu de l'URSS ».

Le ton général des affiches tendait le plus souvent à renvoyer dos à dos les deux superpuissances co-responsables de la course aux armements, mais l'anti-américanisme était plus présent que l'anti-soviétisme. Quel-

tragique ».

Au cours d'une conférence de presse tenue au Caire, où il se trouve depuis vendredi en visite officielle, M. MacEachen a ajouté: « Le Canada est certainement consterné par cet acte de violence aveugle et insensé qui s'est traduit par de lourdes pertes en vies humaines ».

Le leader de l'opposition aux Communismes, M. Brian Mulroney, a déclaré de son côté que « les nations civilisées à travers le monde doivent condamner » ce massacre.

Ces soldats avaient été dépêchés pour maintenir la paix, « un rôle difficile pour lequel les deux gouvernements doivent être loués », a souligné M. Mulroney dans un communiqué dans lequel il transmet également un message de condoléances aux familles éprouvées.

Le milieu de l'après-midi, le gouvernement Trudeau était toujours à rédiger un communiqué officiel.

◆ 2 millions

teurs, à manifester samedi après-midi lors d'une « marche pour la paix » à l'appel des pacifistes, du Parti communiste et des syndicats, mais non du Parti socialiste de M. Bettino Craxi, le premier ministre. Les cortèges ont convergé sur la Place Saint-Jean de Latran et à 16 h 00 (GMT) des manifestants ont mimé « la mort nucléaire », se jetant par terre, le visage grimaçant.

Radio-Vatican a estimé que ces manifestations apparaissent « modestes en dépit de leur caractère imposant », en regard « de l'immense majorité des absents », beaucoup ayant peur que leur « désir de paix » ne donne lieu à une « exploitation » politique.

« Succès total », déclarait en revanche le mouvement britannique CND (Campaign for Nuclear Disarmament), qui, avec le Parti travailliste, a réuni samedi quelque 300.000 personnes à Londres, à Hyde Park.

À Madrid, 150.000 personnes ont manifesté sans incident à l'appel du Parti communiste et de divers mouvements pacifistes. Le Parti socialiste (PSOE) au pouvoir ne s'était pas associé à la manifestation.

Les rangs des pacifistes ont été nettement moins fournis en France. Quelques milliers ont formé hier une chaîne entre les ambassades d'URSS et des États-Unis. Samedi, ils avaient été une vingtaine de milliers à défilé à Paris. Un petit nombre d'entre eux ont été pris à partie alors qu'ils reprenaient la formule du président François Mitterrand: « Le pacifisme, il est à l'Ouest, et les euromissiles, ils sont à l'Est ».

Toujours sur le thème « Non aux missiles, désarmement nucléaire en Europe », des milliers de manifestants ont aussi manifesté ce week-end à Vienne, Stockholm et Bruxelles — ils ont été plusieurs dizaines de milliers dans chacune de ces villes —, dans le nord de la Grèce, près de Salonique, et aux États-Unis, mais là sans grande mobilisation. Alors que la presse soviétique dénon-



A Montréal, la chaîne humaine contre les armes nucléaires a réuni 10.000 personnes au cours de manifestations qui ont vu deux groupes aux idées opposées se fondre en un seul dans les rues. (Photo PC)

ques affiches appuyaient le mouvement pacifiste indépendant à l'Est, et quelques-unes aussi le désarmement unilatéral de l'Ouest.

La journée avait commencé au square Phillips vers 11h, sous la statue d'Edouard VII où le comité du 22 octobre, une coalition de plus de 60 groupes et associations, avait installé ses pénates pour lancer la chaîne humaine.

M. Tadahiko Mirata, un survivant d'Hiroshima, est de ceux qui ont pris la parole: « Je suis un de ces survivants qui souffrent encore des séquelles de l'explosion atomique de 1945 », a-t-il déclaré. Appelé à une mobilisation de tous les peuples, indépendamment des idéologies, des religions et des États, contre l'escalade nucléaire, il a ajouté: « Nous sommes à la veille de la guerre nucléaire. Nous devons agir pour garder notre terre verte et vivable », avant de conclure: « No more Hiroshima! ».

Les organisateurs ont facilement réuni bien plus que les 3.000 personnes requises pour compléter la chaîne, et la foule s'est rapidement ébranlée. Pendant ce temps, au square Dominion, tout près de la statue guerrière qui le domine, la deuxième manifestation pacifiste, prévue pour 13h celle-ci, se préparait avec une participation moindre, mais proche des 2.000 personnes (vers midi).

Différentes personnalités, dont l'actrice canadienne Margot Kidder, venue là « en tant que mère inquiète pour ses enfants », et le député péquiste Gilles Baril, étaient du nombre.

La division des actions de cette

journées sous deux ombrelles différentes n'a pas empêché les participants — qui dans bien des cas ignoraient jusqu'à l'existence de deux comités distincts — de se rendre à l'une et l'autre manifestation et même, après la grande chaîne, de fusionner au square Dominion au milieu de l'après-midi pour remonter à nouveau la rue Jeanne-Mance d'un seul bloc vers le parc du même nom.

C'est là, en présence de quelques milliers de personnes qui s'étaient rendues au bout de ce marathon, que les manifestants de la paix ont terminé leur journée. On y remarquait, entre autres, la présence de MM. Marcel Léger, chef intérimaire Parti Nationaliste, et Yvon Charbonneau, président de la CEQ, et celle du président du Mouvement Socialiste, M. Marcel Pepin, qui a déclaré: « Réclamons la paix d'abord et avant tout, des emplois et non la guerre. Pour obtenir un changement de société, formons des groupes et ne les laissons pas faire ce qu'ils veulent. Nous avons besoin d'un vaste courant de paix et de fraternité ».

De son côté, Mme Laurette Chénier-Sloan, présidente de la Ligue des Femmes du Québec, a déclaré qu'elle revenait tout juste d'un congrès pacifiste à Budapest, où elle a rencontré des gens « épris de paix », et en particulier l'ex-commissaire Valentina Tereshkova. Elle a reçu des applaudissements polis.

D'autres spectacles, colloques et actions sont prévues pour la semaine qui vient, en particulier des gestes de désobéissance civile aujourd'hui et demain au bureau du ministère canadien de la Défense, et aux consulats US et soviétique.

AUJOURD'HUI

Dernière journée d'inscription au Salon des métiers d'art d'Outremont qui se tiendra du 7 au 13 décembre. 274-9451, poste 211.

De 20 h à 22 h, au Centre Leunis, 4100, av. de Vendôme, dans le cadre des « Lundis de la foi », le Centre Leunis organise pour les 18-30 ans, une soirée de réflexion et d'échange sur le thème: « Pour Dieu, aimer c'est s'engager à communiquer sa propre vie ». 481-2781 le jour ou 487-5399 le soir.

Des ateliers de dentelle au fuseau débutent au Centre culturel de Longueuil. Rendez-vous au 100, rue St-Laurent ouest, ou 670-1410.

L'école de cirque Circus du Centre Immaculée-Conception a invité deux éminents spécialistes de la pantomime qui viennent de Belgique, MM. Jean-Louis Danvoye et Joseph Collard qui dirigeront un stage intensif de pantomime de 60 heures du 24 octobre au 17 novembre, au centre, 4265, rue Papineau. 327-1256.

Hitler à MX, un nouveau film écrit et réalisé par Joan Harvey, sera projeté au Cinéma V. 5560, rue Sherbrooke ouest, à 21 h. Cette présentation se fera au profit de « Project Ploughshares » dans le cadre de la semaine du désarmement des Nations-Unies. 588-5559.

Un projet de société chez les jeunes? La galerie d'idées Dialyse, un organisme à but non lucratif qui organise des bouffes-causeries, vous invite à débattre de ce sujet avec Jean Ballarçon, du Mouvement d'alliance des jeunes indépendants, à compter de 18 h 30. 842-3336.

Jusqu'au 3 novembre, inscription au cours d'informatique que donnera le Centre d'éducation permanente du YMCA centre-ville, à compter du 7 novembre. 849-8393, poste 741.

Deux films importants de Pologne, sous-titrés en français, du réalisateur Janusz Kijowski, assistant de Wajda. Ce lundi à 19 h 30, Kung Fuet et ce mardi, à 19 h 30 également, Avant la bataille, à l'auditorium Frank-Dawson-Adams de l'université McGill. Entrée: \$4; étudiants, \$2.

La Société des violettes africaines du

grand Montréal tient sa réunion mensuelle à 20 h au sous-sol de l'église union Wesley, 5964, av. Notre-Dame-de-Grâce, angle Royal. 276-5794.

Dans le cadre des soirées Relations, panel avec Michael Cooke du « Project Ploughshares », Gilles Provost, journaliste au DEVOIR, et Solange Vincent, militante de la Voix des femmes, sur l'Urgence-Désarmement, organisé par le Centre Justice et Foi, de 19 h 30 à 22 h, au 25, rue Jarry ouest. 387-2541. Entrée libre.

Grande partie de cartes à 13 h 30 à la salle paroissiale Saint-Louis-de-France, 3747, rue Berri. Entrée: \$2. 288-2014.

Rendez-vous avec l'ACEF du Nord de Montréal, au 7500, Châteaubriand (angle Faillon) entre 16 h et 19 h. Un léger goûter sera servi vers 18 h.

L'Association des chiropraticiens du Québec, désirant rendre un service public et effectuer une enquête épidémiologique sur la santé vertébrale des jeunes Québécois, organise une semaine de dépistage qui s'adresse aux étudiants de niveaux primaire et secondaire. Un examen postural de la colonne, du bassin ainsi que de l'allure du cou, du tronc et de l'abdomen s'effectuera dans les cabinets de consultation des membres de l'association sans aucun frais. 273-5591.

À l'intention des parents d'adolescents, l'équipe jeunesse du CLSC Longueuil-Ouest organise une série de six rencontres pour aider les parents à améliorer leurs relations avec les jeunes. 651-9830, poste 319.

L'Association montréalaise des personnes atteintes de cancer invite le public à s'informer sur leur organisation en centre de soins de jour. Les personnes intéressées à devenir bénévoles sont priées d'assister à une rencontre qui aura lieu au 4366-B, rue St-Hubert, à 19 h 30.

Collecte de sang de la Croix-Rouge de Saint-Anne-de-Bellevue, cégep John-Abbot, campus Ste-Anne, de 10 h à 16 h 30; à Fabreville, Laval, Centre médical de Fabreville, 327, boul. Labelle, de 14 h 30 à 20 h 30; et à Montréal, hôpital René-Éli-zabeth, 2100, rue Marlowe, de 9 h 30 à 15 h 30.